
**COMMISSION INTERNATIONALE
pour la CONSERVATION
des THONIDÉS de L'ATLANTIQUE**

**R A P P O R T
de la période biennale 1972-73
II^e PARTIE (1973)
Version française**

MADRID, ESPAGNE

1974

COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE

Pays Membres (au 1^{er} juillet 1974)

Afrique du Sud, Brésil, Canada, Corée,
Côte d'Ivoire, Espagne, Etats-Unis, France,
Ghana

Président de la Commission

Mr. J. Touya, France
(jusqu'au 4 décembre 1974)
Dr. I. MALICK DIA, Sénégal
(à partir du 4 décembre 1973)

Premier Vice-Président de la Commission

Dr. M. P. PAIVA, Brésil
(à partir du 7 décembre 1971)

Second Vice-Président de la Commission

M. D. Layachi, Maroc
(jusqu'au 4 décembre 1973)
Mr. D. S. KIM, Corée
(à partir du 4 décembre 1973)

Composition des Sous-Commissions (au 1^{er} juillet 1974)

Sous-Commission	Pays membres	Président
1	Brésil, Canada, Corée, Côte d'Ivoire, Espagne, États-Unis, France, Ghana, Japon, Maroc, Portugal, Sénégal.	États-Unis
2	Canada, Corée, Espagne, États-Unis, France, Japon, Maroc, Portugal.	Maroc
3	Afrique du Sud, Brésil, Corée, États-Unis, Japon.	Japon
4	Canada, Corée, Espagne, États-Unis, Japon.	Espagne

Composition du Conseil (jusqu'au 4 décembre 1973)

Président : FRANCE
Premier Vice-Président : BRÉSIL
Second Vice-Président : MAROC
Membres : AFRIQUE DU SUD, CANADA, CORÉE, ESPAGNE,
ÉTATS-UNIS, GHANA, JAPON, PORTUGAL

Composition du Conseil (à partir du 4 décembre 1973)

Président : SÉNÉGAL
Premier Vice-Président : BRÉSIL
Second Vice-Président : CORÉE
Membres : CANADA, CÔTE D'IVOIRE,
ESPAGNE, ÉTATS-UNIS, FRANCE, JAPON,
MAROC, PORTUGAL

Comités permanents

Comité

Comité Permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)

Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)

Président

M. V. VALDEZ, Portugal
(jusqu'au 4 décembre 1973)
Dr. R. J. ROTHSCHILD, Etats-Unis
(à partir du 4 décembre 1973)
Dr. W. M. SPRULES, Canada
(jusqu'au 4 décembre 1973)
M. K. YONEZAWA, Japon
(à partir du 4 décembre 1973)

Secrétariat

Adresse : General Mola, 17, 28001 Madrid (Espagne)
Secrétaire Exécutif : O. RODRÍGUEZ-MARTÍN
Secrétaire Exécutif Adjoint: P. M. MIYAKE

PRÉSENTATION

Le Président de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique présente ses compliments aux Gouvernements membres de la Convention Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (signée à Rio de Janeiro le 14 mai 1966), et aux Délégués et Observateurs qui représentent ces Gouvernements, et a l'honneur de leur faire parvenir le "*Rapport de la Période Biennale 1972-1973, II^e partie (1973)*", dans lequel sont décrites les activités de la Commission au cours de la deuxième moitié de cette période biennale.

Le volume contient les comptes rendus de la Troisième Réunion Ordinaire de la Commission, qui a eu lieu en Novembre-Décembre 1973, ainsi que les rapports de toutes les réunions des Comités Permanents et des Sous-Commissions. Il contient également un résumé des activités du Secrétariat, et des Rapports Nationaux sur les activités scientifiques menées par les divers pays concernant les pêcheries de thonidés.

Ce rapport a été rédigé, approuvé et distribué en application des Articles III-paragraphe 9 et IV-paragraphe 2d de la Convention, et de l'Article 15 du Règlement Intérieur de la Commission. Il existe dans les trois langues officielles de la Commission: anglais, espagnol et français.

J. Touya
Président

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE I — Rapports du Secrétariat

Rapport Administratif pour 1973	5
Rapport Financier du Secrétariat pour 1973	12
Rapport du Secrétariat sur les activités de coordination et de recherche	19

CHAPITRE II — Rapports des Réunions

Compte-Rendus de la Troisième Réunion Ordinaire de la Commission	33
Liste des participants	42
Rapports de réunions des Sous-Commissions	54
Rapport du Groupe de Travail sur l'Inspection Internationale	63
Rapport du Comité Permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)	67
Rapport du Groupe de Travail sur la Réglementation concernant l'Albacore	79
Relations de Travail ICCAT-ICSEAF	86
Rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)	87
Rapport du Sous-Comité pour les Statistiques	124
Rapport du Groupe de Travail sur le Thon Rouge	135
Rapport du Groupe de Travail sur le Germon	142
Séminaire sur la dynamique de population des thonidés	145

CHAPITRE III — Rapports Nationaux

Examen des pêcheries et des programmes de recherche nationaux de l'Afrique du Sud	147
La pêche des thonidés et espèces voisines au Brésil en 1972	149
Rapport de recherche du Canada, 1972-1973	153
Rapport national de la Corée	157
Rapport national de l'Espagne, 1973	161
Rapport des Etats-Unis sur les pêcheries et la recherche concernant les thonidés et espèces voisines de l'Atlantique en 1973	164
Rapport de recherches pour 1972 - France	170
Rapport national du Ghana pour 1972	178
Pêcheries et activités de recherche japonaises concernant les thonidés et espèces voisines dans l'Atlantique, 1971-1973	180
Pêcheries de thonidés et travaux effectués au Maroc	193
Rapport de synthèse sur la pêche des thonidés intéressant le Sénégal	198

CHAPITRE I

Rapports du Secrétariat

RAPPORT ADMINISTRATIF POUR 1973 *

COM/73/10 (Révisé)

1. Nouveau membre de la Commission

Le 6 décembre 1972, le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a déposé auprès du Directeur Général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) un instrument de ratification de la Convention pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique.

Conformément à l'Article XIV, paragraphe 3, de la Convention, une ratification entre en vigueur à la date de sa présentation. A partir du 6 décembre 1972, la Côte d'Ivoire devint donc membre de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique, qui se compose maintenant des treize pays suivants :

Afrique du Sud, Brésil, Canada, Corée, Côte d'Ivoire, Espagne, Etats-Unis, France, Ghana, Japon, Maroc, Portugal et Sénégal.

2. Réunions

i) Deuxième Réunion Ordinaire du Conseil

La Deuxième Réunion Ordinaire du Conseil a été célébrée à Madrid du 29 novembre au 5 décembre 1972 sous la présidence du Président de la Commission. Les Sous-Commissions 1 et 2 se sont réunies aux mêmes dates. Le Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques s'était réuni auparavant, à partir du 20 novembre. Les compte-rendus et rapports des réunions figurent à la I^e Partie du Rapport Biennal 1972-1973.

* Quelques modifications ont été apportées au Rapport Administratif présenté lors des réunions.

ii) *Réunions tenues au Secrétariat en 1973*

a) Une réunion s'est tenue concernant les statistiques, à laquelle ont assisté des membres du personnel de l'administration espagnole des pêches, de l'Institut Espagnol d'Océanographie et du Secrétariat de l'ICCAT.

L'Institut Espagnol d'Océanographie poursuit ses enquêtes dans les ports et son programme d'échantillonnage, initié en 1972, sur les côtes nord et nord-ouest de la péninsule. Ce programme couvrira l'ensemble de la flottille de pêche au germon.

L'Institut Espagnol d'Océanographie et l'administration espagnole, avec l'aide de l'ICCAT, vont établir un système de livres de bord pour tous les bateaux espagnols pêchant au large de l'Afrique.

b) Un séminaire portant sur la pêche et la biologie des thonidés a eu lieu au Secrétariat du 2 au 4 mai 1973. Des scientifiques espagnols concernés par l'étude des thonidés ont assisté ainsi que le personnel du Secrétariat.

c) Réunions entre les Secrétariats d'organismes internationaux (voir section (iii) (g)).

iii) *Réunions auxquelles l'ICCAT a été représentée*

a) *CECAF*

Le Secrétaire Exécutif a assisté à la réunion du CECAF (Comité FAO des Pêches pour l'Atlantique Centre-Est) à Ténérife, Îles Canaries, du 11 au 15 décembre 1972. Il a offert les services d'un expert en statistiques de pêche pour collaborer avec les pays côtiers africains au recueil de données sur les thonidés. Il a également eu l'occasion de visiter des thoniers de plusieurs pays.

b) *Conférence Japonaise sur la Recherche sur les Thonidés.*

Cette conférence a eu lieu à Shimizu, Japon, du 6 au 8 février 1973. L'ICCAT a été représentée par le Secrétaire Exécutif Adjoint, qui se trouvait alors en vacances au Japon. Il a fait un bref exposé des activités de la Commission et de la recommandation proposée à la dernière réunion du Conseil pour une réglementation concernant l'albacore.

c) *FAO — Conférence Technique sur le Développement et le Contrôle de la Pêche*

Cette conférence a eu lieu à Vancouver, Canada, du 13 au 23 février 1973. Le Secrétaire Exécutif Adjoint y représentait l'ICCAT. Le principal sujet traité a été la façon d'établir un contrôle adéquat des stocks de poisson, en aidant par la même occasion les pays en voie de développement à réaliser leurs programmes de pêche.

d) *COFI*

Le Secrétaire Exécutif a assisté à la réunion du Comité FAO des Pêches (COFI) à Rome, du 10 au 16 avril 1973.

e) *Commission Internationale pour les Pêcheries de l'Atlantique Sud-Est (ICSEAF)*

Le Secrétaire Exécutif Adjoint a assisté aux réunions du Groupe de Travail de l'ICSEAF sur les Espèces Démersales et Pélagiques qui ont eu lieu à Madrid du 14 au 19 mai 1973.

f) *Conseil International pour l'Exploration de la Mer (CIEM)*

Le Secrétaire Exécutif Adjoint a assisté à la 61^e Réunion Ordinaire du CIEM à Lisbonne du 1^{er} au 10 octobre 1973. Il a pris part à la réunion du Comité pour les Statistiques et à celle du Comité pour les Espèces Pélagiques (du Sud). La nécessité d'une étroite collaboration dans la réalisation d'études sur les thonidés afin d'améliorer les statistiques a été soulignée.

g) *Rencontres entre les Secrétariats d'organismes internationaux et certains services statistiques d'administrations nationales*

Trois réunions ont eu lieu: à Paris (26-27 septembre 1973), à Madrid (28 septembre), et à Lisbonne (2 octobre). Les organismes suivants ont participé: FAO (CWP), CIEM, ICNAF, ICSEAF, OCDE et ICCAT. L'ICCAT a été l'hôte de la réunion de Madrid et a été représentée à Madrid comme à Lisbonne par le Secrétaire Exécutif Adjoint. Le rapport de ces réunions figure au document SCRS/73/24.

3. Collaboration avec d'autres organismes

i) *FAO*

Le Conseil de l'ICCAT a révisé le projet d'accord entre la FAO et l'ICCAT et a recommandé que la Commission l'approuve.

Conformément à la décision prise par le Conseil de l'ICCAT, le Secrétariat a fait parvenir le 5 mars 1973 le texte du projet d'accord entre la FAO et l'ICCAT au Directeur Général de la FAO. Lors de sa réunion au mois de juin 1973, le Conseil de la FAO a étudié le texte du projet d'accord et l'a approuvé, sujet à confirmation de la part de la Conférence, conformément à l'Article XXIV-4 (c) du Règlement Général Intérieur de l'Organisation.

ii) *IATTC*

Les relations de travail avec l'IATTC se sont poursuivies, ainsi qu'un échange d'information scientifique sur diverses questions d'intérêt commun. Du à un manque de fonds, l'ICCAT n'a pas été représentée à la réunion annuelle de l'IATTC qui a eu lieu à Washington, D. C. (Etats-Unis).

iii) *ICSEAF*

Suivant les directives du Conseil, le Secrétaire Exécutif s'est entretenu à plusieurs reprises avec le Secrétaire Exécutif de l'ICSEAF au sujet des relations de travail entre les deux Commissions. Ils ont convenu que ces relations pourraient être initiées au moyen d'un document établissant les bases d'une collaboration, sujet à l'approbation des deux Commissions. Les deux Secrétaires ont préparé ensemble un projet de document qui figure à l'Annexe 7 aux Compte-Rendus de la Troisième Réunion Ordinaire de la Commission.

iv) *Autres Organismes*

Le Secrétariat a maintenu de bonnes relations avec d'autres organismes internationaux et en particulier avec le Conseil International pour l'Exploration de la Mer (CIEM) et la Commission Internationale pour les Pêcheries de l'Atlantique Nord-Ouest (ICNAF).

On estime cependant qu'une collaboration encore plus étroite avec l'ICNAF serait souhaitable. Il conviendrait donc que le Secrétariat de l'ICCAT soit représenté aux réunions de l'ICNAF, étant donné que la grande expérience qu'a cette dernière des problèmes concernant les réglementations et le contrôle de la pêche pourrait nous être d'une grande assistance.

4. Coordination de la recherche

Le Secrétariat a préparé un rapport détaillé à ce sujet (voir «Rapport du Secrétariat sur les Activités de Coordination et de Recherche»).

5. Publications

i) *Procédure de distribution*

Conformément à la décision du Conseil, les publications sont distribuées gratuitement à tous les gouvernements des pays membres et à titre d'échange aux organismes officiels d'autres pays, aux organismes internationaux et aux institutions nationales à but non lucratif.

Conformément à la même décision, le Secrétariat a commencé, à titre d'essai, à vendre des exemplaires du «Manuel d'Opérations» à un prix moyen de U.S. \$ 2 l'exemplaire, à des entités commerciales et industrielles, ou à des personnes intéressées qui en faisaient la demande. Les frais d'expédition sont également facturés.

ii) *Rapport Biennal*

La I^e Partie du Rapport Biennal 1972-1973 a été imprimée dans les trois langues officielles et distribuée en octobre. Ce rapport fait part des activités de la Commission au cours de la première moitié de la période biennale 1972-1973.

iii) *Règlement du Personnel*

Le Secrétariat a préparé par ses propres moyens un volume sur le Règlement du Personnel qui avait été approuvé par la Commission à sa Deuxième Réunion Ordinaire.

iv) *Bulletin Statistique*

Le Bulletin Statistique, Vol. 3 (1973), a été préparé et envoyé aux personnes concernées. Une version préliminaire a été préparée en juillet, la version complète au mois d'août, la première révision en octobre, et la deuxième révision (définitive) au mois de février 1974.

v) *Recueil de Documents Scientifiques*

Conformément à la proposition du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS), le Secrétariat a préparé et distribué au mois de mai aux personnes intéressées le Recueil des Documents Scientifiques présentés à la dernière réunion du SCRS (1972).

vi) *Recueil de Données (Vol. 1 - Vol. 2)*

Le Secrétariat a préparé et distribué au mois de juin le Vol. 1 du Recueil de Données. Le Vol. 2 a été diffusé en novembre.

vii) *Bulletin d'Information*

Ainsi que ces dernières années, nous avons diffusé des Bulletins d'Information pour tenir toutes les personnes intéressées au courant des activités du Secrétariat et de la Commission en général.

6. Administration du Secrétariat

i) *Changements de personnel*

a) *Démissions*

Trois membres du Secrétariat ont quitté l'ICCAT cette année de leur propre initiative: Mme. Martha Sussmann, secrétaire bilingue; M. Juan Antonio Fernández, Adjoint Administratif, et Mlle. Gail Tibbo, auxiliaire en statistiques. Nous regrettons leurs services efficaces.

b) *Nouvelles incorporations*

Mlle. Lorna Dell, de nationalité anglaise, s'est incorporée au Secrétariat en tant que secrétaire polyglotte. Elle remplace Mme. Sussmann.

Mlle. Joannie Manning, de nationalité américaine, s'est récemment incorporée au Secrétariat en tant qu'auxiliaire en statistiques. Elle remplace Mlle. Tibbo.

ii) Le personnel du Secrétariat se compose actuellement des personnes suivantes:

		<i>Date d'incorporation</i>
Olegario Rodríguez-Martín, Secrétaire Exécutif	(P-5)	1 ^{er} juillet 1970
Makoto Miyake, Secrétaire Exécutif Adjoint	(P-4)	1 ^{er} novembre 1970
Adjoint Administratif	(G-6)	poste vacant
Ana M. ^a Mingote, Secrétaire polyglotte	(G-4)	1 ^{er} octobre 1970
Elisabeth Carel, Secrétaire polyglotte	(G-4)	1 ^{er} avril 1972
Lorna Dell, Secrétaire polyglotte	(G-4)	1 ^{er} février 1973
Joannie Manning, Auxiliaire en Statistiques		10 septembre 1973
Arnaud de Boisset, Expert en Statistiques		1 ^{er} octobre 1972
Amadeo Aguilar, Garçon de courses		1 ^{er} octobre 1970

iii) *Déplacements*

a) Au mois de mars 1973, le Secrétaire Exécutif a visité les pays suivants de la côte africaine membres de la Commission: le Maroc, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Ghana.

Il a eu l'occasion de s'entretenir avec le Directeur Général des Pêches de chacun de ces pays, et a également rencontré leurs collaborateurs administratifs et scientifiques. Il a aussi visité les laboratoires de recherche halieutique, et a été favorablement impressionné par les possibilités qu'ils offrent de collaborer aux programmes conjoints de la Commission.

Le Secrétaire Exécutif a pris note du grand intérêt et de la préoccupation de ces pays en ce qui concerne les pêcheries de thonidés, ainsi que de la confiance qu'ils ont en l'ICCAT en tant qu'organisme responsable de la conservation de ces ressources.

b) Le Secrétaire Exécutif Adjoint a visité le laboratoire du National Marine Fisheries Service, ainsi que le siège de PIATTC, à son retour de la conférence de Vancouver. Le but principal de sa visite était de mettre au point avec le NMFS la question du prêt des services d'un expert à l'ICCAT. Des informations récentes sur la recherche sur les thonidés dans le Pacifique et l'Atlantique ont également été échangées.

c) Au mois de juin 1973, le Secrétaire Exécutif a visité plusieurs pays sud-américains de la côte atlantique qui s'intéressent à la pêche des thonidés: le Mexique, le Vénézuéla, le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine. Ce voyage avait été prévu pour 1972 mais avait été remis à une date ultérieure pour diverses raisons.

Le Secrétaire Exécutif a rencontré les personnes responsables de la pêche dans ces pays, ainsi que les biologistes et les experts en statistiques de pêche qui travaillent en étroite collaboration avec les administrations de la pêche.

Nous espérons que ces rencontres s'avéreront du plus grand intérêt pour l'ICCAT en ce qui concerne ses relations à niveau international, et aideront également le Secrétariat à recueillir l'information statistique.

d) *Autres déplacements*

Le Secrétariat s'est également déplacé pour assister aux réunions mentionnées ci-dessus, telles que la CECAF, la Conférence Technique sur le Développement et le Contrôle de la Pêche, le COFI, le CIEM, etc.

O. Rodriguez-Martín
Secrétaire Exécutif

RAPPORT FINANCIER DU SECRÉTARIAT POUR 1973 *

COM/73/11 (Révisé)

1. Rapport du Commissaire aux Comptes

Le Commissaire aux Comptes désigné par l'«Instituto de Censores de Cuentas de España» a examiné les comptes et le bilan de la Commission au 31 décembre 1972. Conformément à l'Article 9-3 du Règlement Financier et à la recommandation formulée par le Conseil à sa Deuxième Réunion Ordinaire, le Secrétariat a envoyé une copie du Rapport du Commissaire aux Comptes à tous les gouvernements des pays membres au mois de mars 1973. Un extrait de ce rapport figure à la I^e Partie du Rapport Biennal 1972-1973.

2. Etat actuel des comptes de la Commission

Le *Tableau 1* indique l'état des comptes à la fin de l'année fiscale 1972, mais comprend également l'état des contributions de 1972 versées entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 1973, et de celles qui sont encore en instance de recouvrement, ainsi que l'affectation de ces fonds par la Commission.

Le *Tableau 2* fait état de la contribution de chacun des pays membres. Les contributions en instance de recouvrement s'élèvent à \$ 10.655,00 (1973), ce qui, ajouté aux \$ 4.196,58 de 1972, donne un total de \$ 14.851,58.

Les fluctuations du taux de change du dollar ont entraîné une dévaluation de 20 % de la valeur du budget (c'est-à-dire que la valeur relative actuelle de la pesète a augmenté de 25 %), depuis son approbation en décembre 1971.

Le Secrétariat s'est en conséquence vu forcé de réduire au maximum ses activités de façon à compenser cette réduction des fonds. Les chapitres «Voyages»,

* Quelques modifications ont été apportées au Rapport Financier présenté lors des réunions.

«Salaires», «Equipement de bureau» et «Coordination de la recherche» ont fait l'objet de réductions particulièrement importantes. Nous étions de plus préoccupés au sujet des «Frais de réunion», du fait que la réunion avait lieu cette année au dehors.

Néanmoins, grâce à une limitation stricte des dépenses à Paris et aux services gracieusement offerts par les autorités françaises, ce chapitre du budget n'a souffert qu'une augmentation limitée. En conséquence, les dépenses se sont trouvées à la fin de l'année fiscale pratiquement égales au budget prévu, ce que nous considérons un excellent résultat étant donné les circonstances.

Le *Tableau 3* indique le total des revenus et des dépenses de 1973.

Le *Tableau 4* indique la situation des comptes au 31 décembre 1973. Le solde en caisse et banque s'élève à \$ 9.498,99.

3. Révision du Fonds de Roulement

Le solde du Fonds de Roulement était de \$ 17.795,19 à la fin de l'exercice fiscal de 1972. Une fois inclus les apports non prévus au budget correspondant à l'année 1973, le Fonds de Roulement s'élève à \$ 22.974,93.

4. Budget 1974-1975

Le Secrétaire Exécutif a présenté un budget estimé pour 1974-1975 (document COM/73/7 Sup. 1 Corrigé — Novembre 1973) qui a été approuvé par la Commission (Appendice 3 à l'Annexe 5 aux Compte-Rendus de la Troisième Réunion Ordinaire de la Commission).

5. Contributions des pays membres (1974-1975)

Le calcul des contributions par pays a été effectué pendant les réunions de la Commission, une fois approuvé le budget, et conformément à l'Article X de la Convention (Appendice 5 à l'Annexe 5 aux Compte-Rendus).

TABLEAU 1

Solde à la fin de l'exercice 1972

ACTIF			PASSIF	
	\$		\$	\$
Caisse (au 31-XII-72)	28,045.23	Au budget de 1973	16,000.00	
Contribution du Brésil	6,144.00	Au budget de 1973	<u>4,000.00</u>	20,000.00
Contribution des Etats-Unis	5.00	Fonds de Roulement	17,310.83	
Contribution du Ghana	4,196.58	Fonds de Roulement	400.63	
(en instance de recouvrement au 31-XII-73)		Fonds de Roulement	<u>83.73</u>	17,795.19
		Solde en faveur de la France, reporté au budget de 1973	595.62	595.62
TOTAL	<u>38,390.81</u>	TOTAL		<u>38,390.81</u>

TABLEAU 2

Etat des contributions des pays membres en 1973

	<i>Solde 1972</i>	<i>Contributions pour 1973, approuvées par la Commission</i>	<i>Contributions perçues</i>	<i>Solde 1973</i>
	\$	\$	\$	\$
Brésil		6,314.00		— 6,314.00
Canada		6,877.00	6,877.00 (16-II)	
France	+ 595.62	19,687.00	19,091.38 (8-V)	
Ghana	— 4,196.58	4,341.00		— 8,537.58
Japon		19,230.00	19,230.00 (22-III)	
Corée		10,175.00	10,175.00 (23-III)	
Maroc		8,700.00	9,563.64 (23-V)	+ 863.64
Portugal		11,207.00	11,207.00 (21-V)	
Sénégal		2,031.00	2,031.00 (17-I-74)	
Afrique du Sud		3,882.00	3,882.00 (7-V)	
Espagne		22,473.00	22,473.00 (7-VIII)	
Etats-Unis	— 5.00	20,083.00	20,600.00 (16-II)	+ 512.00
	+ 595.62			+ 1,375.64
	— 4,201.58			— 14,851.58
TOTAL	— 3,605.96		125,130.02	— 13,475.94
Correspondant au budget de 1972			— 5.00	
Correspondant au budget de 1974			— 1,375.64	
<i>Versé en cours d'année au titre de l'exercice de 1973</i>			123,749.38	
<i>Versé en 1972 au titre de l'exercice de 1973</i>			+ 595.62	
Versement total au budget de 1973			124,345.00	
En instance de recouvrement en 1973			+ 10,655.00	
Versements estimés au budget de 1973		135,000.00	135,000.00	

TABLEAU 3

Recettes et dépenses (au 31 décembre 1973)

RECETTES		DEPENSES	
	\$		\$
Solde de trésorerie au 1-I-1973	28,045.23	Budget ordinaire 1973	154,987.69
Contribution du Brésil, 1972	6,144.00	Caisse et banque	9,498.99
Contribution des Etats-Unis, 1972	5.00		
Versé en cours d'année au titre du budget de 1973	123,749.38		
Côte d'Ivoire (contribution pour 1973, non inscrite au budget)	2,031.00 ¹		
Intérêts des c/c bancaires (1 ^{er} semestre)	817.06 ¹		
Intérêts des c/c bancaires (2 ^e semestre)	1,714.36 ¹		
Différences dues au change	129.98 ¹		
Ventes du «Manuel d'Opérations»	475.03 ¹		
Solde en faveur des Etats-Unis	512.00		
Solde en faveur du Maroc	863.64		
TOTAL	164,486.68	TOTAL	164,486.68

1. Transférés au Fonds de Roulement (\$ 5,167,43).

TABLEAU 4

Situation de trésorerie (au 31 décembre 1973)

ACTIF		PASSIF	
	\$		\$
En caisse et banque au 31 octobre	9,498.99	Solde en faveur des Etats-Unis	512.00
Contributions en instance de recouvrement:		Solde en faveur du Maroc	863.64
Du budget de 1972	4,196.58	Fonds de Roulement	22,974.93
Du budget de 1973	10,635.00		
TOTAL	24,350.57	TOTAL	24,350.57

Le Bilan de la Commission à la fin de l'exercice de 1973 et le Résultat du Budget des Dépenses pour 1973 figurent dans les tableaux suivants, qui sont extraits du Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'année 1973, qui a été diffusé aux délégués en avril 1974.

**Bilan de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés
de l'Atlantique à la fin de l'exercice de 1973**

ACTIF	PASSIF
<i>Disponible:</i>	<i>Revenus anticipés:</i>
BANCO EXTERIOR DE ESPAÑA	Reçu du Maroc au titre de l'exer-
C/C en dollars \$ 7,635.72	cice de 1974 \$ 863.64
C/C en Ptas. non-convertibles 96,301.08	Reçu des Etats-Unis au titre de
C/C en Ptas. convertibles 13,092.40	l'exercice de 1974 \$ 512
Caisse Ptas. 539.90	\$ 1,375.64
TOTAL Ptas. 109,933.38	
Au taux de 59 Ptas. = 1 \$ \$ 1,863.27	
TOTAL \$ 9,498.99	
<i>Exigible:</i>	<i>Patrimoine acquis:</i>
Contributions en instance de recouvrement:	Des exercices précédents \$ 19,035.77
BRÉSIL \$ 6,314	De l'exercice de 1973 \$ 2,271.70
GHANA, 1972 \$ 4,196.58	\$ 21,307.47
GHANA, 1973 \$ 4,341	
\$ 14,851.58	
<i>Immobilisation:</i>	<i>Fonds de Roulement:</i>
Acquisitions préalables \$ 18,884.21	Selon le détail ci-joint \$ 22,974.93
Acquis en 1973 \$ 2,271.70	
TOTAL \$ 21,155.91	
CAUTIONS \$ 151.56	
TOTAL \$ 45,658.04	TOTAL \$ 45,658.04
Madrid, 15 Mars, 1974	
Mobilier cédé par le Sous-Secrétariat Espagnol de la Marine Marchande	Sous-Secrétariat Espagnol de la Marine Marchande, pour mobilier cédé
\$ 3,365.38	\$ 3,365.38

**Résultat du Budget des Dépenses de l'exercice 1973 de la Commission
Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique**

<i>Chapitres</i>	<i>Inscrit au budget</i>	<i>Dépenses de l'année</i>	<i>Achat de biens</i>	<i>Engagé</i>	
				<i>en plus</i>	<i>en moins</i>
1. Personnel	\$ 87,500	\$ 90,164.32		\$ 2,664.32	
2. Voyages	10,000	8,525.49			\$ 1,474.51
3. Réunions	19,000	20,386.13		1,386.13	
4. Publications	11,000	10,186.10			813.90
5. Équipement de bureau	2,000		\$ 2,271.70	271.70	
6. Frais de bureau	13,000	13,503.79		503.79	
7. Frais divers	2,500	2,587.38		87.38	
8. Coordination et recherche	10,000	7,362.78			2,637.22
Total des engagements de l'année 1973	\$ 155,000	\$ 152,715.99	\$ 2,271.70	\$ 4,913.32	\$ 4,925.63
A déduire: Engagé en moins \$ 4,925.63					
Engagé en plus \$ 4,913.32					
Solde de l'exercice de 1973 \$ 12.31					

Madrid, le 15 Mars 1974

Le Secrétaire Exécutif:
OLEGARIO RODRÍGUEZ MARTÍN

Certifié conforme:
ALEJANDRO OLIVER Y TRUJILLO
Commissaire aux Comptes

RAPPORT DU SECRETARIAT SUR LES ACTIVITÉS DE COORDINATION ET DE RECHERCHE

COM/73/15 — SCRS/73/7 (Révisé)

I. STATISTIQUES

Le recueil de données précises, adéquates et à jour, est l'un des aspects les plus importants du travail du Secrétariat. Le Secrétariat a pris contact directement pour la première fois en 1973 avec l'industrie de la pêche par l'intermédiaire d'experts détachés dans les ports. Il s'agit cependant encore d'un simple programme complémentaire, étant donné que la plus grande partie des données est transmise par les administrations nationales.

Les tableaux 1 à 3 (qui figurent à l'Addendum 2 à l'Appendice 2 au Rapport du SCRS) indiquent le genre de données qui ont été présentées et à quelle date. Il est évident que beaucoup plus de pays ont collaboré cette année qu'auparavant, et les données ont été transmises bien plus rapidement. Le voyage du Secrétaire Exécutif dans les pays d'Amérique du Sud et d'Amérique Centrale a aidé à améliorer nos relations avec ces pays et nous comptons sur une collaboration plus étroite dans l'avenir.

1. Statistiques recueillies par l'intermédiaire des administrations nationales

Par circulaire en date du 8 avril 1973, le Secrétariat a prié les pays membres de lui faire parvenir ces données, selon les directives établies par le SCRS. Les pays non membres qui capturent une quantité appréciable de thonidés et espèces voisines ont également été priés de collaborer à ce programme.

Les données requises sont groupées en quatre catégories:

- a) Données de la Tâche 1 — Captures totales et nombre de bateaux. — Date limite 31 mai.
- b) Données de la Tâche 2 — Données de captures-effort par zones (carrés de $1^{\circ} \times 1^{\circ}$ ou de $5^{\circ} \times 5^{\circ}$) et par mois (ou trimestres). Date limite 31 août.
- c) Données résumées de la Tâche 2 — Données de captures-effort par zones plus étendues. Date limite 31 mai.

- d) Données biologiques — Fréquence actuelle de taille des échantillons. — Date limite 30 avril pour les données déjà disponibles, 31 août pour les données venant d'être traitées.
- e) Données biologiques résumées — Captures par classes de tailles (ou fréquence pondérée par tailles). — Date limite 31 août.

De plus amples détails sont fournis à la section 4-ii.

2. Organigrammes préparés par les administrations nationales

Conformément aux directives établies à la dernière réunion du SCRS, le Secrétariat a prié les pays, d'abord par circulaire en date du 31 janvier, puis de nouveau le 25 mai, de lui faire parvenir des organigrammes. L'information contenue dans ces organigrammes s'étant avérée très inégale, le Secrétariat s'est adressé directement à chacun des pays concernés au mois d'août en les priant de compléter leurs renseignements de façon à les aligner avec ce qui avait été décidé par le SCRS.

3. Travaux de statistique intéressant directement le Secrétariat

i) *Programme des Iles Canaries*

M. de Boisset, du personnel du Secrétariat, est détaché aux Iles Canaries depuis le 15 mai. Ses principales responsabilités sont:

- a) Recueillir des statistiques de transbordement et de débarquement sur la flottille internationale basée aux Canaries.
- b) Effectuer des échantillonnages biologiques de la dite flottille.
- c) Formuler des estimations des captures effectués par les unités locales en 1971 et 1972.
- d) Effectuer des enquêtes dans les ports pour obtenir les données de la Tâche 2 en ce qui concerne les unités locales.
- e) Effectuer des échantillonnages biologiques des bateaux locaux.

Les points c) à e) sont traités conjointement avec l'Institut Espagnol d'Océanographie. Conformément à un accord passé avec cet Institut, toutes les données ainsi recueillies lui sont communiquées pour traitement et analyse.

Une évaluation de ce programme figure à l'Appendice I.

ii) *Programme de la Côte Africaine*

Conformément à la «Résolution concernant l'amélioration de la procédure de collecte des données de l'ICCAT» adoptée à la dernière réunion du Conseil, le

Secrétaire Exécutif a fait part de ce programme le 22 janvier 1973. Les Etats-Unis se sont proposés à prêter les services d'un expert, et après avoir mis au point un certain nombre de détails, un accord, dont les grandes lignes sont comme suit, a été atteint entre le NMFS (Etats-Unis) et l'ICCAT.

- a) Que toutes les dépenses soient prises en charge par le NMFS à l'exception de celles encourues par l'expert pendant son séjour à Madrid.
- b) Que l'expert représente exclusivement l'ICCAT et reçoive des instructions du Secrétaire Exécutif.
- c) Qu'il demeure en Afrique de mai à octobre.
- d) Qu'il sera décidé à une date ultérieure si l'ICCAT l'enverra ou non aux Iles Canaries.
- e) Que toutes les données recueillies par cet expert soient conservées confidentiellement au Secrétariat, sauf dans le cas où le capitaine du bateau examiné aura autorisé leur divulgation.

M. E. Holzapfel, de nationalité américaine, a été choisi pour ce poste. Il a visité le Secrétariat pour se mettre au courant avant de se rendre au Ghana pour entreprendre son travail.

Il a travaillé en collaboration avec les experts ghanéens au recueil de statistiques et d'échantillons biologiques des flottilles étrangères qui pêchent au large de l'Afrique. Ce programme, qui s'est terminé en décembre, s'est déroulé avec succès et l'évaluation que nous en avons fait figure à l'Appendice III.

iii) Côte nord de l'Espagne

Le programme d'enquêtes dans les ports et d'échantillonnage biologique initié en 1972 a été poursuivi à plus grande échelle par l'Institut Espagnol d'Océanographie. Le Secrétariat a de nouveau fourni une assistance technique à ce programme. Il a été convenu que l'Institut se chargerait d'informer des résultats.

iv) Livres de bord

Le Secrétariat avait prié il y a quelque temps les scientifiques de lui faire parvenir des modèles de livres de bord, afin de lui permettre d'établir des registres standards pour chaque type d'engin, afin de venir en aide aux pays qui ne disposent pas encore d'un système de livres de bord. Des formulaires ont été établis pour les pêcheries suivantes :

- a) Grands senneurs.
- b) Grands canneurs.
- c) Usages multiples — convient surtout aux palangriers.
- d) Madragues.

Des formulaires ont également été préparés pour les enquêtes dans les ports.

Les livres de bord destinés aux grands senneurs et canneurs sont pratiquement identiques à ceux de l'ICCAT, alors que le formulaire «usages multiples» est basé sur ceux des palangriers japonais, coréens et du Taiwan. Etant donné que la plupart des bateaux américains dans l'Atlantique utilisent les registres de l'IATTC, et que la plupart des palangriers orientaux ont un formulaire standard commun, nous avons pensé que les formulaires ICCAT devraient se rapprocher de ces modèles de façon à ce qu'un bateau se déplaçant d'un océan à l'autre ne soit pas obligé d'enregistrer ses opérations sur des formulaires différents. Ceci facilite également le recueil des données par les personnes qui travaillent dans les ports.

Des modèles de tous les formulaires ont été présentés aux administrations nationales et les pays suivants ont décidé d'adopter les formulaires ICCAT.

Espagne

L'Espagne a adopté les formulaires pour senneurs et canneurs (a) et (b) pour les bateaux de fort tonnage qui pêchent au large de la côte africaine. Ils ont été distribués par l'intermédiaire des armateurs et l'Institut Espagnol d'Océanographie a décidé de prendre en charge entièrement le recueil et le traitement des données. Le Secrétariat a aidé à distribuer les livres de bord aux pêcheurs, en leur fournissant par la même occasion des conseils sur leur utilisation, et à les relever sur les bateaux.

Le Secrétariat a également aidé à préparer des formulaires pour les enquêtes dans les ports des Canaries et de la côte nord de l'Espagne.

Ghana

Les scientifiques ghanéens ont adopté les formulaires a), b) et c) et les ont diffusés parmi la flottille internationale basée à Téma, à l'exception bien entendu des bateaux qui disposaient déjà de livres de bord.

Panama

Les experts ICCAT dans les ports ont prié les capitaines de bateaux navigant sous pavillon panaméen de collaborer à l'utilisation des livres de bord.

Maroc

A sa demande, nous avons fourni au Maroc des formulaires pour les madragues, ainsi que pour les enquêtes dans les ports.

Libye

A sa demande nous avons établi un formulaire convenant à ses pêcheries à la madrague.

4. Traitement et diffusion des données

i) *Données de la Tâche 1 — Bulletin Statistique*

Toutes les données disponibles de la Tâche 1 ont été publiées dans le Bulletin Statistique (Vol. 3). Etant donné qu'une grande partie des données a été reçue fin mai et en juin, une première version a été diffusée début juillet aux scientifiques directement concernés. La première version officielle est sortie début septembre, alors que nous disposions déjà de 90 % des données de 1972. Une révision a été faite en novembre et la version définitive a été diffusée au mois de janvier 1974.

Les efforts se sont surtout portés sur l'obtention de données concernant les bateaux navigant sous pavillon panaméen, au moyen de contacts avec le gouvernement panaméen, les entreprises privées pour lesquelles travaillent ces bateaux, l'ORSTOM, etc. Les experts ICCAT détachés dans les ports ont joué un rôle important à cet égard, ainsi que les scientifiques ghanéens. Des données ont été obtenues sur trente des quarante (environ) unités inscrites à Panama et pêchant dans l'Atlantique.

ii) *Données de la Tâche 2 et biologiques — Recueil de Données*

Certaines administrations nationales ont transmis des mensurations relevées dans les ports, qui ont été résumées par le Secrétariat. Cependant, la plupart des pays qui ont envoyé des données de la Tâche 2 et/ou biologiques au Secrétariat ont suivi les directives du SCRS. La personne qui rassemble ces données les diffuse généralement parmi les scientifiques directement concernés, en même temps qu'elle les transmet au Secrétariat.

De plus, en 1973, le Secrétariat a également recueilli des données directement dans les ports. Comme nous l'avons expliqué, la plupart ont été transmises aux administrations nationales pour analyse mais certaines données concernant les flottilles étrangères ont été retenues par le Secrétariat. Certaines de ces données ont été résumées manuellement en 1973.

Toutes les données présentées par les administrations nationales, ainsi que celles qui sont résumées par le Secrétariat, sont publiées dans la série du Recueil de Données, à l'exception de celles qui ont déjà été publiées par les administrations nationales.

iii) *Manuel d'Opérations*

Le Manuel d'Opérations publié en 1972 s'est avéré être un excellent moyen d'informer les personnes concernées de nos besoins en statistiques. Le Secrétariat reçoit constamment des demandes d'exemplaires destinés à des centres de recherche, l'industrie privée, etc. (180 exemplaires vendus, 100 distribués gratuitement).

Nous devrions à l'avenir envisager la possibilité d'ajouter une Section comprenant des instructions sur la façon de tenir les livres de bord et de recueillir les données par la suite.

5. Problèmes actuels et projets pour l'avenir

i) *Données exactes et adéquates*

a) *Ventilation par espèces*

Nous devons encore faire face à de nombreux problèmes à cet égard. Certains pays ne peuvent fournir de données que sur les captures totales de thonidés et espèces voisines. De plus, il y a souvent quelque confusion concernant la classification par espèces lorsque des noms locaux sont utilisés. Le Secrétariat a maintenant une plus grande expérience pour détecter et corriger ces erreurs, surtout depuis que nous avons initié notre programme d'échantillonnage directement sur place.

b) *Pays de pavillon*

Ce problème est déjà pratiquement résolu.

c) *Divergences entre les données provenant de sources diverses*

Ceci est encore l'un des principaux problèmes auxquels le Secrétariat doit faire face, étant donné que la vérification, la détection des erreurs et leur examen demande pas mal de temps et d'effort. De plus, les personnes qui ont fourni les données ne répondent pas toujours à nos demandes d'explications.

d) *Administrations nationales peu familiarisées avec les données*

Les correspondants nationaux de certains pays ne sont pas très familiarisés avec les statistiques de thonidés, et dans certains cas ne sont que les responsables de la section statistique. Les données qu'ils transmettent peuvent donc faire surgir les problèmes a) et c) ci-dessus. L'expérience acquise par le Secrétariat lui permet maintenant de détecter plus facilement les erreurs, mais il s'agit d'une question qui peut demander beaucoup de temps étant donné que les corrections doivent être incorporées par les administrations nationales elles-mêmes.

ii) *Données à jour*

Des progrès ont été réalisés en 1973 pour obtenir des données à jour. Nous avons par exemple diffusé début juillet une version préliminaire du Bulletin Statistique comprenant près de 80 % des captures atlantiques totales, alors qu'en 1972 nous n'avions pu le faire qu'à la fin du mois d'août. Cependant, quelques pays ont encore du mal à transmettre rapidement les données.

Quelques-unes des raisons principales pour lesquelles les données sont transmises avec retard sont indiquées ci-dessous :

a) Retard de la part des bateaux de pêche pour fournir les données. Ceci est surtout grave dans le cas des palangriers, qui peuvent rester en mer de six à douze mois à chaque voyage. Une solution consisterait à transmettre les débarquements au lieu des captures (bien que ces dernières soient préférables), ou à transmettre les données de capture par télégramme.

b) Retard de la part des administrations nationales dans le traitement des données. La vérification des données d'input et d'output, ainsi que le traitement de l'information, peut évidemment représenter un très long travail. De plus, tout incident concernant l'équipement peut retarder de plusieurs mois la compilation des données.

c) Retard dans l'acheminement des données. Les retards dans la transmission des données sont souvent causés par des lenteurs administratives dans les administrations nationales. Ce problème est sans doute le plus difficile à résoudre.

iii) *Recommandations du Secrétariat pour l'amélioration des statistiques*

Le Secrétariat a présenté en 1973 au SCRS quelques recommandations portant sur l'amélioration des statistiques, qui ont été approuvées. Leur texte modifié figure en tant qu'Addendum 3 à l'Appendice 3 au rapport de ce Comité.

II. MARQUAGE

1. Marquages effectués par les pays membres

Nous reproduisons ci-dessous les renseignements reçus depuis la réunion de 1973 du SCRS (et jusqu'au mois d'octobre 1973) sur les croisières de marquage effectuées par les pays membres.

2. Contribution du Secrétariat

Comme ces dernières années, le Secrétariat a collaboré avec les pays qui initiaient des opérations de marquage en leur fournissant des marques et le matériel annexe nécessaire pour les croisières. Le matériel fourni en 1973 est comme suit :

<i>Pays</i>	<i>Marques</i>	<i>Berceaux de marquage</i>	<i>Aiguilles</i>
Afrique du Sud	1,000	2	120
Ghana	700	—	—

<i>Organisme</i>	<i>Epoque</i>	<i>Zone</i>	<i>Engin</i>	<i>Nombre de poissons marqués</i>
Afrique du Sud	19-10-72 22-10-72	Au large de Cape Point	Pêche sportive	101 germons
Afrique du Sud	19-12-72 27-12-72	Au large de Cape Point	Pêche sportive	83 germons
Canada	5- 8-73 23- 8-73	Au large de Terre- Neuve et du Golfe du Saint-Laurent	Pêche sportive	15 thons rouges
Canada	5- 8-73 14- 8-73	New Jersey et New York	Senne coulissante	156 thons rouges
Canada	3-10-73	Golfe du Saint-Laurent	Harpon	1 thon rouge
Orstom	18- 6-73 30- 6-73	Au large de Pointe-Noire		396 albacores 397 thons obèses 20 listaos
Orstom	6- 8-73 17- 8-73	Au large de Sao Tomé	Senne coulissante	606 albacores 7 listaos
Orstom	20- 8-73 29- 8-73	Golfe de Guinée		280 albacores 41 thons obèses 88 listaos
WHOI (Etats-Unis)	1- 1-73 11-10-73	Floride et Massachusetts	Pêche sportive	37 thons à nageoires noires 11 albacores 130 thons rouges 58 listaos 680 voiliers 253 makaires blancs 93 makaires bleus
WHOI (Etats-Unis)	1- 7-73 31- 8-73	New Jersey et New York	Senne coulissante	264 thons rouges 1 listao
Orstom	24- 9-73 6-10-73	Au large de Pointe-Noire		12 albacores 2 thons obèses
Orstom	29-10-73 14-11-73	Au large de Ghana		9 thons obèses 291 albacores 8 listaos

Nous avons été obligés de refaire notre stock de marques cette année, et en avons acquis un millier par l'intermédiaire de M. le Dr. A. C. Jones, du NMSF de Miami. L'IATTC a également eu l'amabilité de nous fournir une quantité suffisante de dards à pointe barbée.

3. Tirages au sort

Conformément à la décision adoptée à la réunion de 1972 du SCRS, le Secrétariat a tenu deux tirages au sort en 1973, l'un pour les thonidés tropicaux exclusivement (albacore, listao, thon obèse) avec un total de 223 récupérations, l'autre pour tous les autres thonidés et les espèces voisines, avec un total de 242 récupérations.

Les gagnants ont été le capitaine d'un sennecur canadien et un docker du Puerto-Rico. Les récompenses, qui s'élevaient à US \$ 300 chacune, ont été transmises aux gagnants par l'intermédiaire du correspondant pour le marquage du pays concerné.

Un ventilation par pays des marques récupérées figure au tableau suivant:

Résumé des récupérations de marques ayant participé aux tirages au sort de 1972 (tenus en 1973)

<i>Récupérations effectuées par:</i>	<i>Organisme ayant effectué le marquage</i>					<i>Total</i>
	<i>Orstom</i>	<i>Etats-Unis</i>	<i>Canada</i>	<i>Maroc</i>	<i>France</i>	
Canada		15	14			29
Congo	1					1
Cuba		1				1
France	96				9	105
Italie	3					3
Côte d'Ivoire	3					3
Japon	2	13				15
Corée		1				1
Maroc				3		3
Portugal (y compris l'Angola)	3					3
Sénégal	34					34
Espagne	1			2	18	21
Taiwan					1	1
Etats-Unis (y compris Puerto Rico)	80	117	40			237
U.R.R.S.		2				2
Vénézuéla		6				6
	223	155	54	5	28	465

Décembre 1973

RAPPORT DE TRAVAUX EN COURS CONCERNANT LE PROGRAMME DES ILES CANARIES

1. Statistiques de débarquement de la flottille internationale basée aux Canaries

Toutes les entreprises commerciales nationales et internationales et toutes les agences de transbordement des Iles Canaries ont été contactées. Elles se sont montrées tout à fait disposées à collaborer et nous ont fourni presque tous les registres de transbordement du début de 1972 à l'heure actuelle. Les renseignements comprennent: débarquements par espèces, état du poisson, taille du poisson, sorties. Une attention toute spéciale a été portée aux débarquements effectués par des bateaux navigant sous pavillon panaméen. Les données ont été résumées et utilisées pour vérifier et compléter notre Bulletin Statistique.

2. Echantillonnages biologiques de la flottille internationale

Les armateurs, tout comme les capitaines de la plupart des bateaux internationaux, se sont montrés tout à fait disposés à collaborer lorsque nous avons effectué des mensurations de poissons. Notre échantillonnage biologique a cependant été limité par le fait que notre expert était basé à Tenerife alors que la plupart des bateaux débarquent à Las Palmas. Des tâches plus urgentes l'ont malheureusement empêché de se déplacer à Las Palmas assez souvent pour obtenir un échantillonnage adéquat.

3. Données de captures — petits bateaux locaux — 1971-73

Nous avons eu à faire face à quelques problèmes concernant l'identification des espèces et l'exactitude des statistiques de captures des petits bateaux locaux dans les ports isolés des îles de Tenerife, Hierro, La Palma et Gomera. L'Institut Espagnol d'Océanographie, avec l'aide du Secrétariat de l'ICCAT, a mis en route cette année d'importantes enquêtes dans ces ports. Notre expert basé à Tenerife s'est rendu, en compagnie d'un employé de l'Institut Espagnol d'Océanographie, dans les ports où il s'est assuré la collaboration d'une personne pour enregistrer quotidiennement les captures des bateaux locaux. Ces «coordinateurs» nous ont également aidé à obtenir la plupart des données disponibles concernant les années précédentes. L'expert a visité les ports à intervalles réguliers pour recueillir les données, et également pour éclaircir les questions d'identification des espèces. De

plus, de nombreux échantillonnages biologiques ont été effectués. Nous avons recueilli pour 1971-72 des statistiques précises de débarquement, avec identification correcte des espèces. Pour 1973, outre les données de débarquement, nous rassemblons des renseignements sur la distribution saisonnière et géographique des captures et de l'effort (correspondant aux données de la Tâche 2).

4. Données de captures — grands bateaux locaux — 1971-73

Quelques bateaux de fort tonnage quittent la péninsule chaque année pour aller pêcher aux Canaries. La plupart de leurs prises sont débarquées à Lanzarote. Notre expert a pu établir des contacts utiles avec les fabriques de conserves des environs, qui lui ont fourni les données nécessaires pour 1971-73. Nous avons tenté d'établir un système de livres de bord pour ces bateaux, mais ce projet n'a pas encore abouti.

5. Conclusions

Une attention particulière a été portée en 1973 à la correction des statistiques et à l'échantillonnage biologique en ce qui concerne les bateaux locaux de faible et de fort tonnage. Ce programme a très bien marché, sauf en ce qui concerne l'établissement d'un système de livres de bord pour les grands bateaux locaux. Nous espérons que ce programme pourra à l'avenir être poursuivi et même intensifié par l'Institut Espagnol d'Océanographie seul. Le Secrétariat continue néanmoins à travailler avec l'Institut pour le moment.

Nous avons prêté une attention secondaire à la collecte de statistiques et d'échantillons biologiques concernant la flottille internationale. Ces renseignements nous ont néanmoins permis de :

- i) Rassembler des statistiques sur les pays qui ne transmettent pas leurs données de captures au Secrétariat.
- ii) Obtenir une estimation des prises actuelles.
- iii) Rassembler des données biologiques.
- iv) Poursuivre le contrôle des pêcheries.
- v) Aider les pêcheurs à remplir les livres de bord.
- vi) Vérifier les statistiques transmises par des scientifiques et les administrations nationales de divers pays.

Cependant, si nous voulons utiliser ces renseignements pour obtenir des statistiques complètes d'ensemble concernant les thonidés de l'Atlantique, nous devrions tout d'abord effectuer l'étude de sept ou huit centres de pêche importants, outre ceux que les experts de l'ICCAT étudient à l'heure actuelle. Il est donc plus pratique pour nous de continuer à utiliser les statistiques fournies par les administrations nationales, en les complétant avec des données rassemblées par l'ICCAT.

RAPPORT DE TRAVAUX EN COURS CONCERNANT LE PROGRAMME AFRICAÏN

1. Principales tâches assignées

1. Etablir la liste complète des bateaux.
2. Prendre note des débarquements et des transbordements dans les ports.
3. Echantillonner le poisson en vue de mensurations biologiques.
4. Encourager les pêcheurs à tenir des livres de bord.
5. Estimer les captures accumulées à l'heure actuelle et télégraphier les chiffres à PICCAT (à titre d'essai).

Les tâches suivantes ont été considérées prioritaires :

- a) Obtenir des données de capture et des échantillons biologiques sur la flottille américaine de pêche de surface (à l'exclusion du Canada et de Cuba).
- b) Obtenir des données de capture et des échantillons biologiques sur les palangriers navigant sous pavillon panaméen.

Et ensuite :

- c) Obtenir des échantillons biologiques sur les palangriers coréens et du Taiwan.
- d) Relever les livres de bord des bateaux espagnols de pêche de surface.

2. Progrès réalisés

1. Lieu de l'affectation

L'expert a été détaché à Téma (Ghana) et a effectué un déplacement à Abidjan (Côte d'Ivoire). Les scientifiques ghanéens lui ont apporté une aide précieuse, et les entreprises commerciales et de pêche, ainsi que de nombreuses compagnies de navigation, se sont également montrées tout à fait disposées à collaborer.

2. Difficultés rencontrées

i) Le problème le plus gênant a été l'irrégularité des services postaux. Deux paquets contenant des données importantes ont été expédiés au Ghana au mois d'août, mais ne sont jamais parvenus à destination. Etant donné que les services de

photocopie à sa disposition étaient très limitées, l'expert n'a pas pu nous faire parvenir de doubles de ces données manquantes. D'autres données qu'il nous a fait parvenir par la suite ont de ce fait également perdu de leur valeur.

ii) L'ICCAT ne dispose d'aucun fonds affecté à ce programme, et nous dépendons donc totalement de la générosité du NMFS, dont la responsabilité matérielle à cet égard aurait pu être moindre si l'ICCAT avait été à même d'apporter une aide financière. Toutes les directives ont cependant été fournies par le Secrétaire Exécutif.

iii) Un autre problème qui s'est posé concerne la réglementation de la taille minimum de l'albacore. L'expert a observé qu'après l'entrée en vigueur de la réglementation les capitaines se sont montrés plus réservés et moins disposés à collaborer, surtout en ce qui concerne les mensurations de poisson.

3. Résultats obtenus

i) *Liste de bateaux.* Grâce au travail de l'expert et à l'aide de FORSTOM, le Secrétariat a été pour la première fois en mesure d'établir une liste complète des thoniers qui pêchent au large de Téma et d'Abidjan, avec leurs caractéristiques. Ceci nous aidera à suivre le développement de la pêche dans cette zone, ainsi qu'à vérifier le degré de couverture des données.

ii) *Registres de débarquement et de transbordement.* L'expert a obtenu à Téma tous les renseignements dont nous avons besoin concernant les bateaux de surface des divers pays. Si certaines de ces données ne s'étaient pas égarées dans le courrier, le Secrétariat aurait pu compiler des registres à jour sur les captures de surface.

iii) *Echantillonnage biologique.* Ceci a surtout été effectué par les scientifiques ghanéens qui ont échantillonné les captures de surface. La moitié de ces données a été perdue en route et les doubles ne nous sont pas parvenus à temps pour être incorporés au Vol. 2 de notre Recueil de Données. Le reste des données a néanmoins été inclus dans ce volume. Il a été difficile d'obtenir l'autorisation de relever des mensurations après l'entrée en vigueur de la réglementation concernant l'albacore, bien qu'il ait été clairement expliqué que nous n'en avons besoin qu'à des fins scientifiques. L'échantillonnage des palangriers s'est heurté, comme nous le craignons, à des difficultés d'ordre technique.

iv) *Livres de bord.* L'expert a tenté de s'assurer que tous les bateaux disposaient de livres de bord. Il n'a cependant pu le faire que par l'intermédiaire des agences, par manque de temps. Il a pu obtenir quelques exemplaires de registres de bateaux américains.

v) *Chiffres à jour de captures totales.* Cette tâche, qui consiste à estimer les captures totales et à télégraphier les chiffres à Madrid, avait été confiée à l'expert à titre d'essai. Il n'a cependant pas eu le temps de s'en occuper.

3. Evaluation

Ce programme a fourni une énorme quantité de données qui ont permis au Secrétariat de :

1. Obtenir des statistiques sur les pays qui ne transmettent pas leurs captures.
2. Contrôler le développement des pêcheries.
3. Eviter des doubles-comptes des captures.
4. Prendre note de débarquements qui n'avaient pas été signalés auparavant.
5. Obtenir des chiffres à jour sur les débarquements dans cette zone.
6. Rassembler des données biologiques sur les pêcheries qui n'avaient pas encore été étudiées.

Nous estimons que ce programme a dans l'ensemble très bien marché. Des données s'étendant sur une année sont cependant insuffisantes et il est indispensable de les recueillir sur une période de plusieurs années.

Dans le cadre de ce programme, nous avons l'impression d'avoir bien étudié les débarquements des bateaux de la pêche de surface au Ghana. Si nous pouvons obtenir des données similaires d'Abidjan, Dakar et l'Angola, le Secrétariat serait à l'avenir en mesure de rassembler tous les quinze jours des statistiques actuelles de débarquement, du moins en ce qui concerne la pêche de surface.

4. Remerciements

Le Secrétariat a beaucoup apprécié l'excellent travail réalisé par M. Holzapfel, l'expert choisi pour cette tâche, lequel s'est trouvé constamment accablé de travail dans un cadre qui ne lui était pas habituel. Nous tenons également à remercier le National Marine Fisheries Service (Etats-Unis), qui a complètement pris en charge ce programme du point de vue financier et qui a autorisé M. Holzapfel à travailler exclusivement selon les directives de l'ICCAT sans intervention de leur part.

L'aide apportée par le gouvernement ghanéen a facilité l'exécution de ce programme, et la collaboration des scientifiques ghanéens a contribué en grande partie à sa bonne marche.

Les entreprises de pêche américaines, japonaises, coréennes et du Taiwan, ainsi que de nombreuses compagnies de navigation, ont également joué un rôle important à cet égard.

CHAPITRE II

Rapports des Réunions

COMPTE-RENDUS DE LA TROISIEME REUNION ORDINAIRE DE LA COMMISSION

Paris, France

28 novembre - 4 décembre 1973

Sommaire

Compte-Rendus de la Première à la Quatrième Séance Plénière.

Annexe 1 — Liste des Participants.

Annexe 2 — Ordre du Jour.

Annexe 3 — Rapport des Réunions des Sous-Commissions 1 à 4.

Annexe 4 — Rapport du Groupe de Travail sur l'Inspection Internationale.

Annexe 5 — Rapport du Comité Permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD).

Annexe 6 — Rapport du Groupe de Travail sur la Réglementation concernant l'Albacore.

Annexe 7 — Relations ICCAT/ICSEAF.

Annexe 8 — Rapport de la Réunion du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS).

Inauguration officielle, 28 novembre 1973

1. La Commission a tenu sa Troisième Réunion Ordinaire au Centre de Conférences Internationales du Ministère des Affaires Etrangères, à Paris, France, sous la présidence de M. J. Touya.

2. M. Velitchkovitch, Secrétaire Général de la Marine Marchande, a souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs présents à la Troisième Session Ordinaire de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de

l'Atlantique. Soulignant ensuite l'importance du rôle des Commissions de Pêche, il a indiqué qu'elles étaient, selon lui, les organismes qui permettaient le mieux d'atteindre une exploitation rationnelle et une protection efficace des ressources biologiques de la mer. S'agissant des modalités de l'exploitation, il a ensuite déclaré que les recherches, la collecte de statistiques et l'interprétation des données seront d'autant plus pertinentes qu'elles seront entreprises sur une plus grande échelle. Il a alors exprimé sa confiance et ses vœux dans la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique, dont la mission en matière de gestion et de conservation correspondait à ses préoccupations.

Compte-Rendus de la Première Séance Plénière, 28 novembre 1973

Point 1. Ouverture

3. Le Président a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux délégués et aux conseillers des pays membres, ainsi qu'aux observateurs (voir Annexe 1 — Liste des Participants). Un accueil tout particulièrement chaleureux a été réservé à la Côte d'Ivoire, qui est devenue membre de la Commission depuis la dernière réunion. Le Président a exprimé sa satisfaction pour l'intérêt que de nombreux pays ont montré en envoyant des observateurs, et pour la collaboration précieuse d'autres organismes internationaux au cours des dernières années et pendant les réunions scientifiques qui se sont tenues avant la présente réunion. Il a exprimé son appréciation pour la collaboration de la FAO, et a en particulier mentionné les travaux de M. le Dr. J. A. Gulland, qui ont attiré les commentaires favorables de nombreuses personnes.

4. Le Président a exprimé le profond regret pour la mort de M. W. M. Terry (Etats-Unis) dont le travail a représenté une contribution inestimable pour la Commission.

5. Les scientifiques du SCRS ont été félicités pour leurs excellentes études sur l'état des stocks de thonidés, et pour avoir fourni une abondante information biologique. Le Président a également remercié les membres du Groupe de Travail sur la Réglementation concernant l'Albacore, qui a traité de divers aspects des mesures possibles de réglementation. Il a exprimé sa satisfaction pour les progrès réalisés par le Secrétariat dans la collecte des statistiques et la coordination des activités de recherche. On a mentionné tout spécialement l'excellent travail de l'expert détaché auprès de la Commission par les Etats-Unis. On a aussi mentionné les résultats intéressants des voyages effectués dans divers pays par le Secrétaire Exécutif. Le Président a également remercié M. V. Valdez de l'excellent travail qu'il a réalisé au cours des dernières années. M. le Dr. B. J. Rothschild lui succède comme Président du SCRS.

Point 2. *Adoption de l'ordre du jour et organisation des réunions*

6. L'ordre du jour provisoire a été présenté par le Secrétaire Exécutif et commenté en détail. La Commission a adopté cet ordre du jour sans modification (Annexe 2 ci-joint).

Point 3. *Admission d'observateurs*

7. Le Secrétaire Exécutif a exposé les critères selon lesquels les observateurs étaient invités à assister. Tous les observateurs présents ont été admis (voir Annexe 1 ci-joint — Liste des Participants).

Point 4. *Création d'organes subsidiaires de la réunion*

8. La Commission a pris note du fait que le Groupe de Travail sur la Réglementation concernant l'Albacore s'était déjà réuni avant la réunion de la Commission, et que le Groupe de Travail sur l'Inspection Internationale devait se réunir le 3 décembre pour s'occuper des tâches qu'il n'avait pu compléter en 1972.

9. La Commission a décidé de désigner de nouveau un comité de rédaction pour réviser les comptes-rendus de chaque séance pour les trois langues officielles:

- pour l'anglais, les Etats-Unis (M. Hallman)
- pour le français, la France,
- pour l'espagnol, l'Espagne (principalement M. Bermejo).

10. Aucun autre organe subsidiaire n'a été désigné pour le moment.

Point 12. *Rapport de la Deuxième Réunion Ordinaire du Conseil*

11. Le Secrétaire Exécutif a présenté le rapport de la dite réunion (COM/73/12) et a résumé les décisions prises par le Conseil. Le rapport a été adopté par la Commission.

Compte-Rendus de la Deuxième Séance Plénière, 29 novembre 1973

Point 13. *Rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques*

12. M. V. Valdez, Président du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques, a présenté le rapport du SCRS (Annexe 8) et en a commenté le contenu de façon approfondie.

13. Le Président du SCRS et les scientifiques ont été félicités pour leur excellent travail, et on a remercié M. le Dr. J. A. Gulland (FAO) de sa collaboration

en tant que Rapporteur du Comité. La participation de nombreux observateurs d'organismes internationaux et de pays non membres aux travaux scientifiques du Comité a été hautement appréciée, et on a insisté sur la nécessité d'une collaboration encore plus étroite. Le représentant de la FAO a fait remarquer que la FAO compte poursuivre les étroites relations de travail qui ont existé jusqu'à maintenant.

14. Après un examen approfondi, le rapport a été *adopté* par la Commission.

Point 16. *Rapport du Groupe de Travail sur la Réglementation concernant l'Albacore*

15. M. E. B. Young, Président du Groupe de Travail sur la Réglementation concernant l'Albacore, a présenté le rapport (COM/73/25) à la Commission.

16. La délégation du Sénégal a indiqué que toute mesure prise pour limiter une augmentation de l'effort de pêche sans tenir compte des intérêts des pays côtiers était inacceptable. Le point de vue du Sénégal cité au paragraphe 10 du rapport a été souligné, et on a insisté sur la nécessité d'encourager la recherche scientifique comme étant le seul moyen d'atteindre les objectifs de la Commission tels qu'ils sont établis à la Convention.

17. La Commission reconnaît qu'il existe deux problèmes fondamentaux. Le premier concerne l'identification scientifique du niveau des stocks de thonidés permettant un rendement maximal soutenu. Le deuxième se réfère à la façon de prélever les prises permises sur les stocks de la façon la plus efficace.

18. La Commission a noté l'importance des recommandations faites par le Groupe de Travail dans son rapport (paragraphe 21) au sujet de la poursuite des études par correspondance. Les limites de tolérance contenues dans la réglementation d'une taille minimum de l'albacore ont été discutées, et la Commission a chargé la Sous-Commission d'étudier le problème conformément à la recommandation du Groupe de Travail sur la Réglementation concernant l'Albacore.

19. Le rapport a été adopté, après quelques modifications au texte et à l'Appendice 2, ainsi que toutes les recommandations. Le rapport ainsi modifié figure à l'Annexe 6 ci-joint.

Point 19. *Situation actuelle de la proposition adoptée par le Conseil sur la taille minimum de l'albacore*

20. Le Président a convenu que ce sujet avait été traité en détail par le Groupe de Travail sur la Réglementation concernant l'Albacore et dans le rapport de ce dernier (Annexe 6).

Compte-Rendus de la Troisième Séance Plénière, 3 novembre 1973

Point 20. *Autres mesures de conservation des stocks*

21. On s'est référé aux documents SCRS/73/15 et 18, au rapport du SCRS (Annexe 8) et à celui du Groupe de Travail sur la Réglementation concernant l'Albacore (Annexe 6). La proposition du Groupe de Travail de poursuivre ses travaux par correspondance a été entièrement approuvée par la Commission. On a cependant convenu que la Commission ne pourrait traiter de ce point de l'ordre du jour qu'une fois que le résultat des réunions des Sous-Commissions serait connu. La Commission a donc *décidé* de reprendre le point 17 de l'ordre du jour avant de traiter du point 20.

Point 17. *Rapports des Sous-Commissions*

22. Le rapport de la réunion de la Sous-Commission 1 (Annexe 3) a été présenté par son Président, M. W. G. Van Campen (Etats-Unis) et adopté par la Commission.

Point 20. *Autres mesures de conservation des stocks (suite)*

23. La Commission a pris note des délibérations de la Sous-Commission 1 visant à déterminer si le niveau de tolérance accordé pour les prises accidentelles d'albacore de taille inférieure à la taille fixée devait se baser sur le poids ou sur le nombre de poissons. La Côte d'Ivoire a exposé les difficultés qu'entraînait l'application de la tolérance en termes de 15 % du nombre de poissons, et a insisté pour que des mesures soient prises pour adopter un système basé sur le poids.

24. Le Sénégal a proposé que la Commission permette à chaque pays de choisir l'un des deux systèmes afin de l'appliquer jusqu'à ce qu'une méthode commune puisse être dérivée. Il a insisté pour que la réglementation de la taille minimum de l'albacore soit mise en œuvre par tous les pays qui pêchent cette espèce dans l'Océan Atlantique, et a indiqué qu'il croyait qu'aucun «vide juridique» ne surgirait dans le cas d'une conversion de la tolérance d'une base numérique à une base en poids.

25. La Commission a *adopté* ces propositions et a prié chaque pays de faire connaître au Secrétariat la méthode qu'il utilisait, ainsi que le point où en était l'application de cette réglementation.

26. Le Japon a fait part de son inquiétude au sujet des stocks d'albacore, et s'est référé à la proposition qu'il avait formulée au Groupe de Travail pour la Ré-

glementation concernant l'Albacore visant à l'adoption d'un quota de capture pour ce poisson. Il espère que la poursuite des travaux du Groupe de Travail pour la Réglementation concernant l'Albacore fournira de plus amples renseignements biologiques et techniques à cet égard. L'Espagne a également souligné la nécessité d'envisager différentes mesures de réglementation, y compris la possibilité d'interdire la pêche dans une zone ou à une saison déterminée. Le Sénégal a insisté sur l'importance d'étudier si d'autres mesures étaient plus efficaces et réalisables, telles que par exemple une réduction du nombre de bateaux engagés dans la pêche, sur la base d'information biologique.

27. La Côte d'Ivoire a indiqué qu'un système de quota serait prématuré, du fait que la pêcherie de surface dans l'Atlantique Oriental est encore en cours de développement en ce qui concerne son étendue, l'effort et les engins utilisés. Le Brésil a indiqué qu'un système de quota total de captures, basé sur le niveau actuel des prises ou sur la libre concurrence, était inacceptable. Un système de quota qui ne serait respecté que par les pays membres de l'ICCAT serait également inacceptable. Le Portugal a appuyé le point de vue du Brésil.

28. Le Président a décidé de reporter à la prochaine séance plénière les délibérations portant sur les autres espèces.

Point 21. *Mesures visant à encourager les activités de recherche et de statistique*

29. Le Secrétariat a présenté sa recommandation portant sur l'amélioration des statistiques (COM/73/15 et Addendum 3 à l'Appendice 3 au Rapport du SCRS). Le Sénégal a indiqué la nécessité d'une normalisation de la procédure à suivre par chaque pays plutôt que la préparation de nouveaux statisticiens. La Commission a interprété dans ce sens la proposition du Secrétariat d'inviter des biologistes de pays qui sont en train de développer des systèmes statistiques.

30. Le Sénégal a également noté que les facilités dont disposent déjà les institutions scientifiques nationales et internationales devraient être utilisées au maximum pour rassembler et traiter toutes les données qui deviennent disponibles dans de nombreux pays en voie de développement. La Commission a convenu que la collecte des statistiques s'était beaucoup améliorée, particulièrement dans les pays en voie de développement. Elle a également observé que le SCRS avait déjà commencé à prendre des mesures pour résoudre le problème du recueil et de la diffusion des données au moyen des facilités déjà disponibles dans les centres officiels, et à encourager ces activités.

31. Ayant pris note des observations ci-dessus, la Commission a approuvé les recommandations du Secrétariat à ce sujet.

Compte-Rendus de la Quatrième Séance Plénière, 4 décembre 1973

Point 24. *Relations avec d'autres organismes*

32. On s'est référé au document COM/73/10. Après avoir pris note du fait que des relations formelles ICCAT/FAO * avaient été approuvées au mois d'octobre 1973 par la Conférence de la FAO, la Commission les a également adoptées de façon officielle. La Commission a exprimé sa satisfaction pour l'étroite collaboration qui a existé avec la FAO jusqu'à maintenant, et a *convenu* de la poursuivre dans l'avenir.

33. Le document COM/73/16, portant sur les relations entre la Commission Internationale pour les Pêcheries de l'Atlantique Sud-Est (ICSEAF) et l'ICCAT, a été présenté. La Commission a révisé et approuvé le projet de texte qui y était joint (Annexe 7), et a chargé le Secrétaire Exécutif de poursuivre la mise en œuvre de relations de travail avec l'ICSEAF. La Commission s'est félicitée de ce que les deux Commissions aient déjà établi une étroite collaboration de travail.

Point 17. *Rapport des Sous-Commissions (suite)*

34. Les rapports des Sous-Commissions 2, 3 et 4 (Annexe 3) ont été présentés par leurs présidents respectifs (Maroc, Japon, Espagne). La Commission les a examinés et adoptés et a remercié les présidents de leur excellent travail.

Point 20. *Autres mesures de conservation des stocks (suite)*

35. Les Etats-Unis ont exprimé leur intérêt pour la conservation des stocks de thon rouge, et se sont référés à l'Appendice 2 au Rapport de la Sous-Commission 3 (Annexe 3). D'autres pays ont également fait part de leur intérêt à ce sujet.

Point 15. *Rapport du Groupe de Travail sur l'Inspection Internationale*

Point 22. *Mesures visant à assurer le contrôle de l'application des dispositions de la Convention (Inspection Internationale)*

36. Le rapport du Groupe de Travail (Annexe 4) a été présenté par son président, M. V. Valdez. La Commission l'a examiné et adopté, ainsi que les recommandations qui l'accompagnaient.

* Ce texte figure dans le Rapport Biennal 1972-73, 1^o Partie, de l'ICCAT.

Point 14. *Rapport du Comité Permanent pour les Finances et l'Administration*

37. Le rapport du STACFAD (Annexe 5) a été présenté par son président (M. K. Yonezawa), qui a commenté les recommandations du Comité à la Commission. L'examen du rapport a surtout porté sur les points suivants de l'ordre du jour de la Commission :

- Point 5. Révision des membres des Sous-Commissions
- Point 6. Rapport Administratif
- Point 7. Rapport du Commissaire aux Comptes (1972)
- Point 8. Etat actuel des comptes de la Commission (1972-1973)
- Point 9. Révision du Fonds de Roulement
- Point 10. Budget estimé (1974-1975)
- Point 11. Contributions des pays membres (1974-1975)
- Point 23. Révision des publications de la Commission

Le rapport du Comité Permanent a été adopté, ainsi que toutes les recommandations s'y rapportant, et le président a été félicité pour son excellent travail.

Point 28. *Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil et sujets à traiter*

38. Conformément à la recommandation du STACFAD, il a été convenu que la prochaine réunion du Conseil se tiendrait à Madrid pendant une semaine à partir du mercredi 20 novembre 1974, et que le SCRS et les autres groupes scientifiques se réuniraient une semaine auparavant. La Commission a donné son accord pour que les points énoncés à l'Appendice 6 à l'Annexe 5 soient assignés au Conseil pour être traités, en y ajoutant le point 11.

Point 29. *Date et lieu de la prochaine réunion de la Commission*

39. On a convenu que la prochaine réunion de la Commission se célébrerait à Madrid pendant environ une semaine à partir du 19 novembre 1975.

Point 25. *Election du Président de la Commission*

40. On a proposé que l'actuel Président, M. J. Touya, soit réélu. M. Touya a exprimé ses remerciements mais s'est vu obligé à refuser pour raisons personnelles. Le Sénégal, en la personne de M. le Dr. I. M. Dia, a été élu Président de la Commission pour la prochaine période biennale.

Point 26. *Election des Vice-Présidents de la Commission*

41. Le Brésil a été réélu Premier Vice-Président pour la prochaine période biennale, et la Corée a été élue Second Vice-Président.

Point 27. *Election des membres du Conseil*

42. L'Afrique du Sud a retiré sa candidature à cette élection. La Commission a estimé que le Ghana souhaiterait sans doute faire de même. La composition du Conseil pour la prochaine période biennale est donc comme suit: Canada, Côte d'Ivoire, Espagne, Etats-Unis, France, Japon, Maroc et Portugal, ainsi que le Président (Sénégal) et les Vice-Présidents (Brésil et Corée).

Point 30. *Autres questions*

43. Le Sénégal a fait l'éloge du travail de M. J. Touya et a exprimé ses remerciements pour son élection à la présidence de la Commission et sa confiance dans la collaboration des pays membres.

44. On s'est référé à l'invitation du Japon à ce que la Commission participe à l'Exposition Océanique d'Okinawa en 1975. On a décidé de soumettre cette question au Conseil lors de sa Troisième Réunion Ordinaire (Point 12 de la Liste des Tâches, Appendice 6 à l'Annexe 5).

Point 31. *Adoption du rapport*

45. La Commission a adopté les compte-rendus des Première, Deuxième et Troisième Séances Plénières. On a convenu que les compte-rendus de la dernière séance plénière, ainsi que le rapport de la Commission dans son ensemble, devraient être approuvés ultérieurement par correspondance.

Point 32. *Clôture*

46. La réunion a été ajournée.

LISTE DES PARTICIPANTS

Pays Membres

BRESIL

DE ALMEIDA, E. J. **
Director, SUDEPE
Edifício da Pesca
Praça XV de Novembro, 6.º andar,
n.º 4
Rio de Janeiro
(Chef de Délégation)

DOS SANTOS, E. P. (Prof., Dr.)
Departamento de Biologia
Universidade de Sao Paulo
C.P. 11230
O. 1000 Sao Paulo

PAIVA, M. P. (Prof., Dr.)¹
Laboratorio de Ciencias do Mar
Universidade Federal do Ceará
Avenida do Abolição 3207
Fortaleza - Ceará

PEDROZA MARTINS DE ALMEIDA, V.
(Srta.)
Embajada de Brasil
Fernando el Santo, 6
Madrid - 4

CANADA

YOUNG, E. B. **
Assoc. Director, International
Fisheries
Dept. of the Environment
Ottawa, Ontario
(Chef de Délégation)

BECKETT, J. S.
International Fisheries and
Marine Directorate
Fisheries & Marine Service
Environment Canada
Ottawa K1A 0H3, Ontario

MACLEAN, D. A.
Fisheries and Marine Service
Dept. of the Environment
P.O. Box 550, Halifax - N.S.

SMITH, G. F. M. (Dr.) **
Department of the Environment
Fisheries Service
Ottawa, Ontario

TIBBO, S. N.
International Fisheries and
Marine Directorate
Fisheries & Marine Service
Environment Canada
Ottawa K1A 0H3, Ontario

1. Premier Vice-Président.

* A assisté au SCRS mais non à la réunion de la Commission.

** A assisté à la réunion de la Commission mais non au SCRS.

PARTICIPANTS ET ORDRE DU JOUR

WARING, G. E. **
5375 Paré Sireel
Montreal, Québec

DHELLEMES, A. **
COBRECAF
B.P. 84
29 S - Concarneau

FRANCE

TOUYA, J. ** 2
Directeur des Pêches Maritimes
Ministère de la Marine Marchande
3, place de Fontenoy
Paris 7^e
(Chef de Délégation)

ALONCLE, H. (Dr.) *
Institut Scientifique et Technique des
Pêches Maritimes
La Noë - Route de la Jonelière
44 Nantes

ANGER, M. **
Président du Comité Interprofession-
nel du Thon
11, rue Anatole de la Forge
75017 Paris

BARD, F. X.
Centre Océanologique de Bretagne
B.P. 337
29 N Brest

DAO, J. C.
Centre Océanologique de Bretagne
B.P. 337
29 N Brest

DELAPORTE, F.
Institut des Pêches Maritimes
La Noë - Route de la Jonelière
44 Nantes

DION, M. **
Syndicat National Armateurs des
Thoniers Congélateurs
Nouvelle Criée - Bureau 20
29110 Concarneau

FERREY, F. *
Bureau des Etudes et des Statistiques
Direction des Pêches Maritimes
3, place de Fontenoy
Paris 7^e

JUSTE, E. *
Bureau des Etudes et des Statistiques
Direction des Pêches Maritimes
3, place de Fontenoy
Paris 7^e

LABROUSSE, B. **
Direction des Pêches Maritimes
3, place de Fontenoy
Paris 7^e

LAUREC, A. *
Centre Océanologique de Bretagne
(CNEXO)
29273 CEDEX - Brest

LE GALL, J. Y. (Dr.)
Centre Océanologique de Bretagne
(CNEXO)
29273 CEDEX - Brest

2. Président.

LE GUEN, J. C. (Dr.)
Centre de Recherches
Océanographiques
B.P. V 18
Abidjan

LETACONNOUX, R.
Institut des Pêches Maritimes
La Noë - Route de la Jonelière
44 Nantes

MUGICA, L. **
Comité Local Pêches Bayonne
Quai Pascal Elissalt
64 Ciboure

PARRES, A. (Dr.) **
Union des Armateurs à la Pêche de
France
59, rue des Mathurins
Paris 8^e

PIOT, H. **
Conseiller des Affaires Etrangères
Ministère des Affaires Etrangères
21, rue Lapérouse
Paris 16^e

ROSSIGNOL, G. (Mme.) **
Secrétariat Général de la Marine
Marchande
3, place de Fontenoy
Paris 7^e

THIBAudeau, A. **
Pêche et Froid
B.P. 310
62 203 Boulogne s/ Mer

COTE D'IVOIRE

KOFFI, L. (Dr.)
Direction des Pêches Maritimes et
Lagunaires
B.P. V 19
Abidjan
(Chef de Délégation)

FONTENEAU, A.
Centre de Recherches
Océanographiques
B.P. V 18
Abidjan

MANE, M.
B.P. 677
Abidjan

JAPON

YONEZAWA, K.
Councillor, Oceanic Fishery
Department
Fishery Agency
1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-Ku
Tokyo
(Chef de Délégation)

HAYASHI, S. (Dr.)
Far Seas Fisheries Research Lab.
1000 Orido, Shimizu 424
Shizuoka Pref.

IMAMURA, K.
Fishery Agency - International Affairs
Div.
1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-Ku
Tokyo

PARTICIPANTS ET ORDRE DU JOUR

MASUDA, S.
Federation of Japan Tuna Fisheries
Co-op Associations
2-3-2 Kudankita-Chiyoda-Ku
Tokyo

MIYAMOTO, S.
Fishery Agency
1-2-1 Kasumigascki Chiyoda-Ku
Tokyo

MIYOSHI, M.
Japan Far Seas Purse Seine Fishing
Association
Toa Building
1-3. 1-Chome, Giuza, Chuo-Ku
Tokyo

SHIMURA, S.
Federation of Japan Tuna Fisheries
Co-op Assoc.
22-3. 2-Chome, Kudankita, Chiyoda-
Ku
Tokyo

SHIROKANE, Y.
Ambassade du Japon à Paris
7, avenue Hoche
Paris 8^e

TSUKATANI, M.
Nichiro 1-1 Yuraku-Cho Chiyoda-Ku
Tokyo

COREE

KIM, D. S. **
Director General, Office of Fisheries
111, Hapdong, Sudaemoonku
Séoul
(Chef de Délégation)

3. Second Vice-Président.

HA, S. H. **
Korean Embassy in Italy
Via Barnaba Oriani, 30
Roma

HAM, B. R. **
Korea Deep-Sea Fisheries Association
Séoul

HWANG, J. S. **
Bureau of Fisheries Development
Office of Fisheries
111, Hapdong, Sudaemoonku
Séoul

KIM, S. C.
Embassy of the Republic of Korea in
Spain
Av. del Generalísimo, 16
Madrid

LEE, H. S. **
Korea Deep-Sea Fisheries Association
Séoul

PARK, N. T.
Office of Fisheries
111, Hapdong, Sudaemoonku
Séoul

MAROC

LAYACHI, D. ** *
Directeur Général, Office National des
Pêches
13-15, rue Chevalier Bayard
Casablanca
(Chef de Délégation)

AZZOU, M. **

Office National des Pêches
13-15, rue Chevalier Bayard
Casablanca

LAMBOEUF, M.

Institut des Pêches Maritimes
Rue de Tiznit
Casablanca

LAYACHI, A. **

Office National des Pêches
13-15, rue Chevalier Bayard
Casablanca

PORTUGAL

BOTELHO DE SOUSA, A. (Comm.) **

Director, Gabinete de Estudos das
Pescas

Avda. Liberdade, 211
Lisboa - 2
(Chef de Délégation)

FERREIRA BARRACA, I. (Dra.)

Instituto de Biologia Marítima
Cais do Sodré
Lisboa - 2

TEIXEIRA SANTOS, D. E. (Ing.)

Avda. da Republica, 32 - 3^a esq.
Lisboa - 5

VALDEZ, V.

Director do Centro de Bioceanologia e
Pescas do Ultramar
Av. Ilha da Madeira - 8^o andar
Restêlo - Lisboa

SENEGAL

DIA, I. M. (Dr.) **

Direction de l'Océanographie et des
Pêches Maritimes
B.P. 289
Dakar
(Chef de Délégation)

BA, N'BAYE (Dr.)

Direction des Pêches Maritimes
Ministère de l'Economie Rurale
B.P. 289
Dakar

CHAMPAGNAT, C. G.

Centre de Recherches
Océanographiques
B.P. 2241
Dakar-Thiaroye

AFRIQUE DU SUD

STANDER, G. H. **

Deputy Director of Sea Fisheries
Sea Fisheries Branch
Private Bag
Sea Point 8060
(Chef de Délégation)

ESPAGNE

MARCITLLACH GUAZO, F. **

Director General de Pesca Marítima
Ruiz de Alarcón, 1
Madrid - 14
(Chef de Délégation)

DE PINIES, M. **

Director General de Pesca Marítima
Ruiz de Alarcón, 1
Madrid - 14

PARTICIPANTS ET ORDRE DU JOUR

ALONSO-ALLENDE, J. M.
Instituto de Investigaciones Pesqueras
Muelle de Bouzas
Vigo (Pontevedra)

BERMEJO MARTÍNEZ, V. **
Dirección General de Pesca Marítima
Ruiz de Alarcón, 1
Madrid - 14

CENDRERO, O.
Laboratorio Oceanográfico
Lealtad, 13
Santander

DE LA CÁMARA MARTÍNEZ, E. **
Secretaría General Técnica
Ministerio de Hacienda
Madrid

DE SALAS Y DE ORTUETA, E. **
Dirección General de Pesca Marítima
Ruiz de Alarcón, 1
Madrid - 14

GOLDARAZ ABANDO, L. **
ATUNSA
Señorío de Vizcaya, 2-1
Bermeo (Vizcaya)

PEREIRO MUÑOZ, J. A.
Instituto Español de Oceanografía
Alcalá, 27
Madrid - 14

VILLANUEVA, F. **
SURATUN S.A.
Avda. de Navarra, 4
Tolosa

ZULUETA ARECHABALA, J. **
Nueva Artalde, 2
Bermeo (Vizcaya)

ETATS-UNIS

VAN CAMPEN, W. G.
Foreign Affairs Officer **
Office of the Coordinator of Ocean
Affairs
Department of State
Washington D.C. 20520
(Chef de Délégation)

BEARDSLEY, G. L. (Dr.)
National Marine Fisheries Service
75 Virginia Beach Drive
Miami, Florida 33157

BROADHEAD, G. C.
Living Marine Resources
11339 Sorrento Valley Rd.
San Diego 92121, Calif.

BUCHAN, P. **
Van Camp Seafood Co.
772 Tuna St.
Terminal Island, Calif.

CARLTON, F. E. (Dr.) **
National Coalition for Marine
Conservation
P.O. Box 3458
Savannah, Georgia 31403

CARRY, C. R. **
Tuna Research Foundation
Ferry Building, Cannery St. 215
Terminal Island, Calif. 90731

DI PALMA, S. **
Regional Fisheries Attaché
American Embassy
Copenhagen, Denmark

FELANDO, A. **

American Tunaboat Association
1 Tuna Lane
San Diego, Calif. 92101

FOX, Jr. W. W. (Dr.)

National Marine Fisheries Service
Southwest Fisheries Center
P.O. Box 271
La Jolla, Calif. 92037

HALLMAN, B. S. **

National Marine Fisheries Service
Office of International Affairs
(NOAA)
U.S. Department of Commerce
Washington D.C. 20235

HILLHOUSE, R.

New England Bluefin Tuna
1222, 80 St. So.
St. Petersburg, Florida

HOWARD, G. **

National Marine Fisheries Service
300 S. Ferry St.
Terminal Island, Calif. 90731

KERNS, O. E.

Bumble-Bee
Box 60
Astoria, Oregon, 97103

MATHER, F. J. III

Woods Hole Oceanographic Ins.
Woods Hole
Massachusetts 02543

NIZETICH, A. **

1629-K St. N.W.
Washington D.C.

PEASE, N. L. **

U.S. Embassy
Abidjan, Ivory Coast

ROTHSCHILD, B. J. (Dr.)

Southwest Fish. Center (NMFS)
P.O. Box 271
La Jolla, Calif. 92037

SCHANES, S. (Dr.) **

4884 San Joaquin Drive
San Diego, Calif. 92109

YOUNG, R. B.

International Development
Westgate-California Foods Inc.
1995 Bay Front
San Diego, Calif. 92113

F.A.O.

GULLAND, J. A. (Dr.)

Department of Fisheries
F.A.O.
Via delle Terme di Caracalla
00100 Roma

SAHRHAGE, D. W. (Dr.) *

Department of Fisheries
F.A.O.
Via delle Terme di Caracalla
00100 Roma

Observateurs

COLOMBIE

GALLON RESTREPO, O.

Embajada de Colombia en París
22, rue de l'Elysée
Paris 8*

PARTICIPANTS ET ORDRE DU JOUR

URIBE TAVERA, L. A.
Cónsul General Central de Colombia
en París
22, rue de l'Elysée
Paris 8^e

URRUTIA MONTOYA, M.
Banco de la República de Colombia
66, av. des Champs Elysées
Paris 8^e

COSTA RICA

DE SEGUR, E. (Dr.) **
Diagonal 477
Barcelona

MUÑOZ, H. (Lic.)
Embajada de Costa Rica en Francia
87, rue St. Lazare
Paris 9^e

ROVINSKI, S. (Dr.)
Embajada de Costa Rica en Francia
87, rue St. Lazare
Paris 9^e

CUBA

ÁLVAREZ RODRÍGUEZ, M. (Ing.) **
Instituto Nacional de la Pesca
Ensenada de Potes y Atares
Cayo Cruz - La Habana

CARRILLO CÁRDENAS, E. (Dra.)
Centro de Investigaciones Pesqueras
Calle 1^a esq. 26
Miramar, La Habana

GONZÁLEZ REYES, L. (Capt.)
Instituto Nacional de Pesca
Cayo Cruz - Luyano, La Habana

REP. FED. D'ALLEMAGNE

WENDLER, H.
Ambassade de la République Fédérale
d'Allemagne
34, avenue d'Iéna
Paris 8^e

GABON

N'DONG, M.
Direction des Pêches
B.P. 2275
Libreville

DOMARD, J.
Ministère des Eaux et Forêts
B.P. 2275
Libreville

GUATEMALA

PERALTA DUARTE, E.
Embajada de Guatemala en Francia
73, rue de Courcelles
Paris 8^e

MEXIQUE

GONZÁLEZ QUINTANILLA, J. (Sra.)
Embajada de Méjico en Francia
9, rue de Longchamp
Paris 16^e

NICARAGUA

QUINTANA, J. (Dr.)
Embajada de Nicaragua en Francia
3, place d'Iéna
75116 Paris

TUNISIE

HADI TAIEB, M. **
Directeur Général Adjoint
Office National des Pêches
1, Av. Habib Bourgiba Prolongée
Tunis

URSS

ZNAMENSKI, Y.
Ministry of Fisheries
Rozhdestvensky Bulvar, 12
Moscow - K 45

YUROV, V.
Ministry of Fisheries
Rozhdestvensky Bulvar, 12
Moscow - K 45

VENEZUELA

MARQUEZ SALAZAR, J. (Dr.) **
11, rue Copernic
Paris 16^e

YOUgoslavIE

MOROVIC, D. (Dr.) **
Institut d'Océanographie et de Pêche
Post. Pretinac 114
Split

CEE

MORDREL, L. (Dr.) **
Direction Générale de l'Agriculture
Commission des Communautés
Européennes
200, rue de la Loi
Bruxelles

IATTC

FRANCIS, R. (Dr.)
IATTC
c/o Scripps Institution of
Oceanography
La Jolla, Calif. 92037

JOSEPH, J. (Dr.)
Director of Investigations
IATTC
c/o Scripps Institution of
Oceanography
La Jolla, Calif. 92037

CIEM

LETACONNOUX, R. (France)

ICSEAF

LAGARDE, R. **
Secrétaire Général
Paseo de la Habana, 65
Madrid

OCDE

ADAM, P. **
Chef de Division des Pêcheries, OCDE
2, rue André Pascal
Paris 16^e

Secrétariat de l'ICCAT

O. Rodríguez-Martín (Dr.)
P. M. Miyake (Dr.)
A. de Boisset
A. M. Mingote (Srta.)
M. E. González-Carel (Mme.)
L. H. Dell (Miss)
J. M. Manning (Miss)

B. Fleury (Mlle.)
J. J. Mir
C. Pommier (Mme.)
C. de Beauregard (Mlle.)

ORDRE DU JOUR

Organisation de la Réunion

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des réunions.
3. Admission d'observateurs.
4. Création d'organes subsidiaires de la réunion.

Administration

5. Révision des membres des Sous-Commissions.
6. Rapport Administratif.

Finances

7. Rapport du Commissaire aux Comptes (1972).
8. Etat actuel des comptes de la Commission (1972-1973).
9. Révision du Fonds de Roulement.
10. Budget estimé (1974-1975).
11. Contributions des pays membres (1974-1975).

Rapports présentés à la Commission

12. Rapport de la Deuxième Réunion Ordinaire du Conseil.
13. Rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques.
14. Rapport du Comité Permanent pour les Finances et l'Administration.
15. Rapport du Groupe de Travail sur l'Inspection Internationale.
16. Rapport du Groupe de Travail sur la Réglementation concernant l'Albacore.
17. Rapports des Sous-Commissions.
18. Rapport d'autres organes auxiliaires désignés par la Commission pour la durée de la réunion.

Mesures de conservation des stocks de thonidés

19. Situation actuelle de la proposition adoptée par le Conseil sur la taille minimum de l'albacore.
20. Autres mesures de conservation des stocks.

21. Mesures visant à encourager les activités de recherche et de statistique.
22. Mesures visant à assurer le contrôle de l'application des dispositions de la Convention (Inspection Internationale).

Publications

23. Révision des publications de la Commission.

Collaboration internationale

24. Relations avec d'autres organismes.

Autres questions

25. Election du Président de la Commission.
26. Election des Vice-Présidents de la Commission.
27. Election des membres du Conseil.
28. Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil et sujets à traiter.
29. Date et lieu de la prochaine réunion de la Commission.
30. Autres questions.
31. Adoption du rapport.

Clôture

32. Clôture.

RAPPORTS DES REUNIONS DES SOUS-COMMISSIONS

Sommaire

Rapport de la réunion de la Sous-Commission 1	1
» » » » » » » »	2
» » » » » » » »	3
» » » » » » » »	4
Appendice 1 — Ordre du jour des Sous-Commission 1 à 4	
Appendice 2 — Point de vue des Etats-Unis au sujet du thon rouge de l'Atlantique (accompagnait le rapport de la Sous-Commission 2).	

Rapport de la Réunion de la Sous-Commission 1

29 novembre 1973

1. Ouverture

M. W. G. Van Campen (Etats-Unis) a déclaré la séance ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire a été adopté (Appendice 1).

3. Désignation du rapporteur

M. le Dr. B. J. Rothschild (Etats-Unis) a été élu rapporteur.

4. Révision des membres des Sous-Commissions

Le Sénégal a annoncé son intention de se joindre à la Sous-Commission. La Côte d'Ivoire a demandé l'autorisation d'assister cette année en tant qu'observateur, et a indiqué son intention de participer pleinement l'année prochaine.

La Sous-Commission se compose actuellement des membres suivants: Brésil, Canada, Corée, Espagne, Etats-Unis, France, Ghana, Japon, Maroc, Portugal, Sénégal et Côte d'Ivoire (observateur).

5. Examen du rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques

Le Président a attiré l'attention sur la section correspondante du rapport du SCRS (Annexe 8).

6. Examen des mesures pour la conservation des ressources

Des mesures réalisables de limitation de la taille ont été traitées. La Côte d'Ivoire a attiré l'attention sur la proposition qu'elle a formulée de changer la tolérance de 15 % du nombre à 2 % du poids. Le Canada a appuyé la suggestion des Etats-Unis que chaque pays pourrait traiter la tolérance de 15 % du nombre de la façon la plus efficace.

Les Etats-Unis ont signalé, sur la base de leur expérience, que la tolérance numérique de 15 % serait équivalente à environ 3,5 % du poids. La Côte d'Ivoire a suggéré que le poids moyen réel des albacores de moins de 3,2 kgs pourrait être inférieur au poids calculé (environ 2,8 kgs) de ces poissons. Le Portugal a signalé qu'il a également des difficultés avec la tolérance en nombre.

Le Japon a indiqué qu'il se conformait à l'opinion des Etats-Unis et du Canada, mais a indiqué de plus qu'il ne serait pas raisonnable de changer la réglementation en cours d'année. La délégation japonaise a également indiqué que le pourcentage en nombre serait peut-être préférable, et a signalé que le pourcentage en poids varierait d'un endroit à l'autre et d'une année sur l'autre. La Côte d'Ivoire a signalé quelques problèmes au sujet du pourcentage en nombre et a mis en doute son application.

La France est d'accord en raison de sa commodité pour un système de tolérance estimée en poids. Elle a ajouté cependant qu'un changement de méthode ne devrait pas créer de «vide juridique». L'Espagne a indiqué que n'importe laquelle des deux méthodes serait utile, l'objectif étant la réduction des prises de poisson de petite taille. Le Brésil est d'accord avec le Canada, le Japon et l'Espagne. La délégation du Sénégal a suggéré qu'il était important de faire connaître la méthodologie particulière à la Commission.

Le Président a résumé le besoin d'examiner de façon critique le problème et a suggéré que la définition numérique devrait être maintenue pendant l'année et que chaque pays devrait essayer de respecter la tolérance de limitation de la taille, soit en poids, soit en nombre. De plus, la méthodologie devrait être indiquée à la Commission pour étude et action l'année prochaine.

Le Japon a noté le besoin de s'en tenir à l'Article 8 du Règlement Intérieur portant sur le fait que les recommandations doivent être présentées à tous les pays membres au moins 60 jours avant la date de la réunion.

On a estimé que d'autres mesures de conservation avaient déjà été traitées de façon suffisante.

7. *Recherche nécessaire*

Le rapporteur du SCRS a signalé au groupe que la poursuite de la recherche définie dans le rapport du SCRS était recommandée. On a souligné le besoin de régularité de transmission des données, ainsi que l'utilité de la réunion de travail envisagée sur la dynamique des populations.

La délégation du Brésil a demandé que la Commission effectue des études plus détaillées sur la distribution est-ouest de l'albacore et sur la structure des stocks d'albacore, en général, dans l'Atlantique. Les pays qui pêchent l'albacore dans le secteur occidental de l'Atlantique ont été priés de présenter des données sur cette question, et le Brésil s'est offert à le faire, en ce qui le concerne.

Le besoin d'améliorer les statistiques a de nouveau été souligné. On a également mentionné la nécessité de fournir une assistance technique aux pays en voie de développement dans la collecte des statistiques.

8. *Date et lieu de la prochaine réunion de la Sous-Commission*

La Sous-Commission a convenu de se réunir de nouveau aux mêmes lieux et dates que la prochaine réunion du Conseil.

9. *Election du Président*

Les Etats-Unis ont été réélus Président pour la prochaine période biennale.

10. *Autres questions*

Le rapport a été adopté avec quelques modifications.

11. *Clôture*

La séance a été ajournée.

Rapport de la Réunion de la Sous-Commission 2

Paris, 29 novembre 1973

1. *Ouverture*

La séance a été ouverte par le Président, M. A. Layachi (Maroc).

2. *Adoption de l'ordre du jour*

L'ordre du jour provisoire a été adopté sans modification (Appendice 1).

3. *Désignation du rapporteur*

Le Secrétariat a été désigné rapporteur.

4. *Révision des membres des Sous-Commissions*

La Sous-Commission 2 se compose actuellement des membres suivants: Canada, Corée, Espagne, Etats-Unis, France, Japon, Maroc et Portugal.

5. *Examen du rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques*

Le rapport du SCRS (Annexe 8) a été présenté par son rapporteur. La partie correspondante du rapport a été examinée par la Sous-Commission.

6. *Examen des mesures pour la conservation des ressources*

On a observé que le rapport du SCRS faisait référence à des études portant sur la conservation du thon rouge. La limitation de la taille minimum du poisson et d'autres méthodes de réglementation ont également été mentionnées (paragraphe 49-51).

Les Etats-Unis ont exprimé une opinion concernant le thon rouge de l'Atlantique (Appendice 2). Le Japon a réservé son opinion à ce sujet en indiquant ses doutes quant à une vérification scientifique de cette opinion. L'Espagne a appuyé la déclaration des Etats-Unis sur le thon rouge et a insisté pour que des mesures de réglementation soient prises dans un proche avenir.

7. *Recherche nécessaire*

La Sous-Commission a examiné les Appendices 5 et 6 du Rapport du SCRS (Annexe 8) et s'est conformée aux programmes proposés par les Groupes de Travail sur le Thon Rouge et sur le Germon, en faisant remarquer qu'une amélioration de l'information statistique et biologique était très nécessaire. La Sous-Commission a noté que le SCRS prendra des mesures concrètes pour collaborer de façon étroite avec le CIEM aux études sur le thon rouge.

8. *Date et lieu de la prochaine réunion de la Sous-Commission*

La Sous-Commission a convenu de se réunir de nouveau aux mêmes lieux et dates que la prochaine réunion du Conseil.

9. *Election du Président*

Le Maroc a été réélu Président pour la prochaine période biennale.

10. *Autres questions*

Le rapport a été adopté avec quelques modifications.

11. *Clôture*

La séance a été ajournée.

Rapport de la Réunion de la Sous-Commission 3

30 novembre 1973

1. *Ouverture*

La séance a été ouverte par le Président, M. K. Yonezawa (Japon).

2. *Adoption de l'ordre du jour*

L'ordre du jour provisoire a été adopté sans modification (Appendice 1).

3. *Désignation du rapporteur*

M. F. J. Mather (Etats-Unis) a été désigné rapporteur.

4. *Révision des membres des Sous-Commissions*

La Sous-Commission 3 se compose actuellement des membres suivants : Afrique du Sud, Brésil, Etats-Unis et Japon. Le délégué de la Corée a sollicité sa participation à la Sous-Commission 3. Le Président a accueilli favorablement la demande de la Corée.

5. *Examen du rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques*

Les sections correspondantes (paragraphe 40 à 59, Appendices 5 et 6) du rapport du SCRS (Annexe 8) ont été révisées brièvement par le Président du SCRS. M. le Dr. S. Hayasi (Japon) a fait un bref exposé sur un document concernant le thon rouge dans l'hémisphère sud.

6. *Examen des mesures pour la conservation des ressources*

Aucun débat n'a surgi.

7. *Recherche nécessaire*

Cette question est traitée aux Appendices 5 et 6 du Rapport du SCRS (Annexe 8). Aucun commentaire n'a été formulé.

8. *Date et lieu de la prochaine réunion de la Sous-Commission*

La Sous-Commission a convenu de se réunir de nouveau aux mêmes lieux et dates que la prochaine réunion de la Commission (dans environ deux ans).

9. *Election du Président*

Le Japon a été réélu Président de la Sous-Commission 3 pour la prochaine période biennale.

10. *Autres questions*

Le rapport a été adopté.

11. *Clôture*

La séance a été ajournée.

Rapport de la Réunion de la Sous-Commission 4

30 novembre 1973

1. *Ouverture*

La séance a été ouverte par le Président, M. V. Bermejo (Espagne).

2. *Adoption de l'ordre du jour*

L'ordre du jour provisoire a été adopté sans modification (Appendice 1).

3. *Désignation du rapporteur*

Le Secrétariat a été désigné rapporteur.

4. *Révision des membres des Sous-Commissions*

Le Canada et la Corée ont demandé à s'incorporer à la Sous-Commission 4, qui se compose donc actuellement des membres suivants: Canada (nouveau membre), (Corée (nouveau membre), Espagne, Etats-Unis, Japon et Portugal.

5. *Examen du rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques*

On s'est référé au Rapport du SCRS (Annexe 8, paragraphes 60-61).

6. *Examen des mesures pour la conservation des ressources*

Le rapport du SCRS a été révisé à cet égard, mais aucun autre commentaire n'a été fait.

7. *Recherche nécessaire*

Les Etats-Unis ont exprimé leur grand intérêt dans l'étude des marlins, en se référant à leur pêche sportive de ces espèces, et leur intention de présenter un rapport à la réunion de 1974 du SCRS.

8. *Date et lieu de la prochaine réunion de la Sous-Commission*

La Sous-Commission a convenu de se réunir de nouveau aux mêmes lieux et dates que la prochaine réunion du Conseil, les Etats-Unis comptant disposer d'ici là d'un rapport sur leurs activités de recherche.

9. *Election du Président*

L'Espagne a été réélue Président pour la prochaine période biennale.

10. *Autres questions*

Le rapport a été adopté.

11. *Clôture*

La séance a été ajournée.

Appendice 1 à l'Annexe 3

Sous-Commissions 1-4

Ordre du jour

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Désignation du rapporteur.
4. Révision des membres des Sous-Commissions.
5. Examen du rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques.

6. Examen des mesures pour la conservation des ressources.
7. Recherche nécessaire.
8. Date et lieu de la prochaine réunion de la Sous-Commission.
9. Election du Président.
10. Autres questions.
11. Clôture.

Appendice 2 à l'Annexe 3

Point de vue des Etats-Unis au sujet du Thon Rouge de l'Atlantique *

Les Etats-Unis ont montré de plus en plus d'inquiétude au sujet de l'état des stocks de thon rouge (du nord) (*Thunnus thynnus thynnus*) de l'Océan Atlantique, et ont observé que d'autres pays, membres ou non de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique, semblaient avoir des préoccupations similaires. A cet égard, le Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques a formulé des commentaires, ces dernières années, sur certains facteurs défavorables rattachés à diverses pêcheries de thon rouge dans l'Atlantique. Ceci est reflété dans les derniers rapports annuels du SCRS.

En 1970, par exemple, le Sous-Comité pour l'Evaluation des Stocks a noté comme inquiétante la présence de quantités apparemment importantes de très petits thons rouges dans les prises au large de la côte du nord-ouest de l'Afrique, et a estimé que les captures totales pourraient augmenter sensiblement si l'on évitait de capturer le thon rouge de très petite taille.

Le même Sous-Comité a fait observer en 1971 la brusque diminution des prises de grands thons rouges depuis environ 1960. Le Sous-Comité a indiqué qu'il était probablement intéressant d'éviter de capturer les spécimens de très petite taille d'une espèce à la croissance aussi rapide, en suggérant que le fait d'éviter de capturer le thon rouge de petite taille entraînerait des bénéfices appréciables. Le Sous-Comité a reçu de nouvelles preuves du fait que des quantités importantes de thon rouge de très petite taille étaient capturées au large de la côte nord-ouest de l'Afrique, et a remarqué que cette taille était évidemment en-dessous de la taille optimum.

En 1972, le SCRS a confirmé les estimations précédentes d'un degré élevé de recapture dans la pêcherie de Nouvelle-Angleterre à partir d'expériences de marquage. Il a également noté le nombre apparemment décroissant de poissons de grande taille dans l'ensemble de l'Atlantique, et a fait remarquer que les poissons de taille moyenne continuent d'être absents.

* Accompagnait à l'origine le rapport de la réunion de la Sous-Commission 2.

Cette année, le SCRS a indiqué qu'une analyse des tendances à long terme des différentes pêcheries de thon rouge présentait certains aspects inquiétants, en faisant remarquer la baisse importante du total des prises et en particulier de celles des pêcheries portant sur le thon rouge de grande taille, qui se trouvent actuellement au niveau le plus bas jamais enregistré. Le Comité a, de plus, noté que la taille moyenne des poissons de grande taille est en augmentation. Il a également indiqué que le développement des pêcheries des poissons de plus petite taille doit avoir réduit le nombre des poissons qui deviennent disponibles dans les pêcheries de plus grands poissons. Le Comité a signalé que les données sur la pêcherie de Nouvelle-Angleterre indiquaient qu'une limitation adéquate de la taille se situerait aux alentours de 7 livres (lbs.).

Les Etats-Unis montrent une certaine inquiétude au sujet des prises de thons rouges de grande taille et observent que le SCRS a signalé le niveau apparemment très bas de ces poissons, en suggérant qu'une baisse plus accrue pourrait affecter le recrutement. Etant donné l'exploitation intensive des poissons de grande taille, qui pourrait réduire sérieusement le stock reproducteur, les Etats-Unis insistent auprès de tous les pays membres pour qu'ils fassent tous leurs efforts pour réduire les prises de thon rouge de grande taille.

De plus, en vue de l'inquiétude des Etats-Unis et d'autres pays au sujet de l'état des stocks de thon rouge (du nord), et compte tenu des rapports publiés ces dernières années par le Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques, nous en avons conclu qu'il existe des données préliminaires indiquant qu'une exploitation intensive de thon rouge de très petite taille dans l'ensemble de l'Atlantique pourrait réduire de façon sensible le stock reproducteur et également la disponibilité du poisson à une taille acceptable aussi bien du point de vue scientifique que du point de vue économique. Les Etats-Unis recommandent donc que les Etats contractants prennent les mesures nécessaires pour interdire toute capture et débarquement de thon rouge de très petite taille, en suggérant qu'une limitation de taille réalisable qui pourrait être soumise à l'examen des Etats contractants serait un poids approximatif d'environ 7 livres (lbs.), ce qui devra faire l'objet d'une étude scientifique plus approfondie.

Les Etats-Unis ont l'intention de faire tout leur possible pour venir en aide aux stocks de thon rouge de l'Atlantique dans l'aire de leurs pêcheries, et sont heureux de signaler que le Canada a convenu de s'entendre avec eux au sujet d'une collaboration à cet égard. Les deux pays ont l'intention d'étudier conjointement la question pour voir ce qui peut être fait, et espèrent que tous les pays qui pêchent le thon rouge dans l'Atlantique seront également disposés à collaborer pour assurer la protection de cette importante espèce.

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INSPECTION INTERNATIONALE

1. Le Groupe de Travail sur l'Inspection Internationale s'est réuni à Paris le 3 décembre 1973.
2. Il a élu comme Président M. V. Valdez (Portugal). Madame G. Rossignol (France) a été désignée comme rapporteur.
3. Le Groupe de Travail a pris comme point de départ de ses délibérations le document de travail INF/73/1 préparé par le Secrétariat, qui résumait les discussions des réunions antérieures.
4. Au cours des débats qui ont suivi, le Groupe de Travail a *décidé* d'introduire des modifications aux paragraphes 5, 6, 8 et 12 du projet de recommandation (Appendice 1).
5. Le projet de «Recommandation sur le système d'inspection internationale de l'ICCAT» (Appendice 1) a été adopté par le Groupe de Travail sans autre modification, et on a *recommandé* que la Commission l'approuve.
6. Le Groupe de Travail *est convenu* de ce que les Etats membres fassent connaître par correspondance au Secrétariat:
 - (i) leurs textes législatifs en vigueur ayant trait à l'inspection et aux inspecteurs;
 - (ii) leurs suggestions sur la manière la plus efficace d'assurer le contrôle dans les ports;
 - (iii) l'indication pour chaque délégation du correspondant chargé de cette question.
7. Le Groupe de Travail a *décidé* de s'ajourner jusqu'à la prochaine réunion du Conseil.
8. Le rapport a été adopté.

Appendice 1 à l'Annexe 4

Projet de Recommandation sur le Système d'Inspection Internationale de l'ICCAT

Conformément au paragraphe 3 de l'Article IX de la Convention, la Commission recommande l'établissement des règles suivantes pour le contrôle international de l'application des mesures prises dans le cadre de la Convention, en dehors des eaux territoriales et des zones de pêche réservées.

- “(1) Le contrôle sera effectué par des inspecteurs des services de surveillance des pêches des Etats contractants, choisis par leurs gouvernements respectifs et dont les noms seront notifiés à la Commission.
- “(2) Les navires ayant à bord un inspecteur effectuant une mission de contrôle international arboreront un pavillon ou guidon spécial approuvé par la Commission. Les noms des navires ainsi utilisés, qui pourront être soit des navires spécialement destinés à la surveillance, soit des navires de pêche, devront être notifiés à la Commission.
- “(3) Chaque inspecteur devra être porteur d'une pièce d'identité fournie par les autorités de l'Etat du pavillon et conforme à un modèle approuvé par la Commission. Cette pièce, spécifiant que l'inspecteur a autorité pour agir dans la cadre des règles approuvées par la Commission, lui sera remise lors de sa désignation.
- “(4) Sous réserve des dispositions du paragraphe (9) ci-dessous, tout navire se livrant à la pêche des thonidés ou espèces voisines dans l'aire de la Convention devra stopper quand il en aura reçu l'ordre, au moyen du code international des signaux, d'un navire ayant à son bord un inspecteur, à moins qu'il ne se trouve à ce moment en train de réaliser une manœuvre de pêche, auquel cas il devra stopper dès la fin de la manœuvre.

Le capitaine* devra laisser monter à bord l'inspecteur, qui pourra être accompagné d'un témoin. Le capitaine devra donner à l'inspecteur les moyens de procéder à tout examen des prises ou des engins, ainsi qu'à celui de tout document y ayant trait, si l'inspecteur l'estime nécessaire pour vérifier que les recommandations de la Commission applicables à l'Etat du pavillon du navire sont bien respectées, et l'inspecteur pourra demander toutes les explications qu'il jugera nécessaires.

- «(5) Dès qu'il sera monté à bord d'un navire de pêche, l'inspecteur produira le document prévu au (3) ci-dessus. Les inspections devront être effectuées de manière à gêner le moins possible les activités du navire contrôlé et à éviter une dégradation de la qualité du poisson. L'inspecteur devra se borner à vérifier que les recommandations de la Commission applicables à l'Etat du pavillon du navire intéressé sont respectées.
- Au cours de son contrôle, l'inspecteur pourra demander au capitaine toute assistance qu'il jugera nécessaire. Il devra établir un rapport de son inspection sur des imprimés approuvés par la Commission. Il devra signer ce rapport en présence du capitaine, qui pourra y faire ajouter toutes observations qu'il estimera utiles en les faisant suivre de sa signature. Des

* Le «capitaine» se réfère à la personne qui commande le bateau.

exemplaires de ce rapport seront remis au capitaine ainsi qu'au Gouvernement du pays de l'inspecteur. Ce gouvernement en adressera copie aux autorités compétentes de l'Etat du pavillon du navire contrôlé et à la Commission. Lorsque l'inspecteur aura constaté une infraction, il devra également, dans la mesure du possible, en informer les autorités compétentes de l'Etat du pavillon, désignées comme telles à la Commission, ainsi que tout navire de contrôle de l'Etat du pavillon dont la présence lui sera connue dans les parages.

- “(6) Toute résistance à un inspecteur ou refus de suivre ses directives seront considérés par l'Etat du pavillon de la même manière que toute résistance à un inspecteur de cet Etat ou refus de suivre ses directives.
- “(7) Les inspecteurs accompliront leur mission comme il est ici indiqué et selon les règles fixées dans cette recommandation, mais ils demeureront sous le contrôle opérationnel de leurs autorités nationales devant lesquelles ils seront responsables.
- “(8) Les Etats contractants devront considérer les rapports établis par des inspecteurs étrangers et leur donner suite conformément à leur législation nationale relative aux rapports des inspecteurs nationaux. Toutefois, les dispositions du présent paragraphe n'obligeront aucun Etat contractant à donner à un rapport émanant d'un inspecteur étranger une force probante supérieure à celle qu'aurait ce rapport dans le pays de l'inspecteur. Les Etats contractants devront collaborer pour faciliter les poursuites judiciaires ou autres consécutives à un rapport d'un inspecteur établi aux termes des présentes dispositions.
- “(9) (i) Les Etats contractants devront faire connaître à la Commission le 1^{er} mars de chaque année leurs plans provisoires de participation aux présentes dispositions pour l'année suivante, et la Commission pourra faire des suggestions aux Etats contractants en vue de la coordination des opérations nationales en ce domaine, y compris le nombre d'inspecteurs et de navires transportant les inspecteurs.
- (ii) Les dispositions de la présente recommandation, ainsi que les plans de participation des Etats au contrôle international seront applicables par les Etats contractants, à moins qu'ils n'en aient convenu différemment entre eux, et dans ce cas l'accord conclu sera notifié à la Commission. Toutefois, l'application du système sera suspendue entre deux Etats contractants dès que l'un quelconque d'entre eux aura fait une notification à cet effet à la Commission, en attendant la conclusion d'un accord.

- “(10) (i) Les engins de pêche seront inspectés conformément aux règles en vigueur dans la zone dans laquelle a lieu l'inspection. Le caractère de l'infraction sera noté dans le rapport de l'inspecteur.
- (ii) Les inspecteurs seront autorisés à examiner tous les engins de pêche.
- “(11) L'inspecteur apposera une marque approuvée par la Commission sur tout engin de pêche qui lui semblera avoir été utilisé en infraction aux recommandations de la Commission applicables à l'Etat du pavillon du navire, et en fera mention dans son rapport.
- “(12) L'inspecteur pourra photographier l'engin de pêche en prenant soin de faire apparaître les caractéristiques qui lui semblent en opposition avec les dispositions de la réglementation en vigueur. Il devra faire mention dans son rapport des photographies prises et joindre une épreuve à l'exemplaire transmis à l'Etat du pavillon intéressé.
- “(13) L'inspecteur aura l'autorité nécessaire, dans les limites prescrites par la Commission, pour examiner les caractéristiques des captures, afin de constater si les recommandations de la Commission sont respectées. Il en informera dans les plus brefs délais les autorités de l'Etat du pavillon du navire inspecté.

**RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LES FINANCES
ET L'ADMINISTRATION (STACFAD)**

Sommaire

Rapport

Appendice 1 — Ordre du Jour.

Appendice 2 — Membres des Sous-Commissions.

Appendice 3 — Budget (1974-1975) ventilé par affectation.

Appendice 4 — Ajustements à apporter aux contributions de 1974 par suite du nouveau calcul des contributions de 1973.

Appendice 5 — Contributions des pays membres pour 1974 et 1975.

Appendice 6 — Liste de tâches confiées au Conseil par la Commission pour être traitées lors de sa Troisième Réunion Ordinaire (Madrid, Novembre 1974).

Point 1. *Ouverture*

1. Le Comité s'est réuni au Centre de Conférences Internationales du Ministère des Affaires Etrangères, à Paris, France, le 28 novembre 1973 et les jours suivants. Tous les pays membres et les observateurs qui participaient aux réunions de la Commission étaient présents.

Point 2. *Election du Président pour la présente réunion*

2. M. K. Yonezawa (Japon) a été élu Président pour remplir le poste laissé vacant par le précédent Président, M. le Dr. W. M. Sprules (Canada). Le Comité a exprimé ses remerciements sincères à M. le Dr. Sprules pour son excellent travail au cours de ces dernières années.

Point 3. *Adoption de l'ordre du jour*

3. L'ordre du jour provisoire a été examiné et adopté par le Comité sans modification (Appendice 1 ci-joint).

Point 4. *Désignation du rapporteur*

4. Le Secrétariat a été désigné rapporteur.

Point 5. *Révision des membres des Sous-Commissions*

5. On a examiné la composition actuelle des Sous-Commissions (COM/73/9) et pris note des modifications suivantes :

- le Canada s'est incorporé à la Sous-Commission 3,
- la Corée s'est incorporée aux Sous-Commissions 3 et 4,
- la Côte d'Ivoire assistera à la réunion de la Sous-Commission 1 en tant qu'observateur et décidera ultérieurement de son incorporation,*
- * — le Sénégal s'est incorporé à la Sous-Commission 1,
- aucun pays n'a exprimé le désir de se retirer d'une Sous-Commission.

On a convenu que de nouvelles incorporations peuvent être effectuées au cours de la réunion aussi bien que par la suite, conformément au Règlement Intérieur. Un tableau récapitulatif de la composition actuelle des Sous-Commissions figure à l'Appendice 2 ci-joint.

Point 6. *Rapport Administratif*

6. Le Rapport Administratif (COM/73/10) a été présenté et commenté en détail par le Secrétaire Exécutif. On s'est référé au Rapport du Secrétariat sur les Activités de Coordination et de Recherche (COM/73/15). Le Comité a examiné le Rapport Administratif et a *recommandé* que la Commission l'approuve.

Point 7. *Rapport du Commissaire aux Comptes (1972)*

7. On a pris note du fait que le Rapport du Commissaire aux Comptes avait été distribué au chef de chaque délégation au début de 1973. Le Rapport a été examiné et le Comité a *recommandé* que la Commission l'adopte.

Point 8. *Etat actuel des comptes de la Commission (1972-1973)*

8. Le Rapport Financier (COM/73/11) a été présenté par le Secrétaire Exécutif. Outre les points traités dans le rapport, le Secrétaire Exécutif a indiqué qu'il y aurait quelques difficultés en ce qui concerne le Fonds de Roulement au début de 1974, jusqu'à ce que les contributions des pays membres pour 1974 commencent à arriver. Le Comité a *recommandé* que le Secrétaire Exécutif insiste au sujet des contributions actuellement en instance de recouvrement, et que le Comité autorise le Secrétaire Exécutif à demander un prêt à long terme auprès d'une banque, seulement au cas où cela s'avérerait absolument nécessaire.

* La Côte d'Ivoire s'est par la suite incorporée officiellement à la Sous-Commission 1.

9. Quelques commentaires ont été faits sur la base utilisée pour le calcul des contributions des pays membres, et sur l'affectation des fonds aux divers chapitres. Le Comité a décidé de réviser cette question au point correspondant de l'ordre du jour. Le Comité a noté que la contribution du Sénégal pour 1973 avait été versée en octobre, bien que le transfert bancaire n'ait pas encore été effectué.

10. Le Comité a approuvé le Rapport Financier et a *recommandé* que la Commission l'adopte.

Point 9. *Révision du Fonds de Roulement*

11. Le tableau 6 du Rapport Financier (COM/73/11) a été révisé et approuvé par le Comité.

Point 10. *Budget estimé (1974-1975)*

12. Le budget estimé pour 1974-1975 (COM/73/7 Suppl. 1 Corrigé) a été présenté et commenté par le Secrétaire Exécutif. Etant donné que de nombreux points de ce budget ne pourront être traités en détail qu'après examen du résultat des réunions du SCRS, le Comité a décidé de reprendre cette question ultérieurement au cours de la réunion.

Point 12. *Révision des publications de la Commission*

13. La procédure suivie par la Commission en ce qui concerne les publications a été exposée par le Secrétariat. Le Comité a convenu que la Commission devrait poursuivre comme auparavant.

Point 10. *Budget estimé (1974-1975) (suite)*

14. Le budget estimé pour 1974-1975 présenté par le Secrétariat (COM/73/7 Suppl. 1 Corrigé) a fait l'objet de nouvelles délibérations. Un tableau supplémentaire indiquant la ventilation de ce budget suivant l'affectation des fonds a été présenté par le Secrétariat (Appendice 3).

15. Le Comité a traité de la possibilité d'ajouter un nouveau chapitre au budget de l'ICCAT, portant sur une assistance financière aux installations de recherche dans certains pays. Le but recherché serait l'établissement d'un programme général de recherche, dont les résultats serviraient lors de l'établissement de mesures de contrôle. Le Comité a observé que cette idée était digne d'être prise en considération, mais pourrait entraîner une augmentation sensible du budget total. Le Comité a *décidé* de recommander que la Commission étudie cette question dans l'avenir en relation avec le développement des programmes de recherche.

16. On a *décidé* de recommander que la Commission approuve le budget proposé pour la période biennale 1974-1975.

Point 11. *Contributions des pays membres (1974-1975)*

17. La méthode suivie pour calculer les contributions des pays a été expliquée. On a également traité de la proposition du Maroc (COM/73/20) concernant un nouveau calcul de sa contribution de 1973 sur la base de nouveaux renseignements statistiques. Le Comité a *recommandé* que la Commission approuve le nouveau calcul indiqué au document COM/73/20 (tableau 1) basé sur les nouvelles données de capture du Maroc et que les ajustements correspondants (Appendice 4) soient effectués lors du calcul des contributions des pays membres pour 1974.

18. On a décidé d'utiliser les statistiques de 1971 concernant les captures et les conserves pour le calcul des contributions des pays membres pour la prochaine période biennale. Tous les pays (à l'exception du Ghana qui était absent) ont soit confirmé, soit corrigé, les chiffres fournis par le Secrétariat, et ceux-ci ont ensuite été utilisés pour le calcul des contributions des pays membres pour 1974 et 1975 (Appendice 5). On a tenu compte dans les calculs de la demande officielle d'incorporation à la Sous-Commission I présentée par la Côte d'Ivoire.

19. Plusieurs pays ont fait savoir qu'ils souhaitaient qu'une estimation approximative des contributions de chaque pays soit établie par le Secrétariat sur la base des derniers renseignements disponibles lors de la préparation du budget estimé des dépenses. Un débat a suivi pour déterminer si les contributions devraient refléter plus exactement qu'à l'heure actuelle les chiffres de prises et de conserves. Etant donné que ceci met en jeu une modification du texte de la Convention, le Comité a décidé de traiter cette question de façon plus approfondie dans l'avenir.

20. Le Comité a *recommandé* que la Commission approuve les contributions des pays membres pour la période biennale 1974-1975 telles qu'elles figurent à l'Appendice 5 au présent rapport, étant entendu que des corrections minimales pourraient y être apportées si besoin est.

Point 13. *Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil et de la prochaine réunion de la Commission, et sujets à traiter par le Conseil*

21. Le Comité a *recommandé* à la Commission que la prochaine réunion du Conseil ait lieu à Madrid pendant une semaine à partir du mercredi 20 novembre 1974 et que le Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques et autres groupes scientifiques se réunissent pendant une semaine avant la réunion du Conseil. On a confirmé que la prochaine réunion du Comité Permanent pour les Finances et l'Administration devrait se tenir aux mêmes lieux et dates que la prochaine réunion de la Commission, c'est-à-dire en 1975.

22. Après examen du document COM/73/19, le Comité a *recommandé* que la Commission confie dix questions, qui figurent à l'Appendice 6, à l'examen du Conseil lors de sa réunion de l'année prochaine.

Point 14. *Date et lieu de la prochaine réunion de la Commission*

23. Le Comité a *recommandé* à la Commission que la prochaine réunion de la Commission ait lieu à Madrid en 1975 pendant environ une semaine à partir du 19 novembre.

Point 15. *Election du Président*

24. M. K. Yonezawa (Japon) a été réélu Président du Comité pour la prochaine période biennale. Le Président a remercié les membres du Comité de leur collaboration.

Point 16. *Adoption du rapport*

25. Le rapport a été adopté.

Point 17. *Clôture*

26. La réunion a été ajournée.

Appendice I à l'Annexe 5

Comité Permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)

Ordre du Jour

1. Ouverture.
2. Election du Président pour la présente réunion.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Désignation du Rapporteur.
5. Révision des membres des Sous-Commissions.
6. Rapport Administratif.
7. Rapport du Commissaire aux Comptes (1972).
8. Etat actuel des comptes de la Commission (1972-1973).
9. Révision du Fonds de Roulement.

10. Budget estimé (1974-1975).
11. Contributions des pays membres (1974-1975).
12. Révision des publications de la Commission.
13. Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil et de la prochaine réunion de la Commission, et sujets à traiter par le Conseil.
14. Autres questions.
15. Election du Président.
16. Adoption du rapport.
17. Clôture.

Appendice 2 à l'Annexe 5

Membres des Sous-Commissions

<i>Pays</i>	<i>Sous-Commission 1</i>	<i>Sous-Commission 2</i>	<i>Sous-Commission 3</i>	<i>Sous-Commission 4</i>	<i>Total</i>
Brésil	x	—	x	—	2
Canada	x	x	—	x	3
France	x	x	—	—	2
Ghana	x	—	—	—	1
Côte d'Ivoire	x	—	—	—	1
Japon	x	x	x ¹	x	4
Corée	x	x	x	x	4
Maroc	x	x ¹	—	—	2
Portugal	x	x	—	x	3
Sénégal	x	—	—	—	1
Afrique du Sud	—	—	x	—	1
Espagne	x	x	—	x ¹	3
Etats-Unis	x ¹	x	x	x	4
	—	—	—	—	—
	12	8	5	6	31

1. Président de la Sous-Commission.

Appendice 3 à l'Annexe 5

Budget (1974-1975) — Ventilé par affectation

Chapitre	1974				1975			
	Adminis- tration	Réunions	Recherche	Total	Admin.	Réunions	Recherche	Total
1. Salaires ¹	52,920		61,190	114,110	58,000		62,000	120,000
2. Voyages	4,000		10,000	14,000	2,000		10,000	12,000
3. Réunions		20,000		20,000		23,000		23,000
4. Publications	7,000		9,000	16,000	7,000		10,000	17,000
5. Matériel de bureau	1,200		800	2,000	1,000		1,000	2,000
6. Frais généraux	7,000		10,000	17,000	7,000		11,000	18,000
7. Frais divers	3,000			3,000	3,000			3,000
8. Coordination de la recherche			15,000	15,000			20,000	20,000
Sous-total	75,120	20,000	105,990	201,110	78,000	23,000	114,000	215,000
9. Faux frais divers				8,890				15,000
Total				210,000				230,000

1. P5, G6, G4, garçon de courses et traducteur temporaire (1/2 des frais) sont compris dans «Administration». P4, G4, G4, expert en statistiques (PI temporaire), aide-statisticien (temporaire) et traducteur temporaire (1/2 des frais) sont compris dans «Recherche».

Appendice 4 à l'Annexe 5

**Ajustements à apporter aux contributions de 1974
par suite du nouveau calcul des contributions de 1973**

	<i>Approuvé</i>	<i>Nouveaux Calculs</i>	<i>Différence</i>
Afrique du Sud	3,882	3,890	+ 8
Brésil	6,314	6,341	+ 27
Canada	6,877	6,924	+ 47
Corée	10,175	10,323	+ 148
Espagne	22,473	22,955	+ 482
Etats-Unis	20,083	20,430	+ 347
France	19,687	20,146	+ 459
Ghana	4,341	4,359	+ 18
Japon	19,230	19,547	+ 317
Maroc	8,700	6,717	- 1,983
Portugal	11,207	11,329	+ 122
Sénégal	2,031	2,039	+ 8
Total	135,000	135,000	—

Contributions des pays membres pour 1974

Total du Budget pour 1974

(total colonne K) \$ 210,000.00

Pays	A No.	B %	C (milliers de tonnes)	D	E	F %	G \$	H \$	I \$	J \$	K \$	Reajustement	Total \$
												de la contribution de 1973	
Total	31	100.00	313.0	103.2	416.2	100.00	13,000	31,000	55,333.3	110,666.7	210,000	0	210,000
Brésil	2	6.818	1.3	0.0	1.3	.312	1,000	2,000	3,772.7	345.7	7,118.4	27	7,146
Canada	3	9.091	2.3	1.2	3.5	.841	1,000	3,000	5,030.3	930.6	9,960.9	47	10,008
France	2	6.818	47.0	40.8	87.8	21.096	1,000	2,000	3,772.7	23,345.8	30,118.6	459	30,578
Ghana	1	4.545	2.7	0.0	2.7	.649	1,000	1,000	2,515.2	717.9	5,233.1	18	5,251
Côte d'Ivoire	1	4.545	1.9	1.9	3.8	.913	1,000	1,000	2,515.2	1,010.4	5,525.6	0	5,526
Japon	4	11.364	77.7	0.0	77.7	18.669	1,000	4,000	6,287.9	20,660.3	31,948.1	317	32,265
Corée	4	11.364	39.7	0.0	39.7	9.539	1,000	4,000	6,287.9	10,556.1	21,844.0	148	21,992
Maroc	2	6.818	2.5	0.5	3.0	.721	1,000	2,000	3,772.7	797.7	7,570.4	—1,983	5,587
Portugal	3	9.091	11.8	6.5	18.3	4.397	1,000	3,000	5,030.3	4,865.9	13,896.2	122	14,018
Sénégal	1	4.545	5.8	2.0	7.8	1.874	1,000	1,000	2,515.2	2,074.0	6,589.2	8	6,597
Afrique du Sud	1	4.545	0.0	0.0	0.0	0.000	1,000	1,000	2,515.2	0.0	4,515.2	8	4,523
Espagne	3	9.091	88.0	25.6	113.6	27.295	1,000	3,000	5,030.3	30,206.0	39,236.3	482	39,718
Etats-Unis	4	11.364	32.3	24.7	57.0	13.695	1,000	4,000	6,287.9	15,156.2	26,444.1	347	26,791

A=Nombre de Sous-Commissions dont le pays est membre.
 B=Pourcentage des versements pour la cotisation annuelle de Membre de la Commission et pour chaque Sous-Commission dont le pays fait partie (G+H).
 C=Captures 1971 (poids vif).
 D=Production de conserves 1971 (poids net des conserves produites).
 E=Total C+D.
 F=Distribution en pourcentage de E.

G=Cotisation annuelle de \$ 1.000 au titre de Membre de la Commission.
 H=Contribution de \$ 1.000 pour chaque Sous-Commission dont le pays fait partie.
 I=1/3 de \$ 166,000 (\$ 210,000 — 44,000 [G+H]), répartis en fonction des pourcentages de la colonne B.
 J=2/3 de \$ 166,000 (\$ 210,000 — 44,000 [G+H]), répartis en fonction des pourcentages de la colonne F.
 K=Total de G, H, I et J.

Contributions des pays membres pour 1975

Total du Budget pour 1975

(total colonne K) \$ 230,000.00

<i>Pays</i>	<i>A</i> No.	<i>B</i> %	<i>C</i> (milliers de tonnes)	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>F</i> %	<i>G</i> \$	<i>H</i> \$	<i>I</i> \$	<i>J</i> \$	<i>K</i> \$
Total	31	100.00	313.0	103.2	416.2	100.00	13,000	31,000	62,000	124,000	230,000
Brésil	2	6.82	1.3	0.0	1.3	.312	1,000	2,000	4,227.3	387.3	7,614
Canada	3	9.09	2.3	1.2	3.5	.841	1,000	3,000	5,636.4	1,042.8	10,679
France	2	6.82	47.0	40.8	87.8	21.096	1,000	2,000	4,227.3	26,158.6	33,386
Ghana	1	4.55	2.7	0.0	2.7	.649	1,000	1,000	2,818.2	804.4	5,623
Côte d'Ivoire	1	4.55	1.9	1.9	3.8	.913	1,000	1,000	2,818.2	1,132.1	5,950
Japon	4	11.36	77.7	0.0	77.7	18.669	1,000	4,000	7,045.5	23,149.4	35,195
Corée	4	11.36	39.7	0.0	39.7	9.539	1,000	4,000	7,045.5	11,828.0	23,873
Maroc	2	6.82	2.5	0.5	3.0	.721	1,000	2,000	4,227.3	893.8	8,121
Portugal	3	9.09	11.8	6.5	18.3	4.397	1,000	3,000	5,636.4	5,452.2	15,089
Sénégal	1	4.55	5.8	2.0	7.8	1.874	1,000	1,000	2,818.2	2,323.9	7,142
Afrique du Sud	1	4.55	0.0	0.0	0.0	0.0	1,000	1,000	2,818.2	0.0	4,818
Espagne	3	9.09	88.0	25.6	113.6	27.295	1,000	3,000	5,636.4	33,845.3	43,482
Etats-Unis	4	11.36	32.3	24.7	57.0	13.695	1,000	4,000	7,045.5	16,982.2	29,028

A=Nombre de Sous-Commissions dont le pays est membre.
 B=Pourcentage des versements pour la cotisation annuelle de Membre de la Commission et pour chaque Sous-Commission dont le pays fait partie (G+H).
 C=Captures 1971 (poids vif).
 D=Production de conserves 1971 (poids net des conserves produites).
 E=Total C+D.
 F=Distribution en pourcentage de E.

G=Cotisation annuelle de \$ 1.000 au titre de Membre de la Commission.
 H=Contribution de \$ 1.000 pour chaque Sous-Commission dont le pays fait partie.
 I=1/3 de \$ 186,000 (\$ 230,000 — 44,000 [G+H]), répartis en fonction des pourcentages de la colonne B.
 J=2/3 de \$ 186,000 (\$ 230,000 — 44,000 [G+H]), répartis en fonction des pourcentages de la colonne F.
 K=Total de G. H. I et J.

Appendice 6 à l'Annexe 5

**Liste de Tâches confiées au Conseil par la Commission
pour être traitées lors de sa Troisième Réunion Ordinaire
(Madrid, novembre 1974)**

1. Examiner l'organisation, la dotation en personnel et le fonctionnement du Secrétariat de la Commission.
2. Examiner la situation relative aux contributions financières des parties contractantes.
3. Recevoir et examiner un rapport détaillé approprié sur la situation actuelle des comptes de la Commission.
4. Examiner la seconde moitié du budget biennal et autoriser toute nouvelle répartition nécessaire des crédits conformément à l'Article X, paragraphe 3, de la Convention.
5. Formuler des propositions concernant l'organisation de la prochaine réunion de la Commission.
6. Examiner les rapports entre la Commission et la FAO, l'IATTC et le CIEM, et d'autres organismes internationaux, et adresser à la Commission des recommandations à ce sujet.
7. Recevoir, examiner et transmettre à la Commission les conclusions de toute réunion du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques tenue avant ou pendant une réunion du Conseil, en s'attachant plus particulièrement:
 - (i) aux questions concernant la coordination des recherches, les réunions scientifiques proposées et la conservation,
 - (ii) à la situation relative aux systèmes statistiques de la Commission, et notamment à la soumission à la Commission d'une évaluation de ces systèmes, ainsi que de toutes recommandations visant à faciliter l'organisation de systèmes statistiques.
8. Recevoir, examiner et transmettre à la Commission les résultats de toute réunion d'autres organes subsidiaires de la Commission.
9. Examiner les dispositions concernant les publications de la Commission et étudier leur état d'avancement.

10. Etudier les plans de mise en œuvre en commun des mesures en matière de réglementation élaborées par d'autres Commissions, et adresser à la Commission des recommandations appropriées concernant les possibilités de réalisation de ces plans par l'ICCAT.
- *11. Etudier la possibilité d'ajouter un nouveau chapitre au budget de l'ICCAT, dans le but de fournir une assistance matérielle aux centres de recherche de certains pays.
- *12. Envisager la possibilité pour la Commission de participer à l'Exposition Océanographique d'Okinawa (Japon) en 1975.

* Ne faisaient pas partie du rapport original du STACFAD, mais ont été inclus au cours des séances plénières.

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA REGLEMENTATION
CONCERNANT L'ALBACORE**

Paris, 26-27 novembre 1973

Point 1. *Ouverture de la réunion et élection du Président*

1. Le Groupe de Travail sur la Réglementation concernant l'Albacore s'est réuni au Centre de Conférences Internationales du Ministère des Affaires Etrangères, à Paris, les 26 et 27 novembre 1973. Tous les pays membres (à l'exception du Ghana et de l'Afrique du Sud) assistaient, ainsi que des représentants de la FAO et des observateurs de Cuba, du Mexique, de l'URRS et de l'IATTC.

2. Le Secrétaire Exécutif a ouvert le débat, et M. E. B. Young (Canada) a été élu Président. Le Secrétariat a été désigné rapporteur.

3. Les documents COM/73/8, 13 et 23 et le rapport du SCRS (Annexe 8 — Section traitant des stocks d'albacore) ont été présentés au groupe par le Secrétaire Exécutif.

Point 2. *Adoption de l'ordre du jour*

4. L'ordre du jour provisoire a été adopté sans modification, et figure à l'Appendice 1 ci-joint.

Point 3. *Examen de l'état des stocks et de la pêche*

5. M. le Dr. J. A. Gulland (Rapporteur du SCRS) a présenté la partie correspondante de son rapport (paragraphe 17-35) et a également attiré l'attention du groupe sur les paragraphes 36-39 (Etude du listao). Il a passé en revue les études sur la *Délimitation des stocks d'albacore* (paragraphe 17-18), les *Limitations de la taille et leurs répercussions* (paragraphe 19) et l'*Etat actuel de la pêche* (paragraphe 20-35). Le rapport signalait que la structure détaillée du stock d'albacore de l'Atlantique n'était pas encore tout à fait déterminée. En particulier, on manque encore de connaissances sur la relation entre le poisson dans le secteur principal de pêche de l'Atlantique Oriental et celui des zones plus occidentales. Bien que les prises de 1972 aient été les plus élevées jamais enregistrées, il semble que les stocks soient exploités à fond, du moins selon la distribution actuelle de la pêche.

Une intensification de la pêche n'entraînera pas d'accroissement sensible du rendement soutenu et pourrait même le diminuer. Personne n'a formulé de question ou de commentaire.

Point 4. *Considérations d'ordre général sur les moyens de contrôler le volume de la pêche*

6. Le document COM/73/23 (SCRS/73/62) a été présenté et commenté de façon approfondie par son auteur. Le groupe a hautement apprécié la collaboration de la FAO et en particulier l'intéressante étude présentée par le Dr. Gulland.

Point 5. *Problèmes ayant trait à la réglementation du volume de la pêche au moyen d'un contrôle de l'effort de pêche*

7. Le Président a reconnu qu'il s'agissait là d'un problème très complexe et ardu. Le groupe n'a formulé aucun commentaire.

Point 6. *Quotas de captures, pour 1974 et les années suivantes, permettant d'atteindre des limites spécifiques du volume de la pêche*

8. Le Japon s'est référé à la proposition qu'il avait formulée en 1972 visant à limiter les captures d'albacore à 70 milliers de tonnes. Se référant au rapport du SCRS sur l'état actuel des stocks, et insistant sur le besoin d'agir avec circonspection en ce qui concerne l'accroissement des captures et de l'effort de pêche au-delà du niveau actuel, la délégation japonaise a proposé que le groupe étudie de nouveau cette année la possibilité de limiter le volume des prises d'albacore à un niveau à convenir par la Commission (à peu près au niveau des captures actuelles).

9. Le rapporteur du SCRS a indiqué qu'un niveau des captures légèrement en-dessous des prises en 1972 (peut-être 90.000 tonnes) pourrait être envisagé comme niveau du quota des captures si l'on souhaite maintenir l'effort actuel de pêche au niveau de la pêche de 1972. Il a cependant indiqué qu'une étude plus approfondie serait nécessaire.

10. Après un court débat, le groupe a *convenu* qu'il est à l'heure actuelle trop tôt pour introduire un quota déterminé de captures d'albacore, en indiquant qu'une étude beaucoup plus approfondie du sujet, sur la base des conclusions scientifiques les plus récentes, est indispensable. La délégation du Sénégal a exprimé l'opinion qu'un système de quota ne tenant pas compte des intérêts des pays côtiers ne détermine pas la qualité du quotataire et ne mentionne pas la disproportion dans la puissance de pêche des pays qui pêchent dans l'Atlantique, surtout dans la zone tropicale, et n'est donc pas acceptable car elle anéantirait le développement des pêcheries naissantes de ces pays côtiers. Quelques pays ont exprimé l'opinion qu'un système de quota est en soi inacceptable.

11. On a cependant *convenu* que le groupe n'abandonnerait pas ce sujet, et qu'il était important que l'étude des aspects techniques, biologiques et économiques d'un quota de capture se poursuive, ainsi que l'établissement d'un système de transmission rapide des statistiques.

12. Le Groupe de Travail a convenu de l'importance d'étudier la relation entre les stocks d'albacore exploités par les pêcheries de surface et palangrières, et a *recommandé* que la Commission réfère cette question au SCRS.

Point 7. *Moyens d'appliquer un quota de captures*

13. On a observé que le document COM/73/23 (SCRS/73/62) traitait de cette question.

Point 8. *Répercussions d'autres mesures possibles de réglementation telles que le contrôle de la taille du poisson pêché*

14. L'état actuel de la réglementation portant sur une taille minimum de l'albacore (COM/73/14) a été exposé et examiné par le Secrétaire Exécutif. Cet état a ensuite été mis à jour par divers pays, et un résumé figure à l'Appendice 2 ci-joint. On a observé que les contrôles de taille de l'albacore, pour être efficaces, devraient aussi porter sur les débarquements de listaos, avec lesquels les albacores sont éventuellement commercialisés.

15. La Côte d'Ivoire a proposé les modifications suivantes à la réglementation portant sur une taille minimum de l'albacore adoptée par le Conseil en 1972 en ce qui concerne les termes visant à accorder une tolérance «pour des navires ayant fait des prises accidentelles de thon albacore d'un poids unitaire inférieur à 3,2 kgs, à condition que le total de ces prises accidentelles soit inférieur à 2 % du poids total de poissons par débarquement des prises d'albacore des dits bateaux» au lieu de «15 % du nombre total de poissons...». On a spécifié qu'une réglementation comprenant une tolérance de 15 % du nombre de poissons était peu pratique (COM/73/24).

16. Un débat s'est ouvert pour savoir si 2 % du poids correspondait à 15 % du nombre. Le groupe a convenu que la relation entre le poids et le nombre de poissons est plutôt complexe, du fait qu'elle varie selon la taille moyenne de l'albacore capturé par les différents engins, dans diverses zones et également d'une année sur l'autre. Le groupe a *décidé* de référer de ce problème au Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques afin qu'il étudie quel pourcentage de poids correspondrait à 15 % du nombre, et qu'il évalue celle des deux méthodes qui serait la plus acceptable. Il a également *convenu* que le SCRS devrait faire part de ses résultats à la Sous-Commission 1 de façon à lui permettre de prendre une décision à ce sujet. Le groupe a constaté que le texte actuel de la réglemen-

tation recommandée en 1972 pourrait permettre que certains pays adoptent leurs propres facteurs de conversion pour adhérer au niveau de tolérance de 15 %.

17. Il y eut un débat sur la question de savoir quand et comment les répercussions de la réglementation actuelle de la taille de l'albacore se feraient sentir: On s'est référé au paragraphe 19 du rapport du SCRS (SCRS/73/75).

Point 9. *Données nécessaires à l'élaboration des divers systèmes de réglementation*

18. Le groupe a de nouveau insisté sur le besoin d'accélérer la collecte des données.

Point 10. *Méthodes d'application*

19. Il a été signalé que l'adoption éventuelle d'un quota devrait être précédée d'une étude approfondie permettant de déterminer si ce quota devrait être appliqué à l'ensemble de l'Atlantique ou seulement à certaines de ses zones.

20. On s'est référé à la difficulté d'appliquer une réglementation sans une collaboration étroite à échelle internationale. Le groupe a *recommandé* que le Groupe de Travail sur l'Inspection Internationale prête attention à ce problème lors de sa réunion.

Point 11. *Recommandations*

21. Outre les recommandations formulées aux différentes sections, il a été convenu que le groupe poursuivra ses études de diverses questions au cours de l'année, par correspondance. Il a été *convenu*, surtout en ce qui concerne le point 7 de l'ordre du jour, que diverses méthodes possibles de quota de capture devraient être étudiées et comparées avec soin, et qu'un rapport à ce sujet devrait être préparé d'ici la prochaine réunion du groupe de travail. Le Secrétariat a été prié de demander à chaque pays membre et à la FAO de désigner un correspondant en tant que coordonnateur de ce travail par correspondance, en collaboration avec le Secrétariat.

22. La Côte d'Ivoire a présenté une déclaration (COM/73/22) et a proposé que le groupe de travail *recommande* à la Commission de prendre toutes les mesures susceptibles de contribuer à l'application immédiate de la réglementation interdisant la capture d'albacore de moins de 3,2 kgs, réglementation adoptée par tous les membres de l'ICCAT lors de la réunion du Conseil en 1972. Des renseignements devraient être communiqués sur la façon dont cette réglementation est appliquée et sur les résultats obtenus.

Point 12. *Autres questions*

23. Aucun débat n'a eu lieu.

Point 13. *Adoption du rapport*

24. Le projet de rapport a été examiné par le groupe et adopté avec quelques modifications.

Point 14. *Clôture*

25. La réunion a été ajournée.

Appendice 1 à l'Annexe 6

Groupe de Travail sur la Réglementation concernant l'Albacore

Ordre du Jour

1. Ouverture de la réunion et élection du Président.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Examen de l'état des stocks et de la pêcherie.
4. Considérations d'ordre général sur les moyens de contrôler le volume de la pêche.
5. Problèmes ayant trait à la réglementation du volume de la pêche au moyen d'un contrôle de l'effort de pêche.
6. Quotas de captures, pour 1974 et les années suivantes, permettant d'atteindre des limites spécifiques du volume de la pêche.
7. Moyens d'appliquer un quota de captures.
8. Répercussions d'autres mesures possibles de réglementation, telles que le contrôle de la taille du poisson pêché.
9. Données nécessaires à l'élaboration des divers systèmes de réglementation.
10. Méthodes d'application.
11. Recommandations.
12. Autres questions.
13. Adoption du rapport.
14. Clôture.

Appendice 2 à l'Annexe 6

**Résumé concernant l'Application de la Réglementation
portant sur une Taille Minimum de l'Albacore**

Afrique du Sud

Suite aux modifications et à la mise au point définitive de la législation sur la pêche maritime (Sea Fisheries Act), un décret interdisant les prises d'albacore d'un poids unitaire inférieur à 3,2 kgs a été promulgué.

Brésil

La «Superintendencia do Desenvolvimento da Pesca» (SUDEPE) a promulgué le 23 février 1973 un règlement (Ref. n.º 87) visant à interdire la capture et le débarquement dans les ports brésiliens d'albacore de moins de 50 cms de long, ou de moins de 3,2 kgs. Une tolérance de 15 % du nombre de poissons par débarquement est autorisée (lettre du 13 avril 1973).

Canada

Le 4 septembre 1973, un décret du Conseil a rassemblé sous forme de loi toutes les recommandations concernant une réglementation de la taille minimum de l'albacore.

Corée

Un arrêté portant sur l'entrée en vigueur de la réglementation recommandée a été publié le 21 juin 1973.

Côte d'Ivoire

La loi interdisant toute prise ou débarquement d'albacore de moins de 3,2 kgs est en vigueur depuis le mois de mars 1970.

Espagne

La «Dirección General de Pesca Marítima» a diffusé le 23 février 1973 une circulaire (Ref. 12/73) à tous les responsables de la pêche, les informant qu'à partir du 1^{er} juillet 1973 la capture et le débarquement d'albacore de moins de 3,2 kgs pièce seraient interdits. Une tolérance de 15 % du nombre de poissons est accordée (lettre du 14 juin 1973).

Etats-Unis

Les mesures nécessaires pour rédiger la législation permettant l'entrée en vigueur de la réglementation recommandée ont été prises, bien que l'application en soit retardée par la nécessité d'attendre l'intervention du Congrès, ce que l'on tente d'abrèger dans la mesure du possible. En fait, l'échantillonnage d'albacore capturé par des bateaux américains et transbordé aux Etats-Unis indique que la quantité d'albacore pesant moins de 3,2 kgs reste dans les limites permises par la recommandation.

France

Un arrêté de la Direction des Pêches Maritimes (Ref. 2147) en date du 29 juin 1973 interdit la capture et le débarquement d'albacore de moins de 3,2 kgs. Une tolérance de 15 % du nombre de poissons est accordée (lettre du 10 juillet 1973).

Ghana

Pas de renseignements.

Japon

Le 14 juin 1973, un arrêté de l'Administration a été publié, portant sur l'entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1973 de la recommandation. Un inspecteur a été détaché dans les pays où la flotte japonaise de surface débarque ses prises.

Maroc

Aucune réglementation pour le contrôle de la pêche à l'albacore, car cette espèce ne fréquente pas les eaux marocaines. Par ailleurs, la flotte marocaine ne pêche pas dans les eaux à albacore (lettre du 28 avril 1973).

Portugal

Se prépare à réglementer les captures d'albacore conformément à la recommandation de la Commission (lettre du 21 juillet 1973). Aucun renseignement n'a été reçu concernant des mesures concrètes.*

Sénégal

L'article 3 du Décret n.° 70/1221 promulgué le 7 novembre 1970 établit clairement les caractéristiques du poisson qui peut être traité dans les fabriques de conserve au Sénégal:

- albacore de plus de 3 kgs,
- thon obèse de 3 à 35 kgs,
- listao de plus de 1,5 kgs.

Le Sénégal se prépare à modifier légèrement cette réglementation pour ajuster le poids minimum de l'albacore à 3,2 kgs.

Cuba (pays non membre)

Au mois de juillet 1973, la réglementation recommandée a été notifiée à tous les pêcheurs et a depuis été appliquée.

* Le 10 décembre 1973, le gouvernement portugais a informé la Commission qu'était entrée en vigueur une réglementation, contenue dans la Portaria 835/43 publiée le 26 novembre 1973.

RELATIONS DE TRAVAIL ICCAT-ICSEAF

Conformément à l'opinion émise par les deux Commissions, et en vue d'éviter une duplication des travaux dans le domaine de leurs activités et d'assurer une collaboration réciproque, la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (ICCAT) convient d'établir des relations de travail avec la Commission Internationale pour les Pêcheries de l'Atlantique Sud-Est (ICSEAF), sur les bases suivantes :

1. Echange d'information et de documents de façon régulière, surtout en ce qui concerne la communication de tout document se rapportant aux recherches et aux statistiques sur les thonidés de l'Atlantique dans la zone de compétence de l'ICSEAF.
2. Consultation réciproque sur les sujets d'intérêt commun dans les secteurs d'activité qui concernent les deux Commissions.
3. Invitation réciproque des deux Commissions à assister en qualité d'observateur à toutes les réunions de l'autre Commission, et le cas échéant à celles de ses organes auxiliaires.
4. Possibilité d'action en commun avec la participation éventuelle d'autres organismes internationaux, pour étudier des questions d'intérêt commun de caractère scientifique ou technique.
5. L'ICCAT se chargera de la recherche et des statistiques sur les thonidés et espèces voisines, et fera part à l'ICSEAF de ses résultats.

Ces quelques principes devraient permettre d'établir une collaboration efficace entre l'ICSEAF et l'ICCAT, ce qui n'empêchera d'aucune façon dans l'avenir la signature éventuelle d'un accord en bonne et due forme portant sur les relations entre les deux Commissions, conformément aux Articles IV et XI de l'ICCAT et III et XI de l'ICSEAF.

Rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)

Sommaire

Rapport.

Tableaux et figures.

Appendice 1 — Ordre du Jour

Appendice 2 — Liste de documents.

Appendice 3 — Rapport du Sous-Comité pour les Statistiques.

Appendice 4 — Rapport du Groupe de Travail sur le Thon Rouge.

Appendice 5 — Rapport du Groupe de Travail sur le Germon.

Appendice 6 — Séminaire sur la Dynamique de Population des Thonidés.

Rapport de la Réunion du SCRS, Paris, 19-27 novembre 1973

Point 1. Ouverture de la réunion

1. Le Président, M. V. Valdez, a ouvert les débats en présence de délégués de tous les pays membres (à l'exception du Ghana et de l'Afrique du Sud). Des représentants de la FAO et des observateurs de la Colombie, Costa Rica, Cuba, le Gabon, la République Fédérale d'Allemagne, le Guatemala, le Mexique, le Vénézuéla, l'URSS, l'IATTC et le CIEM étaient présents (voir l'Annexe 1 au Rapport de la Commission). Le Président a souhaité la bienvenue aux participants, de la Côte d'Ivoire en particulier qui assistait pour la première fois en qualité de membre de la Commission.

2. Le Président a parlé de la perte dont la Commission avait souffert avec la mort de M. W. M. Terry (Etats-Unis). Le Comité a observé une minute de silence.

Point 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des réunions

Point 3. Admission des observateurs

3. L'ordre du jour qui figure à l'Appendice 1 a été adopté, ainsi que l'horaire provisoire. Une liste des documents présentés à la réunion figure à l'Appendice 2. M. le Dr. J. A. Gulland (FAO) a été nommé Rapporteur. Tous les observateurs ont été admis (Annexe 1).

Point 4. Pêcheries nationales et programmes de recherche

4. Brésil (SCRS/73/73)

La pêche brésilienne des thonidés ne se développe pas, à l'heure actuelle, au même rythme que les autres pêcheries. Les captures de thonidés de toutes sortes et d'espèces voisines en 1972 ont atteint 5.680 tonnes, dont 823 consistaient en grands thonidés, 956 en petits thonidés, 294 en marlins et 3.607 en maquereaux espagnols et thazards.

5. Canada (SCRS/73/28)

La pêche canadienne à l'espadon a cessé depuis 1971. Les senneurs canadiens n'ont pas travaillé dans l'Atlantique Oriental en 1972, bien que quelques-uns s'y trouvaient en 1973. Les captures canadiennes de thonidés en 1972 n'ont donc atteint que 570 tonnes, moins du quart de celles de l'année précédente. Les activités de recherche se sont limitées à compléter l'analyse de données sur l'espadon, à effectuer de l'échantillonnage routinier, et à marquer quelques thons rouges.

6. France (SCRS/73/42)

Les captures françaises de thonidés en 1972 ont dépassé d'un peu plus de 10 % celles de 1971, et se sont élevées à 52.400 tonnes. Cette augmentation a surtout été due à l'accroissement des captures d'albacore au large de l'Afrique Occidentale. Les captures de listao, ainsi que celles de thon rouge et de germon dans l'Atlantique Nord-Est, se sont maintenues à peu près au même niveau. Un aspect caractéristique de cette dernière pêche a été la proportion importante des captures effectuées dans la zone des Açores. La collecte systématique de données statistiques et biologiques s'est poursuivie, aussi bien pour la pêche d'Afrique Occidentale que pour la pêche européenne.

7. Ghana (SCRS/73/11)

Environ 30.000 tonnes de thonidés ont été débarquées en 1972 au Ghana par des bateaux étrangers. On envisage maintenant la participation directe de bateaux ghanéens à la pêche des thonidés. L'échantillonnage de longueurs au débarquement s'est poursuivi.

8. Côte d'Ivoire

Abidjan continue d'être un important centre de débarquement pour les bateaux navigant sous pavillons étrangers, ainsi que pour les bateaux ivoiriens dont les

débarquements se sont élevés à 3.500 tonnes en 1972. La collecte des données statistiques et biologiques des bateaux FIS s'est poursuivie.

9. Japon (SCRS/73/12)

Les captures japonaises en 1972 se sont élevées à environ 67.000 tonnes, dont les deux tiers ont été pris à la palangre. Ces bateaux capturent un pourcentage de plus en plus important de thon obèse et de thon rouge du sud, mais moins de germon et d'albacore. On recueille des données statistiques et biologiques pour toutes les pêcheries, et la plupart ont été rassemblées pour toutes les années jusqu'à 1971.

10. Corée (SCRS/73/58)

Les captures coréennes de thonidés ont peu varié par rapport à celles de 1971 (36.500 tonnes contre 37.100). Le nombre de bateaux a légèrement diminué, du fait qu'un nombre de plus en plus important de bateaux coréens ont pêché dans l'Océan Pacifique et l'Océan Indien. Le germon et l'albacore continuent à représenter la majeure partie des captures. Des activités de recherche portant sur les pêcheries de thonidés ont été effectuées en se concentrant surtout sur les Océans Pacifique et Indien.

11. Maroc (SCRS/73/27)

Les captures marocaines ont légèrement diminué en 1972 (2.066 tonnes par rapport aux 2.514 tonnes de 1971). Des expériences de marquage ont été entreprises en 1972 et se sont poursuivies en 1973. A cette date, 57 listaos, 62 thons rouges, 15 germons et 16 autres petits thonidés ont été marqués.

12. Sénégal (SCRS/73/22)

Les débarquements de la flottille FIS ne se sont élevés qu'à 13.500 tonnes, après une pointe de production en 1971 (21.866). Des données statistiques sont relevées sur tous les débarquements, et un effort a été fait pour les traiter sur ordinateur. Des données biologiques sur le listao et le thon obèse ont aussi été recueillies.

13. Afrique du Sud (SCRS/73/18)

Les captures de thonidés de l'Afrique du Sud sont restées à un niveau très médiocre (moins de 1.000 tonnes). Des données statistiques et biologiques ont été rassemblées. A la fin de 1972, 184 germons ont été marqués.

14. *Espagne*

Les captures espagnoles en 1972 ont baissé de 88.000 tonnes à 80.000 tonnes environ. Cette diminution s'est fait sentir pour toutes les espèces, sauf l'albacore qui a augmenté de 8.200 à 10.900 tonnes. Des efforts considérables se sont portés sur l'amélioration des systèmes statistiques, y compris l'utilisation de livres de bord. Les recherches biologiques se multiplient sur la pêche du germon et du thon rouge dans le secteur du Golfe de Gascogne.

15. *Etats-Unis (SCRS/73/59)*

Les captures américaines ont augmenté de 4 % en 1972, atteignant 33.038 tonnes. Les prises de la principale pêcherie, celle des thonidés tropicaux à la senne coulissante, surtout dans l'Atlantique Oriental, sont les plus élevées jamais enregistrées (24.426 tonnes). Cette augmentation s'explique par les captures beaucoup plus importantes d'albacore, malgré une diminution des prises de listao. Les résultats préliminaires pour 1973 indiquent un renversement de cette tendance, avec des prises plus importantes de listao et moins d'albacore. Les captures de thon rouge dans l'Atlantique Nord-Ouest ont diminué. L'étude biologique de ces pêcheries, y compris le marquage de thons rouges, s'est poursuivie.

16. *Autres pays*

Cuba a signalé des prises de 6.700 tonnes provenant de ses pêcheries à la palangre et à la senne coulissante dans l'Atlantique Central et Oriental (Golfe de Guinée). Plus de la moitié consistait en albacore.

Le Comité a observé que le Secrétariat n'avait pas reçu de statistiques sur les pêcheries de Taiwan, et espère qu'il continuera de s'efforcer d'obtenir des données sur cet important élément des pêcheries de thonidés dans l'Atlantique.

Point 5. Examen de l'état des stocks

5 a. Albacore (Thunnus albacares)

Délimitation des stocks

17. Le Comité a examiné les dernières informations concernant la séparation des stocks d'albacore dans l'Atlantique, y compris des renseignements sur les parasites (SCRS/73/56). Ses conclusions sont illustrées par la figure 1 (SCRS/73/71). En ce qui concerne les poissons les plus jeunes (de un à trois ans), on peut facilement distinguer trois groupes dans l'Atlantique Oriental (en gros: au large de Dakar, d'Abidjan et de Pointe-Noire, avec quelques mélanges entre les deux pre-

miers groupes). Dans le secteur occidental, on trouve au large du Vénézuéla un groupe de jeunes poissons dont l'importance et la composition ne sont pas connues avec exactitude. La distinction entre les groupes de l'Atlantique Oriental est plus nette que ne l'indique la figure 1 car les déplacements nord-sud signalés par les flèches sont en phase (c'est-à-dire que lorsque les poissons du groupe 3 se trouvent à la limite septentrionale de leur migration, les poissons des groupes 1 et 2 se trouvent également à la limite nord de leur déplacement).

18. Les poissons plus âgés, de quatre ans ou plus, et certains poissons de deux ou trois ans, qui sont pêchés aussi bien à la palangre qu'en surface, effectuent des déplacements plus importants. La distinction entre les groupes dans le secteur oriental ne semble pas exister, bien qu'une délimitation est-ouest puisse être maintenue. Une ligne de division pourrait se trouver à la longitude de 30° ouest, ce qui correspond à une zone de captures médiocres par unité d'effort de la pêcherie à la palangre. On ne sait donc pas encore avec exactitude jusqu'à quel point l'albacore de l'Atlantique Oriental et celui de l'Atlantique Occidental représentent des stocks indépendants. Ceci est important, car l'intensité de la pêche (effort de pêche par unité géographique) est infiniment plus importante dans l'Atlantique Oriental. Les analyses ci-dessous, concernant l'état des stocks, se réfèrent à la distribution actuelle de la pêche, et en conséquence au seul Atlantique Oriental. Les analyses sont moins valables en ce qui concerne l'Atlantique dans son ensemble, et le secteur occidental en particulier dans la mesure où celui-ci possède un stock indépendant.

Limitations de la taille

19. Le rapport de 1972 du SCRS (paragraphe 51-58) traitait longuement de la question de la taille à la première capture et des répercussions qu'entraînerait l'adoption de tailles limites. Des renseignements supplémentaires concernant la taille effective actuelle à la première capture ont été présentés à la réunion de cette année (SCRS/73/64). Le Comité n'estime pas devoir changer d'avis à ce sujet — c'est-à-dire que lorsqu'il s'agit de l'exploitation d'un poisson à la croissance rapide et importante comme l'albacore, il y a tout intérêt à éviter de capturer les poissons de petite taille. Du fait de l'accroissement de l'effort de pêche, les bénéfices prévus seront vraisemblablement plus importants que ceux qui avaient été calculés. C'est pourquoi le Comité insiste pour une pleine application de la limite de taille à 3,2 kgs recommandée par le Conseil en 1972. Il est évidemment trop tôt pour observer les conséquences de cette décision qui n'a été en vigueur qu'une partie de l'année. Ceci est de toutes façons difficile à estimer autrement qu'en effectuant de nouveau les actuels calculs théoriques. Il est important pour ces calculs, et pour l'estimation des effets qu'aurait tout ajustement de la taille limite, de disposer de toutes les informations disponibles sur la taille des albacores capturés, y compris des poissons sous-taille rejetés à la mer ou débarqués. L'analyse des

cohortes a confirmé que toute diminution de la taille effective de recrutement en-dessous de cette valeur de 3,2 kgs se traduirait par une diminution de la prise par recrue.

Etat actuel de la pêche

20. Le tableau 1 fournit les statistiques de capture totale par pays et par engin. Les prises totales d'albacore en 1972 (y compris une estimation des captures des flottilles qui n'ont pas encore fait parvenir leurs données statistiques) se sont élevées à 99.000 tonnes (poids vif), les captures les plus importantes enregistrées jusqu'à maintenant, étant plus importantes que celles de 1969 (91.400 tonnes poids vif) et plus élevées que celles de 1970 et 1971. Cette augmentation est surtout due à un brusque accroissement des captures des pêcheries de surface, et surtout des senneurs français et américains. Les captures à la palangre se sont maintenues plus ou moins au même niveau qu'au cours des trois dernières années.

21. L'augmentation des captures de surface a été due tant à un rétablissement du taux de captures qu'à un accroissement suivi de l'effort en 1972. Le tableau 2 fournit deux séries de CPUE obtenues en combinant de diverses manières les renseignements portant sur les divers engins de surface dans l'Atlantique Oriental, et les deux indices correspondants de l'ensemble de l'effort de surface dans l'Atlantique Oriental (d'après le tableau 1 du SCRS/73/61). Ces deux indices de l'effort sont plus élevés que les années précédentes. Ceux du CPUE sont plus bas, sauf en ce qui concerne 1970 et 1971. Le taux peu élevé de captures en 1970 et 1971 peut jusqu'à un certain point s'expliquer par les variations dans l'importance des classes annuelles, et particulièrement par la médiocre classe annuelle de 1968 (voir figure 2, SCRS/73/64).

22. Des renseignements préliminaires sur la pêche FIS (France-Côte d'Ivoire-Sénégal) pour l'année 1973 semblent indiquer des prises de surface qui seront légèrement inférieures ou semblables à celles de 1972, pour un effort de pêche égal ou légèrement plus important.

23. Le Comité a traité de l'évolution probable de l'importance de la pêche. Plusieurs pays ont signalé qu'un certain nombre de bateaux étaient à l'étude ou en construction. D'autres ont précisé que, bien qu'ils n'envisageaient pas d'augmentation numérique, de vieux bateaux seraient remplacés par des unités modernes mieux équipées qui augmenteraient l'effort de pêche effectif de leurs flottes. On a insisté sur le fait que le volume réel de la pêche dans l'Atlantique dépendrait du degré de mobilité des bateaux entre l'Atlantique et les autres secteurs. Il semble probable que dans l'avenir un plus grand nombre de bateaux se rendront dans l'Atlantique. Dans l'ensemble, il est probable que l'effort total de pêche dans les pêcheries des thonidés de l'Atlantique Tropical en 1974 et pendant les années suivantes dépassera considérablement celui des années précédentes. Quelques estima-

tions de l'effort en 1974 et 1975 figurent au document SCRS/73/13. En 1975, il se peut que l'effort se situe entre 15 % et 40 % au-dessus de celui de 1972, bien que ces estimations ne soient que des extrapolations approximatives. Les analyses ci-dessous, et en particulier celle concernant la relation entre les captures et l'effort de pêche, devront être interprétées dans cette optique.

24. La relation entre l'effort de pêche et la production soutenue a été étudiée en utilisant les mêmes méthodes qu'au cours des dernières années. Les figures 3 et 4 (figures 4 modifiée et 6 du SCRS/73/61) indiquent les résultats obtenus en appliquant le modèle généralisé de production aux données concernant la pêcherie de surface seule dans l'Atlantique Oriental, et à celles de l'ensemble de l'albacore atlantique. Des résultats similaires sont indiqués dans les figures 5 et 6, SCRS/73/13, et dans la figure 1, SCRS/73/64. Ainsi qu'il avait été suggéré dans le rapport de l'année dernière (paragraphe 64), l'incorporation des données de 1972 a amené à interpréter différemment les analyses précédentes et à prévoir des prises relativement plus importantes à des niveaux plus élevés de l'effort de pêche. Les niveaux correspondants aux captures maximales et à l'effort optimum de pêche n'ont pas beaucoup changé, et les modifications portent surtout sur la prévision de situations au-delà du maximum. L'incorporation des données de 1973, dont la situation probable est indiquée dans la partie sombre de la figure 3, aura sans doute des répercussions semblables mais de moindre portée, bien qu'il faille tenir compte du fait qu'il faut un certain temps pour que les stocks s'adaptent aux conséquences de la pêche. Lors d'une période d'accroissement de la pêche, ce qui est le cas actuellement, les points auront tendance à se trouver au-dessus de la ligne des conditions d'équilibre.

25. Les différentes valeurs du coefficient « m » dans le modèle de production sont indiquées par des lignes sur les figures. Elles concordent bien et s'ajustent de près aux données en ce qui concerne l'éventail de valeurs observé, mais montrent des divergences en ce qui concerne les valeurs de l'effort au-dessus de celles qui ont été observées jusqu'à maintenant. C'est-à-dire que le modèle, comme la plupart des modèles, ne convient pas précisément pour extrapoler dans des situations entièrement nouvelles.

26. La nature de l'incertitude, en termes de phénomènes biologiques au sein d'un stock de poisson, peut être précisée en se référant à un autre type général de modèle. Il s'agit du modèle analytique qui utilise les taux de croissance et de mortalité du poisson-unité ainsi que du nombre de recrues. La figure 5 (figure 14, SCRS/73/64) indique la relation du rendement par recrue et du volume de la pêche à partir des estimations les plus récentes de croissance et de mortalité pour la pêcherie de l'Atlantique Oriental (y compris la palangre). Ces courbes sont en général semblables à celles de $m = 0$ et $m = 1$ dans la figure C, et se rapprochent plutôt de celle de $m = 1$.

27. Ceci signifie que la courbe $m = 1$ fournira la relation réelle entre le rendement soutenu et le volume de la pêche si le recrutement n'est pas affecté par un taux élevé de pêche. La courbe $m = 0$, qui se rapproche le plus des points observés, donne la relation réelle si le rendement augmente légèrement, et la courbe $m = 2$ la relation qui existe si le recrutement décroît à des niveaux plus élevés de la pêche.

28. La relation entre le stock d'adultes et l'importance du recrutement est l'une des plus importantes dans la recherche actuelle sur les pêcheries, mais aussi l'une des plus difficiles à déceler. Il existe de plus en plus de preuves du fait que de nombreux stocks de poissons peuvent être fortement réduits sans que leurs possibilités de reproduction soient affectées, mais qu'à un certain niveau de pêche un point peut être atteint auquel le nombre des recrues commence à diminuer. On a établi des estimations de l'indice de ponte (SCRS/73/51) sur la base des captures par unité d'effort des diverses tailles de poissons par la pêcherie palangrière et sur le nombre d'œufs observés à chacune de ces tailles. Ceci indique une diminution d'environ 50 % (à partir d'un indice de 5 à un indice d'un peu plus de 2) entre 1966 et 1970. On a suggéré que le véritable potentiel reproducteur dépendait également de la fréquence de ponte des poissons de différentes longueurs, et peut-être de différences dans la taille (et donc la viabilité) des œufs produits.

29. Si l'on tient compte de ces observations, le fait qu'en 1966 le taux de prise par hameçon n'était déjà plus qu'une fraction minime (environ 1/5) du taux initial permet de penser que le potentiel actuel de ponte est réduit, peut-être jusqu'à 10 % du potentiel du stock avant qu'il ne soit pêché. Parallèlement, des études de recrutement (SCRS/73/64) indiquent que jusqu'en 1970 le recrutement n'a pas paru diminuer, c'est-à-dire que l'abondance du stock de 1968-1969 suffisait pour assurer un recrutement moyen. Le Comité a souligné l'importance qu'il y aurait à répéter chaque année ces analyses des variations de fécondité du stock.

30. Les courbes de rendement indiquées dans les figures 3 et 4 représentent les conditions moyennes pour des niveaux soutenus de pêche, selon les modes et la distribution actuels de la pêche. Les captures d'une année donnée s'écartent de la moyenne pour un certain nombre de raisons. Tout d'abord, ainsi que nous l'avons déjà observé, il faut un certain temps —de deux à trois ans si le recrutement n'est pas affecté, et peut-être plusieurs générations s'il l'est— pour que le stock et la pêcherie atteignent un certain équilibre à la suite de changements dans l'effort de pêche. Ensuite, de nombreux éléments naturels —variations du recrutement, de la croissance ou de la mortalité, de la distribution ou de la disponibilité du poisson— peuvent affecter les captures, quel que soit l'effort de pêche.

31. Un autre élément, qui affecte les prévisions détaillées du modèle de production et de modèles similaires, concerne les changements qui peuvent se produire dans les captures respectives des diverses tailles de poisson. Ces modèles, tels qu'ils

sont formulés, ne tiennent pas compte de ces changements. Cependant, ainsi que nous l'avions noté en relation avec les conséquences des limitations de la taille, les différences entre les tailles capturées peuvent affecter l'importance du rendement soutenu.

32. Les engins employés pour la pêche des thonidés diffèrent considérablement par la taille des poissons capturés. Ces engins, par ordre croissant de taille du poisson pris, sont les canneurs, les petits, moyens et grands senneurs, et les palangriers. Les tailles se recoupent peu dans les captures des canneurs et des palangriers, mais pour les autres engins elles se recoupent considérablement. Etant donné la composition changeante de la flotte dans son ensemble, l'évolution de l'effort de pêche n'a pas été la même pour toutes les tailles de thonidés. L'analyse de trois groupes de taille capturés par la flottille FIS de 1969 à 1972 (moins de 15 kgs, 15 à 55 kgs, et plus de 55 kgs), figure 6 (SCRS/73/14), a permis d'observer que l'effort portant sur les plus grands poissons a augmenté beaucoup plus rapidement au cours des dernières années que celui portant sur les poissons de taille moyenne ou de petite taille. Toutefois, l'analyse des cohortes portant sur l'ensemble de la pêcherie est-atlantique de 1967 à 1972 montre que la mortalité moyenne des jeunes poissons dans leur première année (poids moyen = 4,2 kgs) a augmenté de $F = 0,05$ en 1967-1968 à environ $F = 0,35$ de 1969 à 1972. On peut s'attendre à ce que la baisse de l'effort sur les très jeunes individus, obtenue grâce à l'adoption d'une taille limite, ajoutée à l'exploitation accrue des adultes par les grands senneurs, améliore le rendement par recrue.

33. En dépit de tous ces doutes et spéculations, une conclusion majeure peut clairement être tirée concernant la relation entre le rendement et l'effort. A peu près jusqu'au niveau actuel, une augmentation de la pêche entraîne un accroissement des captures, mais ce taux d'accroissement tend à diminuer au fur et à mesure que la pêche s'intensifie. La pêche au-delà du niveau actuel pourrait entraîner des captures plus importantes, bien que l'augmentation ne soit pas considérable, et il est possible, surtout si le recrutement est affecté, que le fait de maintenir cet effort de pêche au-delà de celui de 1972-1973 puisse entraîner une diminution considérable des captures totales. Il est important de noter que ces commentaires ne s'appliquent qu'à la pêcherie telle qu'elle est actuellement par sa répartition géographique et avec la sélectivité des engins en usage.

34. Des rapports antérieurs ont traité en détail des implications qu'ont ces résultats sur l'aménagement des stocks, et des problèmes techniques que soulèvent certaines méthodes d'aménagement. Le choix d'un point de la courbe de rendement comme objectif de l'aménagement est du ressort de la Commission, compte tenu de l'importance tant des prises que du coût probable de leur capture. On observera à cet égard, en particulier pour les courbes de rendement les plus plates (c'est-à-dire les courbes de rendement par recrue), qu'il existe une vaste zone, lorsque l'on ap-

proche du point maximum, à l'intérieur de laquelle le coût d'effectuer des captures plus importantes dépasserait certainement de beaucoup l'accroissement de la valeur des prises.

35. Il faut insister sur le fait que les courbes de rendement sont des caractéristiques biologiques du stock, et que le volume de l'effort de pêche doit être exprimé en termes biologiques, c'est-à-dire soit en mortalité due à la pêche ou en effort de pêche standardisé, compte tenu de tout changement dans l'efficacité de la flotte ou dans la disponibilité du poisson (c'est-à-dire le coefficient q de la relation $F = qf$).

5 b. Listao (*Katsuwonus pelamis*)

Limitations de la taille

36. Lors de la réunion de 1972, le Conseil avait débattu la question de savoir s'il convenait d'introduire une taille limite pour le listao. Le Comité a donc examiné les données à ce sujet. La taille moyenne du listao capturé (3 kgs) est de beaucoup inférieure à celle de l'albacore. Ceci est en partie dû à la taille extrême, *L_∞* plus petite, du listao, et en partie à son taux naturel élevé de disparition de la pêcherie, qui comprend aussi bien l'émigration que la mortalité naturelle.

37. En conséquence, les possibilités de croissance du petit listao sont moindres que celles du petit albacore, si bien qu'il ne devrait pas *a priori* être aussi intéressant d'appliquer une taille limite réglementaire dans ce cas. Cette supposition est confirmée par les calculs théoriques qui suggèrent que, même à un niveau élevé de l'effort de pêche, l'âge optimum à la première capture ne dépasse pas 1,2 ans, c'est-à-dire 30-35 cms de longueur fourche ou moins d'un kilo (SCRS/73/53). A l'heure actuelle, la mortalité due à la pêche est peut-être encore relativement peu élevée, si bien que la taille optimum à la première capture dans les conditions actuelles est encore moindre.

38. Les statistiques les plus récentes concernant le listao figurent au tableau 3, qui indique une baisse en 1972 par rapport à 1971. Il est difficile d'interpréter les statistiques sur le listao, du fait de son mélange avec l'albacore. Dans l'ensemble, les pêcheurs préfèrent capturer de l'albacore quand ils le peuvent, si bien que les captures de listao augmentent lorsque l'albacore se fait rare. La diminution des prises de listao en 1972 est donc probablement en relation avec les captures satisfaisantes d'albacore cette même année.

39. On estime généralement, par comparaison avec ce qui se passe dans d'autres océans, que les ressources en listao sont importantes. Cependant, on ne dispose pas encore de résultats directs provenant de méthodes fiables d'évaluation des stocks, et la variation accusée d'année en année des prises de listao pourrait signi-

fier qu'on ne pourra en avoir une idée précise que lorsque les effets de la pêche se seront fait sentir assez sévèrement. C'est pourquoi, bien qu'il n'y ait encore aucune raison pour restreindre l'expansion de la pêche du listao, ce développement doit être conduit avec précaution.

5 c. Thon rouge (*Thunnus thynnus thynnus*) — Tableau 4

40. Un rapport substantiel sur la distribution, les pêcheries et l'écologie du thon rouge de l'Atlantique a été présenté (SCRS/73/54). Le Comité a pris note de la quantité de renseignements utiles contenue dans ce rapport et a félicité M. F. J. Mather et ses collaborateurs de leur travail.

41. Ce rapport a donné lieu à un débat sur la structure du stock de thon rouge. Il y a d'une part des preuves abondantes de l'existence de groupes distincts de poissons maintenant leur individualité pendant un certain temps (par exemple, les groupes de grands poissons dans la pêcherie au large de la Norvège). D'autre part, les expériences de marquage ont indiqué une migration des petits thons d'un côté à l'autre de l'Atlantique, ainsi que des grands thons d'ouest en est. Les résultats du marquage, tout comme la distribution des captures à la palangre, indiquent que les modes de déplacement et de migration peuvent varier sensiblement d'une année à l'autre.

42. Compte tenu des déplacements, qui sont effectués certaines années sur de grandes étendues, et de la longue vie du poisson (jusqu'à 14 ans ou plus), il semblerait plutôt que le thon rouge de l'Atlantique forme un stock unique. Des groupes particuliers de poisson, par exemple les petits individus au large de la Nouvelle-Angleterre, peuvent demeurer groupés assez longtemps pour que cette séparation puisse entrer en ligne de compte au moment d'envisager des mesures d'aménagement. La structure des stocks fait encore l'objet de controverses et requiert l'étude de données supplémentaires.

43. Une analyse des tendances à longue échéance dans les différentes pêcheries (SCRS/73/54 et SCRS/73/60) présente quelques aspects inquiétants. Les captures totales sont passées d'un maximum d'environ 40.000 tonnes en 1954 à seulement 26.000 tonnes en 1971. Le déclin de certaines pêcheries, en particulier de celles de grands poissons, a été beaucoup plus accentué. La pêcherie norvégienne à la senne coulissante, qui avait atteint un maximum de plus de 10.000 tonnes, a pratiquement disparu, et les prises des madragues à l'intérieur et à l'entrée de la Méditerranée sont presque toutes tombées à un niveau infime. Dans l'ensemble, les captures de grands poissons se situent à l'heure actuelle au niveau le plus bas jamais enregistré.

44. Des données détaillées de composition par tailles (figure 8, SCRS/73/54) sur les prises norvégiennes indiquent que le déclin de cette pêcherie est dû au manque soudain et complet de recrutement de poissons relativement jeunes dans

cette pêcherie depuis 1959 environ. On a observé que les prises de grands thonidés dans la pêcherie à la palangre ont oscillé entre 2,4 et 14,3 milliers de tonnes, avec un maximum en 1964 et 1965 et un autre en 1971. Les captures nord-américaines ont oscillé de façon semblable. Il est difficile de rattacher quantitativement le manque de recrutement dans la pêcherie norvégienne aux effets de la pêche, et il semble plus probable que les causes en sont dues aux conditions de milieu et de comportement. On a insisté sur le fait que de nombreux stocks de poisson, y compris le thon rouge du Pacifique, présentent des fluctuations considérables, et il est impossible de présumer que les niveaux actuellement médiocres des prises au large de la Norvège, plutôt que les valeurs précédemment élevées, représentent des conditions «anormales». D'autres pêcheries de grands poissons ont montré des tendances similaires quant au taux décroissant de captures et à l'augmentation de la taille moyenne.

45. Les répercussions de la pêche peuvent être évaluées directement dans la pêcherie de Nouvelle-Angleterre à partir des résultats d'expériences poussées de marquage. L'analyse des taux de récupération à différents moments après la capture des poissons marqués indique que le taux réel de pêche est peut-être plus élevé que celui qui a été estimé à partir du nombre non corrigé de marques retournées (SCRS/73/44). Ces estimations vont de 5 % à 15 % par an, ou de 15 % à 44 % (moyenne: 29 %) sur trois années.

46. L'évaluation de la mortalité due à la pêche dans l'ensemble des pêcheries au thon rouge est rendue plus ardue par la structure complexe des pêcheries et par l'absence de données d'ensemble sur la quantité et la taille du poisson capturé. Il est évident que l'accroissement au cours des années cinquante et soixante (voir figure 9, SCRS/73/54) des pêcheries portant sur les plus jeunes individus doit avoir réduit le nombre des poissons qui deviennent disponibles dans la pêcherie des plus grands poissons. Les données actuelles ne permettent pas d'évaluer quantitativement cette perte, ni d'en apprécier les répercussions sur l'ensemble des captures de thon rouge dans l'Atlantique.

47. Un autre problème qui se pose dans l'évaluation des stocks de thon rouge est l'absence de bonnes mesures d'abondance, car diverses raisons empêchent les indices de captures par unité d'effort de la plupart des pêcheries de refléter de façon précise les changements dans l'abondance. Ceci complique l'examen des tendances du recrutement pouvant résulter du déclin présumé des stocks d'adultes. On pense que le meilleur facteur d'estimation du recrutement dans l'Atlantique Occidental est la prise par unité d'effort des senneurs de la catégorie 3, qui tend à augmenter depuis une dizaine d'années, bien qu'il se puisse que l'efficacité de cette classe de senneurs ait augmenté (figure 4, SCRS/73/60). Les captures de petits poissons dans l'Atlantique Oriental ont diminué de 1954 à 1960 et ont depuis oscillé sans montrer de tendance définie.

48. Les preuves actuellement disponibles n'indiquent aucune baisse définie du recrutement de jeunes individus dans les pêcheries, du moins au cours des dix dernières années, pouvant correspondre au déclin apparent des stocks d'adultes depuis 1960. Les stocks d'adultes semblent maintenant être à un niveau très bas, et tout déclin ultérieur pourrait bien affecter le recrutement. Le Comité a noté les préoccupations exprimées par le CIEM à sa dernière réunion au sujet du thon rouge (SCRS/73/57). Ces préoccupations sont pour ainsi dire générales, et le Comité a accueilli avec plaisir l'offre du CIEM de collaborer à des études de recherche.

49. Le Comité a examiné de façon approfondie les répercussions possibles de mesures visant à contrôler la capture des petits poissons. Deux questions se sont posées: l'évaluation des bénéfices auxquels on pourrait théoriquement s'attendre en évitant de capturer une taille donnée de poisson, et la question pratique de la façon d'éviter ces poissons sans entraîner d'effets secondaires néfastes. Les bénéfices dépendent de la probabilité de capturer un poisson ultérieurement, et de son poids moyen lors de cette capture. Le Groupe de Travail qui s'est réuni à Miami en 1968 a estimé que pour la pêcherie de Nouvelle-Angleterre, dont le taux de récupération de marques indique une probabilité élevée de capture ultérieure, le fait d'éviter le poisson de moins de 10 kgs entraînerait une augmentation du rendement. Les travaux décrits au SCRS/73/60 indiquent que la taille effective à la première capture, prenant les pêcheries dans leur ensemble, se situe à peu près à cette taille.

50. Le contrôle au moyen d'une limitation de la taille entraînerait des pertes dues à la capture puis au rejet à la mer de poissons en-dessous de la taille fixée, à moins que la limite ne soit fixée au niveau d'une nette solution de continuité dans la composition par taille, c'est-à-dire entre deux modes de groupes d'âge qui correspondent à une séparation du poisson dans l'océan. Pour la pêcherie de Nouvelle-Angleterre, une taille limite pratique semble exister autour de 3,2 kgs (7 lbs.). Les renseignements correspondants, sur lesquels on pourrait baser une limitation pratique de la taille, ne sont pas disponibles pour les autres pêcheries. Il existe pour certains la possibilité qu'une limitation de la taille du thon rouge puisse entraver le développement de la pêche d'autres espèces.

51. Le Comité a insisté sur le fait que l'application de limitations de la taille, ou de mesures similaires, ne fournirait pas un programme complet d'aménagement des stocks. Le fait d'envisager des limitations de la taille ne devrait pas gêner les travaux sur les tâches fondamentales, qui sont tout d'abord l'évaluation sur une base scientifique du besoin de contrôler le volume de la pêche (limitations des captures totales ou de l'effort total), et ensuite, au cas où ceci serait souhaitable, l'évaluation des moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces contrôles.

52. Il est évident que le premier point demande à ce que des données de base plus adéquates soient fournies (statistiques de capture et de composition par taille).

Le Comité a vu avec plaisir ce que certains pays ont fait, avec l'aide du Secrétariat, pour améliorer la transmission des données. Il a fortement *insisté* pour que des efforts soient faits pour une amélioration encore plus poussée en la matière, surtout en ce qui concerne les données provenant des pêcheries au large de l'Afrique et de la péninsule ibérique, ainsi que de la pêche sportive.

53. Le secteur qui s'étend du sud du Maroc au Cap Blanc semble important en ce qui concerne le petit thon rouge, ainsi que d'autres espèces, bien que peu de renseignements soient disponibles sur cette zone. Le Comité a donc *recommandé* de renforcer les activités de recherche dans cette région, par une étude plus poussée des captures commerciales et par un travail de recherche en mer.

54. Le Comité a également *insisté* sur l'opportunité de poursuivre le marquage de petits poissons dans le secteur oriental de l'Atlantique afin de mieux identifier la structure des stocks. Il a noté avec intérêt les projets de la France et du Maroc à cet égard.

5 d. Germon (*Thunnus alalunga*)

55. Le Comité a reçu un certain nombre de travaux concernant la structure des stocks de germon. En ce qui concerne les jeunes individus dans l'Atlantique Nord-Est, la couleur et autres facteurs (SCRS/73/19 et SCRS/73/43) semblent indiquer l'existence d'au moins deux groupes (poissons des Açores et poissons des secteurs traditionnels de la pêche européenne) dont l'identité se maintient tout au long de la saison, et peut-être même également d'une saison à l'autre, tant qu'ils demeurent dans l'Atlantique Nord-Est. Les poissons plus âgés semblent se mélanger, et former un seul stock dans l'Atlantique Nord.

56. On a pensé que le germon du nord et celui du sud de l'Atlantique formaient des stocks différents. La ligne de séparation n'est cependant pas nette en ce qui concerne les données palangrières. L'évolution du rendement des palangres dans l'Atlantique Nord et Sud (SCRS/73/40, figure 2, et SCRS/73/53) diffère toutefois sensiblement, et le nord présente une nette baisse de rendement. Le Comité pense que ce sujet mérite un examen ultérieur.

57. On a reçu un certain nombre de documents décrivant les travaux de plus en plus nombreux effectués par les scientifiques espagnols sur les pêcheries de l'Atlantique Nord-Est, ainsi que les travaux poursuivis par les scientifiques français. Le Comité a félicité les experts concernés et a noté que ce volume accru d'information fondamentale sur la distribution des captures, les tailles du poisson, etc., serait inestimable pour les analyses ultérieures. Les travaux cités semblent prouver que les captures françaises et espagnoles de germon sont effectuées dans un même secteur commun de pêche.

58. Des statistiques récentes sur les captures de germon figurent au tableau 5. Les données de 1972 sont encore incomplètes, mais il semble que les captures totales aient en général baissé depuis 1964-1965. Cette baisse s'est produite aussi bien dans la pêcherie à la palangre que dans celle de surface. La pêcherie de surface dans le Golfe de Gascogne a montré une baisse des captures et des captures par unité d'effort, particulièrement sensible dans les zones de pêche traditionnelles, ce qui n'a été que partiellement compensé par un déplacement de l'effort plus à l'ouest.

59. Des études préliminaires ont été faites sur la relation entre la pêche de surface et la pêche à la palangre, sur la relation entre la prise et l'effort, et sur le rendement par recrue, pour différentes tailles à la première capture. Le Comité a insisté sur l'importance de ces travaux, surtout en vue de la baisse de l'ensemble des prises. Il a encouragé les personnes concernées à poursuivre leurs études, et à en faire connaître les résultats à la prochaine réunion du Comité.

5 e. Autres espèces

60. Des statistiques récentes de captures sur le thon obèse (*Thunnus obesus*) figurent au tableau 6. Une augmentation importante des captures en 1971 semble avoir été suivie d'une diminution en 1972, bien que les données jusqu'à 1971 (SCRS/73/50) indiquent que le nombre d'hameçons était sensiblement plus élevé en 1971 (jusqu'à environ 30 %) que celui du dernier maximum atteint (1965). Le taux par hameçon a été le plus bas depuis 1961. Le Comité estime que ces analyses préliminaires justifient une certaine inquiétude, et que la question de l'état des stocks de thon obèse devrait être l'objet d'une attention plus soutenue lors de la prochaine réunion.

61. Le Comité a également observé que, bien qu'aucun rapport n'ait été présenté à la présente réunion sur l'état des marlins, quelques craintes sur ces stocks avaient été exprimées, et qu'il conviendrait d'en effectuer également une étude plus approfondie. Des données statistiques plus adéquates sont nécessaires, tant pour le thon obèse que les marlins, y compris une identification plus précise des espèces dans certaines pêcheries. Il conviendrait également d'étudier les facteurs de base de l'évaluation des stocks — croissance, mortalité, et tendances des captures par unité d'effort — et de faire connaître les résultats à la réunion de 1974 du Comité.

Point 6. Rapport du Sous-Comité pour les Statistiques

62. Le rapport du Sous-Comité (Président: S. Hayasi — Rapporteur: D. W. Sahrhage) figure à l'Appendice 3. Le Comité a approuvé le rapport en soulignant la nature fondamentale des activités du Comité dans le cadre de l'ensemble du travail de la Commission. Il a attiré l'attention de la Commission sur les progrès

considérables réalisés par les pays et par le Secrétariat, ainsi que l'importance des activités du Secrétariat dans les ports de pêche pour ce qui est de certaines pêcheries. Il a également attiré l'attention de la Commission sur les points de vue exprimés par le délégué du Sénégal en ce qui concerne une éventuelle assistance du Secrétariat aux pays en voie de développement dans le domaine des statistiques.

Point 7. Programmes de recherche et projets prioritaires

63. Le Comité a examiné les tâches établies lors de la dernière réunion concernant les différentes espèces. On a estimé qu'il s'agissait d'un programme à long terme devant servir de base aux activités en 1974. On a *insisté* sur le fait que, dans le but de pouvoir effectuer des évaluations et les diffuser pour examen avant la réunion, il faudrait respecter les dates limites de la transmission des statistiques et autres données. Le Comité a félicité les pays et le Secrétariat des progrès réalisés à cet égard, et a *insisté* pour que des efforts soient faits pour améliorer la situation là où des retards existent encore.

64. Deux petits groupes ad-hoc ont examiné de façon plus détaillée les études et les problèmes concernant le thon rouge et l'albacore. Les rapports de ces groupes, y compris des suggestions pour les activités futures, figurent aux Appendices 4 et 5.

65. Les tendances récentes de la pêche des thonidés et le développement des méthodes théoriques de dynamique des populations et d'analyse demandent à ce que ces questions soient étudiées de façon plus approfondie qu'il n'est possible au cours des séances du Comité. On a suggéré qu'il serait souhaitable de tenir une réunion spéciale au cours de laquelle ces questions pourraient être étudiées — tout d'abord par une discussion à un niveau technique avancé sur les méthodes théoriques d'évaluation des stocks, limitée à un groupe réduit d'experts en la matière— ensuite par une discussion plus générale et un exposé de ces suggestions. La seconde partie fournirait une bonne occasion aux scientifiques des pays en voie de développement d'augmenter leurs connaissances des techniques modernes de dynamique des populations.

66. La suggestion de créer ce groupe de travail a été examinée par un petit groupe ad-hoc dont le rapport figure à l'Appendice 6. Le Comité *estime* que ce groupe de travail serait très utile à l'œuvre de la Commission, et qu'il devrait recevoir le plein appui de la Commission. En particulier, la Commission devrait tenter d'encourager la participation à ce groupe de scientifiques des pays en voie de développement qui sont membres de la Commission.

67. On a observé que le groupe de travail serait d'un grand intérêt pour beaucoup d'autres organisations, y compris l'IATTC, la FAO et le CIEM. Des représentants de ces organismes ont fait savoir qu'ils étaient en principe disposés à aider le groupe dans toute la mesure du possible.

Point 8. Avis aux Sous-Commissions

68. L'attention de la Sous-Commission est attirée sur les paragraphes 17-35 et 36-39 du présent rapport, traitant respectivement de l'état de l'albacore et du listao. En ce qui concerne la Sous-Commission 2, l'état du germon et du thon rouge est traité aux paragraphes 40-54 et 55-59. En relation avec la fixation de tailles limites, le Comité a également attiré l'attention de la Sous-Commission 1 sur les paragraphes 71-73 traitant des limitations de taille de l'albacore, et sur le paragraphe 51, qui, bien que rédigé au sujet du thon rouge, est d'une portée générale.

Point 9. Relations avec d'autres organismes

69. Le Comité a pris note de la collaboration étroite qui s'est poursuivie avec la FAO, l'ATTC et le CIEM. Il a noté une proposition (SCRS/73/74) concernant une association éventuelle avec le Comité de la FAO Chargé de Faciliter la Recherche sur le Thon. Il a estimé qu'il convenait d'étudier cette question plus avant, et de la revoir à la réunion de l'année prochaine. Le Comité souhaite remercier tout particulièrement la FAO d'avoir facilité l'apport à ses délibérations de l'expertise technique de M. J. A. Gulland.

70. Le Comité a aussi pris note de l'inquiétude du CIEM au sujet du thon rouge, et de son offre de collaborer à ce sujet. Il apprécie cette offre, surtout en ce qui concerne la coordination du groupe de travail du CIEM sur le thon rouge (dont font partie plusieurs scientifiques de pays non membres de l'ICCAT), et a suggéré que la Commission prenne les mesures nécessaires. Au niveau scientifique, le Président du SCRS devrait consulter le Président du Comité du CIEM pour les Espèces Pélagiques du Sud.

Point 10. Autres questions

71. Le Secrétariat a fait un rapport sur les publications issues au cours de l'année. Le Comité a félicité le Secrétariat de son travail, surtout pour le Recueil de Documents Scientifiques qui a été jugé très utile.

Contrôle des limitations de la taille

72. A la demande du Groupe de Travail sur la Réglementation concernant l'Albacore, le Comité a examiné la question du contrôle de la taille limite, et les équivalences entre les tolérances basées sur les pourcentages en termes de poids et les pourcentages en termes du nombre. Le rapport entre les deux chiffres est

égal à celui qui existe entre le poids moyen du poisson sous-taille et le poids moyen de tous les poissons dans la prise. De 1969 à 1972, le poids moyen de l'albacore de moins de 3,2 kgs dans les débarquements de la flotille FIS a oscillé entre 2,5 et 2,7 kgs. Prenant comme base une valeur moyenne de 2,6 kgs, le pourcentage en termes de poids qui correspond à 15 % du nombre est comme suit:

<i>Flotille FIS:</i>	<i>Poids moyen (kgs)</i>				<i>Pourcentage équivalent</i>			
	1969	1970	1971	1972	1969	1970	1971	1972
Canneurs glacières .	18.7	9.9	7.5	8.1	2.1	3.9	5.2	4.8
Canneurs congélateurs . . .	11.3	5.5	6.5	8.7	3.4	7.1	6.0	4.5
Petits senneurs . . .	24.7	11.4	14.3	17	1.6	3.4	2.7	2.3
Grands senneurs . . .	17.6	10.4	11.4	27	2.2	3.7	3.4	1.4
Senneurs américains	38.2	11.1	14.1		1.0	3.5	2.8	
					2.06	4.32	4.02	3.25

On pourra observer qu'un pourcentage déterminé, par exemple 3 %, exprimé en termes de poids empêchera le débarquement de plus de poissons de taille inférieure qu'une tolérance de 15 % du nombre lorsque la plupart des poissons de la prise sont de petite taille, comme cela a été le cas en 1970, par exemple. Le contraire se produira si les poissons sont de grande taille, comme cela a été le cas pour la plupart des flotilles en 1969.

73. Alors que l'on peut enregistrer aussi bien le nombre que le poids des poissons de taille inférieure dans la prise, il est beaucoup plus pratique de déterminer le poids plutôt que le nombre total de poissons capturés. Ceci est particulièrement vrai dans le cas de prises importantes.

74. Les évaluations qui figurent dans le rapport de l'année dernière sur les répercussions des diverses limitations de la taille supposaient qu'une limitation empêcherait automatiquement le débarquement de poissons de taille inférieure à la taille fixée. Toute tolérance modifiera le résultat de la limitation de la taille, et un pourcentage très élevé de tolérance annulera le résultat de la limitation. Le Comité ne disposait pas de renseignements lui permettant de déterminer quels pourraient être les résultats de la limite de tolérance intégrée dans les réglementations actuelles de limitation de la taille, et estime que ceci devrait être étudié avec soin. On effectuera tout d'abord l'étude des données antérieures détaillées sur la composition par tailles pour observer les variations saisonnières et géographiques (et peut-être aussi d'un bateau à l'autre) dans la proportion de poisson de très petite taille, puis celle de la comparaison de la taille du poisson pêché avant et après l'introduction

de la réglementation. On ne pourra déterminer les répercussions des réglementations actuellement en vigueur, ou des modifications de ces réglementations, qu'une fois que ces études seront terminées. Le Comité désire souligner l'importance de s'assurer que ces réglementations sont pleinement appliquées.

Point 11. Désignation du bureau

75. Suite à une proposition de la Corée, M. le Dr. B. J. Rothschild (Etats-Unis) a été élu à l'unanimité Président du SCRS pour la prochaine période biennale. Suite à une proposition des Etats-Unis, M. A. Fonteneau (Côte d'Ivoire) a été élu à l'unanimité Président du Sous-Comité pour les Statistiques. Le Comité a félicité les responsables sortants (MM. V. Valdez et S. Hayasi) du travail qu'ils avaient réalisé pendant leur mandat.

Point 12. Date et lieu de la prochaine réunion

76. Le Comité devra se réunir pendant une semaine juste avant la réunion de 1974 du Conseil, au même endroit.

Point 13. Adoption du rapport

77. Le rapport a été adopté, ainsi que ses appendices.

Point 14. Clôture

78. La réunion du Comité a été ajournée à 12:00 le 27 novembre, bien que le Président ait fait observer qu'une autre réunion s'avérerait peut-être nécessaire si la Commission avait des questions spécifiques à poser au Comité. Lors de la clôture, le Président a noté les progrès considérables réalisés dans les travaux scientifiques du Comité et a félicité toutes les personnes concernées.

Tableau 1. Captures d'albacore (en milliers de tonnes métriques) dans l'Atlantique, 1963-72

Pays	Engins de Pêche	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
TOTAL		68.7	65.5	66.8	64.0	57.3	81.2	89.5	76.8	72.0	77.3
<i>Sous-total par engin de pêche</i>											
Total palangre		43.0	38.3	39.4	25.9	20.2	25.9	28.3	28.4	28.5	30.1
Total engins de surface		23.3	25.6	26.8	37.7	36.4	54.6	60.8	47.7	43.1	67.1
Canneurs		5.3	6.6	4.1	2.9	2.9	3.8	16.1	9.5	10.8	13.8
Senneurs		0.2	0.6	1.1	5.4	6.9	14.3	38.8	31.1	24.0	42.4
Non spécifié		17.8	18.4	21.6	29.4	26.6	36.5	5.9	7.1	8.3	10.9
Total sans catégorie		2.4	1.6	0.6	0.4	0.7	0.7	0.4	0.7	0.4	0.1
<i>Sous-total par pays</i>											
Argentine	LL	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1	0.1	0.0	0.1	0.4
Brésil	LL	2.4	1.4	0.6	0.4	0.7	0.7	0.4	0.7	0.4 ³	0.3
Canada	PS	—	—	0.0	0.6	0.7	0.7	0.9	0.2	0.0	—
Chine (Taiwan) ⁵	LL	0.4	0.3	0.1	0.9	2.3	6.8	10.0	7.2	4.1	4.1 ⁶
Cuba	LL	1.7 ²	0.9 ²	0.8	0.8	3.0	1.9	1.6	1.6	2.1	3.6
France ⁴	BB	14.2	8.1	7.8	8.4
	PS	14.7	18.0	18.0	27.2
	Sur-UNCL	16.6	17.5	20.1	23.4	23.8	32.5	—	—	—	—
Ghana	Sur-UNCL	0.0
Japon	LL	37.7	35.1	36.6	22.1	12.8	13.9	9.8	6.7	11.0	8.9 ¹
	PS	—	0.5	1.1	4.8	5.2	7.5	5.8	1.3	2.2	2.8
	BB	0.9	2.1	1.3	0.5	1.3	2.2	0.9	1.0	2.5	4.4 ¹
Corée ⁵	LL	—	—	—	2.0	5.2	11.5	9.9	11.1
Norvège	PS	0.1
Panama	LL	0.1
	BB	0.4
Portugal (Angola)	BB	4.4 ¹	4.5 ¹	2.8 ¹	2.4 ¹	1.6 ¹	1.6 ¹	1.0 ¹	0.4 ¹	0.5	0.6
Afrique du Sud		0.0	0.2	0.0	0.0	0.1
Espagne	Sur	1.2	0.9	1.5	6.0	2.8	4.0	5.9	7.1	8.3	10.9
Etats-Unis	PS	0.2	0.1	—	—	1.0	6.1	18.2	8.9	3.8 ¹	12.3 ¹
Vénézuéla	LL	3.1	1.9	1.8	2.1	2.1	1.2	1.6	1.4	1.3	1.6

1. Données provisoires.

2. Comprend thon obèse et thon rouge.

3. Comprend le thon à nageoires noires.

4. Afin de sauvegarder le caractère confidentiel de données provenant d'entreprises privées, les statistiques de la France, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire n'ont pas été présentées séparément.

5. Pas en poids vif.

6. Estimation basée sur les prises de l'année précédente.

Tableau 2. Données de capture (Y), taux de capture (U) et effort réel (f) concernant la pêche de surface aux thonidés dans l'Atlantique Oriental, 1964-1972 (extrait du SCRS/73/61)

<i>Année</i>	<i>Catch</i> ¹	<i>Catch</i>	<i>Effective</i>	<i>Catch</i>	<i>Effective</i>
	(10 ³ metric tons)	<i>Rate</i>	<i>Effort</i>	<i>Rate</i>	<i>Effort</i>
	Y	I ² U ^I	I f ^I	II ³ U ^{II}	II f ^{II}
1964	25.8	0.191	135.1	3.06	8.43
1965	26.8	0.147	182.3	2.51	10.68
1966	37.7	0.180	209.4	3.04	12.40
1967	36.4	0.136	267.6	3.41	10.67
1968	54.6	0.161	339.1	3.56	15.34
1969	61.6	0.125	492.8	2.68	22.99
1970	44.7	0.084	532.1	1.86	24.03
1971	43.7	0.085	514.1	1.78	24.55
1972	64.7	0.109	593.6	2.26	28.63

1. Bulletin Statistique de l'ICCAT, vol. 3, avec les changements indiqués dans le texte (SCRS/73/61).
2. SCRS/72/7 (Tableau 5), 1964-71; 1972 par Pianet (1973) et Fonteneau (communiqué verbalement).
3. Fonteneau (communiqué verbalement).

Tableau 3. Captures de listao (en milliers de tonnes métriques) dans l'Atlantique, 1963-72

<i>Pays</i>	<i>Engins de Pêche</i>	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
TOTAL		21.2	18.8	33.0	40.2	37.9	63.8	44.4	63.7	87.0	75.9
<i>Sous-total par engin de pêche</i>											
Total engins de surface		15.6	17.7	31.5	38.5	35.3	61.4	42.8	60.5	84.7	75.8
Canneurs		7.9	6.6	12.7	10.7	12.0	17.9	14.1	13.2	19.4	16.1
Senneurs		3.0	4.4	1.9	1.4	3.3	10.5	10.3	24.0	38.1	33.4
Non spécifié		4.7	6.7	16.9	26.4	20.0	33.0	18.4	23.3	27.2	26.3
Total palangre		4.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total madragues	—	—	—	0.0	—	—	0.1	0.1
Total sans catégorie		1.0	1.1	1.5	1.7	2.6	2.4	1.6	3.2	2.2	0.0
<i>Sous-total par pays</i>											
Argentine	LL	0.0	—	0.0
Brésil		0.3	0.4	0.5	0.7	1.5	0.8	0.4	0.4	0.4	—
Canada	PS	0.0	0.4	0.0	—	0.6	1.0	0.1	0.6	1.2	0.0
Chine (Taiwan)	LL	—	—	—	—	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0 ³
Cuba		0.7	0.7	1.0	1.0	1.1	1.6	1.2	1.8	1.8	PS 0.1
France ²	BB	4.6	4.8	5.7	3.8
	PS	3.8	9.2	13.8	17.6
	Sur-UNCL	3.3	2.2	4.2	6.4	5.5	13.0	—	—	—	—
Japon	LL	4.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0 ¹
	PS	—	0.0	1.8	1.4	2.2	6.3	0.7	3.5	6.2	3.4
	BB	4.6	3.1	6.3	4.4	3.7	7.3	4.9	7.5	11.7	10.1 ¹
Corée	LL	0.0
Mexique	—	0.0	—	—	—	—	—	—	—
Maroc	Tra	—	—	—	0.0	—	—	—	—
	Sur	0.0	0.0	3.2	1.5	0.9	0.9	0.1	1.1	0.1	0.0
Norvège	PS	0.1
Panama	BB	0.7
Portugal	1.0
Portugal (Angola) ¹	BB	3.3	3.5	6.4	6.3	8.3	10.6	4.6	0.9	2.0	1.5
	Trp									0.1	0.1
Espagne	Sur	1.4	4.5	9.5	18.5	13.6	19.1	18.3	22.2	27.7	26.3
Etats-Unis	PS	3.0	4.0	0.1	0.0	0.5	3.2	5.7	10.7	16.9 ¹	12.2 ¹

1. Données provisoires.

2. Afin de sauvegarder le caractère confidentiel de données provenant d'entreprises privées, les statistiques de la France, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire n'ont pas été présentées séparément.

3. Estimation basée sur les prises de l'année précédente.

Tableau 4. Captures de thon rouge (en milliers de tonnes métriques) dans l'Atlantique, 1963-72

<i>Pays</i>	<i>Engins de Pêche</i>	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
TOTAL		42.9	45.9	46.2	28.6	40.9	23.8	27.5	27.8	27.9	25.5
<i>Sous-total par engin de pêche</i>											
Total palangre		8.3	14.3	12.3	4.5	5.3	2.8	2.4	5.1	9.9	6.6
Total engins de surface		20.6	16.4	20.6	15.2	20.1	12.0	13.5	12.3	9.2	5.5
Canneurs		9.9	8.0	11.2	6.1	10.5	3.9	7.5	6.9	4.9	4.7
Senneurs		0.3	0.6	0.5	1.2	0.9	0.3
Non spécifié		10.4	7.8	8.9	9.1	9.6	8.1	6.0	4.2	3.4	0.5
Total madragues		4.7	5.2	5.3	3.4	4.6	2.0	2.3	2.0	0.7	0.2
Total pêche sportive		0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.1	0.2
Total sans catégorie		9.2	9.9	7.9	5.4	10.8	6.8	9.1	8.2	8.0	3.0
<i>Total Atlantique</i>		38.8	40.1	40.5	22.8	31.0	16.0	18.2	21.6	21.1	20.3
<i>Total Méditerranée</i>		4.1	5.8	5.7	5.7	9.9	7.8	9.3	6.2	6.8	5.2
<i>Sous-total par pays</i>											
Algérie		0.0	0.0	0.0	0.1	0.2	0.1	0.2	0.1	0.1	0.0
Argentine	LL	0.3	0.2	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Brésil	LL	0.1	0.0
Canada	PS	0.3	0.6	0.5	1.2	0.9	0.3
	SPORT	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.1	0.2
	UNCL	0.2	0.3	0.2	0.2	0.3	0.3	0.4	0.3	0.1	0.0
Chine (Taiwan)	LL	—	—	—	0.0	0.0	0.1	0.2	0.1	0.1	0.1 ⁶
Cuba	LL	0.1	0.5	2.4	1.4	0.5	0.2	—	—
Danemark		0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	—	0.0	0.0
France ⁴	BB	1.6	2.8	1.9	2.8	2.2	1.9	1.8	1.7	2.6	1.9
Allemagne		0.0	0.0	0.0	0.0	—	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Grèce ¹	0.6	0.7	0.5	0.6	0.5	...	0.5	...	0.5

Tableau 4 (suite)

<i>Pays</i>	<i>Engins de Pêche</i>	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Italie		2.4	2.5	2.1	1.7	4.0	2.8	3.1	3.1	3.0	7.6
Japon	LL	7.8	12.6	9.6	2.9	0.9 ²	0.4 ²	0.8 ²	4.4 ²	6.2 ²	6.4 ^{2 3}
	BB	—	0.0	—	—	—	—	—	—	—	—
Corée ⁵	LL	—	—	—	—	—	3.0	0.0
Libye	0.4	0.6	0.7	0.8	1.0	2.9	0.5	0.6	...
Malte ¹		0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Maroc	Tra	2.4	2.3	1.9	1.8	1.4	0.8	0.1	0.3	0.1	0.2
	Sur	1.5	2.1	1.0	1.8	2.0	0.5	0.7	0.4	0.1	0.5
Norvège	LL	0.2	1.5	2.5	1.0	1.9	0.9	0.9	0.4	0.6	0.1 ¹
Pologne		—	—	—	—	—	—	—	—	0.1	0.1
Portugal ¹	Tra	0.4	0.4	0.1	0.2	0.2	0.1	0.4	0.0	0.0	...
	LB-Co	0.5	0.5	0.3	0.0	0.0	0.2	0.1	0.0	0.2	0.0
	LB-Isl	7.8	4.7	9.0	3.3	8.3	1.8	5.6	5.2	2.1	2.8
Afrique du Sud		0.4 ¹	0.2 ¹	0.0	0.0	—
Espagne	Sur	8.9	5.7	7.9	7.3	7.6	7.6	5.3	3.8	3.3	} 2.4
	Tra	1.9	2.5	3.3	1.4	3.0	1.1	1.8	1.7	0.6	
Suède		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	—	0.0	0.0	—
Tunisie	0.5	0.8	0.6	0.7	0.9	0.6	0.3	0.5	0.4
		0.1	0.0	0.1	0.1	1.5	0.3	0.4	0.1	0.0	0.0
Etats-Unis		5.7	4.9	3.2	1.2	2.3	0.6	1.2	3.3	3.2 ³	1.8 ³
Yougoslavie		0.3	0.3	0.1	0.2	0.3	0.2	0.3	0.0	0.3	0.2

1. Comprend quelques autres espèces.

2. Comprend thon rouge et thon rouge du sud.

3. Données provisoires.

4. Afin de sauvegarder le caractère confidentiel de données provenant d'entreprises privées, les statistiques de la France, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire n'ont pas été présentées séparément.

5. Pas en poids vif.

6. Estimation basée sur les prises de l'année précédente.

Tableau 5. Captures de germon (en milliers de tonnes métriques) dans l'Atlantique, 1963-72

Pays	Engins de Pêche	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
TOTAL		74.4	87.7	87.8	75.4	76.1	71.9	75.3	68.4	79.9	74.1
<i>Sous-total par engin de pêche</i>											
Total palangre		31.2	41.3	44.3	34.6	25.3	33.0	39.7	34.7	41.9	39.6
Total engins de surface		42.7	45.8	43.4	40.7	50.7	38.9	35.4	33.5	37.7	34.3
Canneurs		—	0.0	—	3.7	4.2	2.4	1.8	2.0	1.6	1.2
Lignes trainantes	10.6	12.4	11.9	8.2	4.6	8.2	8.7
Non spécifié		42.7	45.8	43.4	26.4	34.1	24.6	25.4	26.9	27.9	24.4
Total sans catégorie		0.5	0.6	0.1	0.1	0.1	0.0	0.2	0.2	0.3	0.2
<i>Sous total par pays</i>											
Argentine	LL	1.5	1.5	1.1	0.8	0.7	1.2	0.4	0.5	0.3	0.1
Bésil	LL	0.2	0.1
Chine (Taiwan)	LL	0.0	0.1	0.1	0.2	1.8	8.7	11.5	11.9	19.2	19.2 ³
Cuba	LL	0.1
France ²	BB	3.7	4.2	2.4	1.8	2.0	1.6	1.1
	Tro	10.6	12.4	11.9	8.2	4.6	8.2	8.7
	Sur-UNCL	14.2	17.3	13.8	—	—	—	—	—	—	—
Grenade		0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Japon	LL	29.7	39.5	42.6	26.9	12.5	15.2	11.0	11.8	10.1	5.3
	BB	—	0.0	—	—	—	0.0	—	—	—	—
Corée	LL	...	0.2 ¹	0.5 ¹	6.7	10.3	7.3	16.0	10.0	11.5	13.6
Malte		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	—	—	—	—
Norvège	PS	0.0
Panama	LL	0.4
	BB	0.1
Espagne	Sur-UNCL	28.5 ¹	28.5 ¹	29.6 ¹	26.4 ¹	34.1 ¹	24.6 ¹	25.4	26.9	27.9	24.4
Afrique du Sud		0.4	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Vénézuéla	LL	0.6	0.8	0.5	0.8	0.8
Yougoslavie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.1	—	...

1. Peut inclure d'autres espèces en petites quantités.

2. Afin de sauvegarder le caractère confidentiel de données provenant d'entreprises privées, les statistiques de la France, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire n'ont pas été présentées séparément.

3. Estimation basée sur les prises de l'année précédente.

Tableau 6. Captures de thon obèse (en milliers de tonnes métriques) dans l'Atlantique, 1963-72

Pays	Engins de Pêche	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
TOTAL		17.6	20.5	29.1	18.8	11.6	17.3	23.5	25.1	41.7	33.8
<i>Sous-total par engin de pêche</i>											
Total palangre		14.7	17.5	29.0	18.8	11.1	16.3	20.3	22.6	36.1	31.7
Total engins de surface		2.9	3.0	0.1	0.0	0.5	1.0	2.1	1.3	1.2	0.6
Canneurs		0.0	0.0	0.1	0.0	0.4	0.6	0.3	0.0	—	
Senneurs		—	—	—	—	0.1	0.4	0.2	0.1	0.7	0.3
Lignes trainantes		0.2	0.2
Non spécifié		2.7	2.8	1.6	1.2	0.5	0.3
Total sans catégorie	1.1	1.2	4.4	1.5
<i>Sous-total par pays</i>											
Argentine	LL	0.2	0.2	0.4	0.2	0.1	0.3	0.2	0.1	0.0	0.0
Brésil	LL	0.0	0.0
Chine (Taiwan) ⁴	LL	0.0	0.0	—	0.5	1.9	4.6	7.2	5.3	4.7	4.7 ³
Cuba	LL	0.1	0.3	0.3	0.9	1.0	4.1	3.2	2.0
France ²	Sur-UNCL	2.7	2.8	—	1.6	1.2	0.5	0.3
Japon	LL	14.5	17.3	28.5	17.6	8.5	10.3	10.3	9.0	20.8	19.2 ¹
	PS	—	—	—	—	0.1	0.4	0.2	0.1	0.2	0.3
	BB	0.0	0.0	0.1	0.0	0.4	0.6	0.3	0.0	—	—
Corée ⁴	LL	0.2	0.3	0.2	1.6	4.1	7.4	5.7
Panama	LL	0.1
Afrique du Sud	Tro	0.2	0.2	—
Espagne	1.1	1.2	4.4	1.5
Etats-Unis	PS	0.5 ¹	...
Vénézuéla	LL	0.0	0.0	0.0	0.0	—

1. Données provisoires.

2. Afin de sauvegarder le caractère confidentiel de données provenant d'entreprises privées, les statistiques de la France, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire n'ont pas été présentées séparément.

3. Estimation basée sur les prises de l'année précédente.

4. Pas en poids vif.

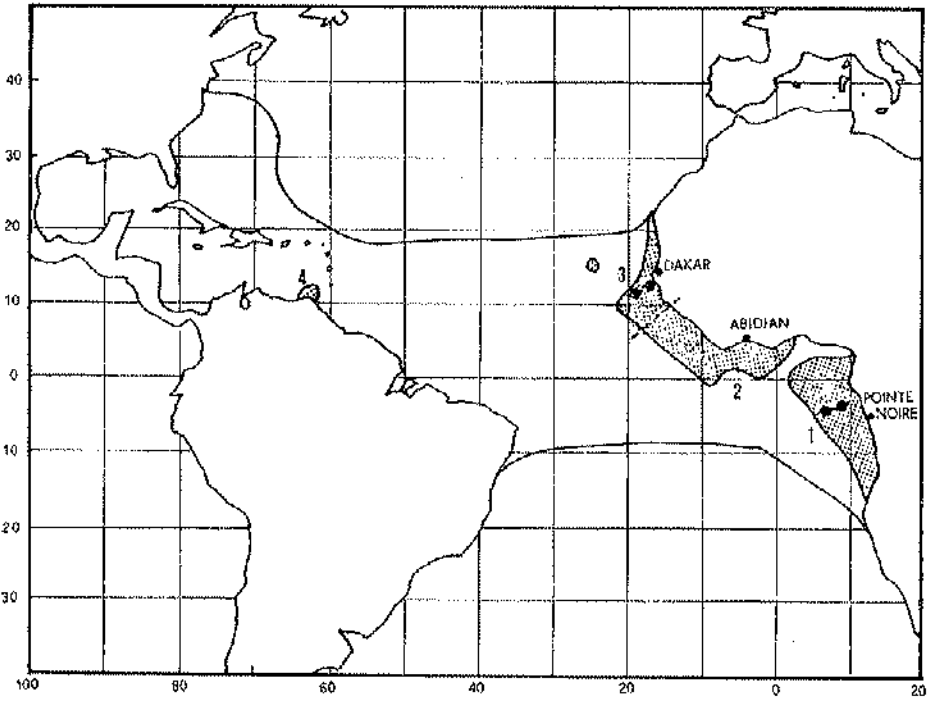


FIG. 1. Hypothèse 1973 sur la répartition et les séparations des stocks atlantiques d'albacore.

Zone délimitée — longue ligne
 Zone en pointillé — surface

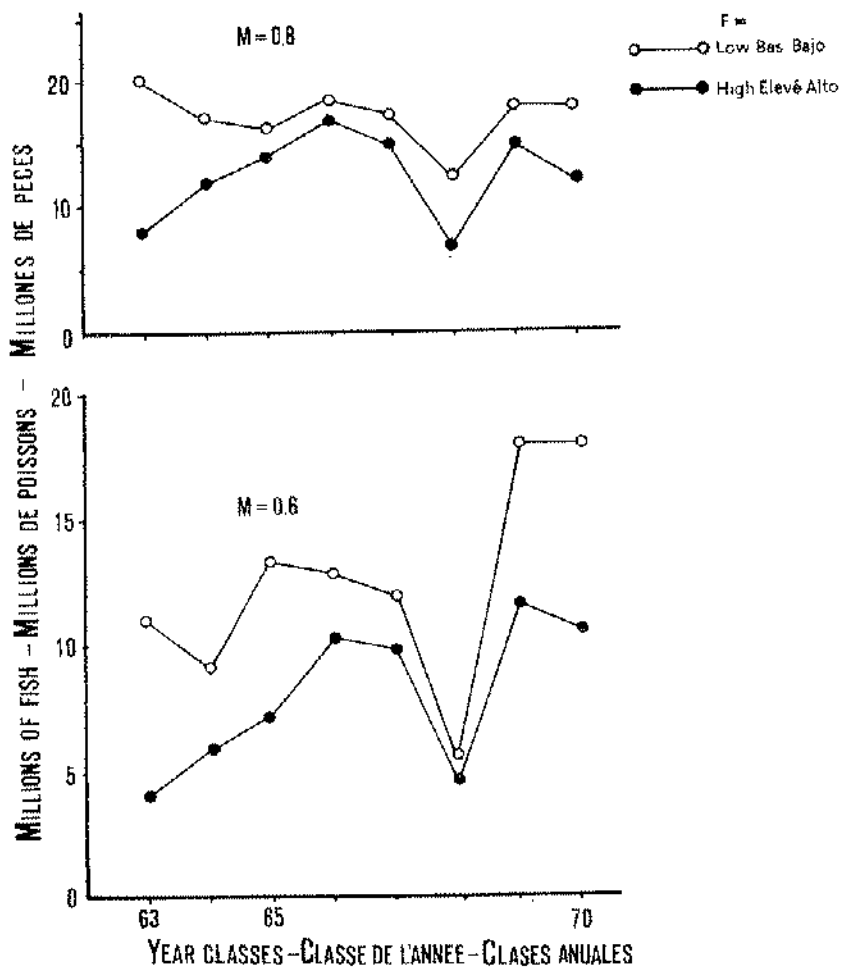


FIG. 2. Fluctuations annuelles des classes annuelles d'albacore.

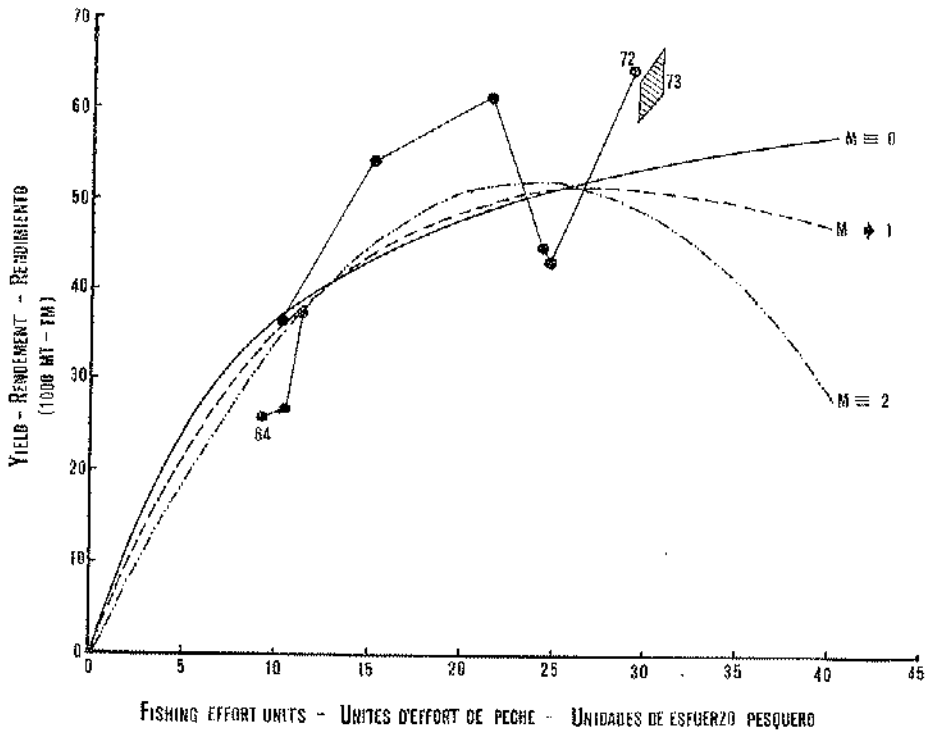


Fig. 3. Courbes de rendement moyen soutenu de la pêcherie de surface de l'albacore dans l'Atlantique Est pour trois modèles de production et les données empiriques, 1964-1973.

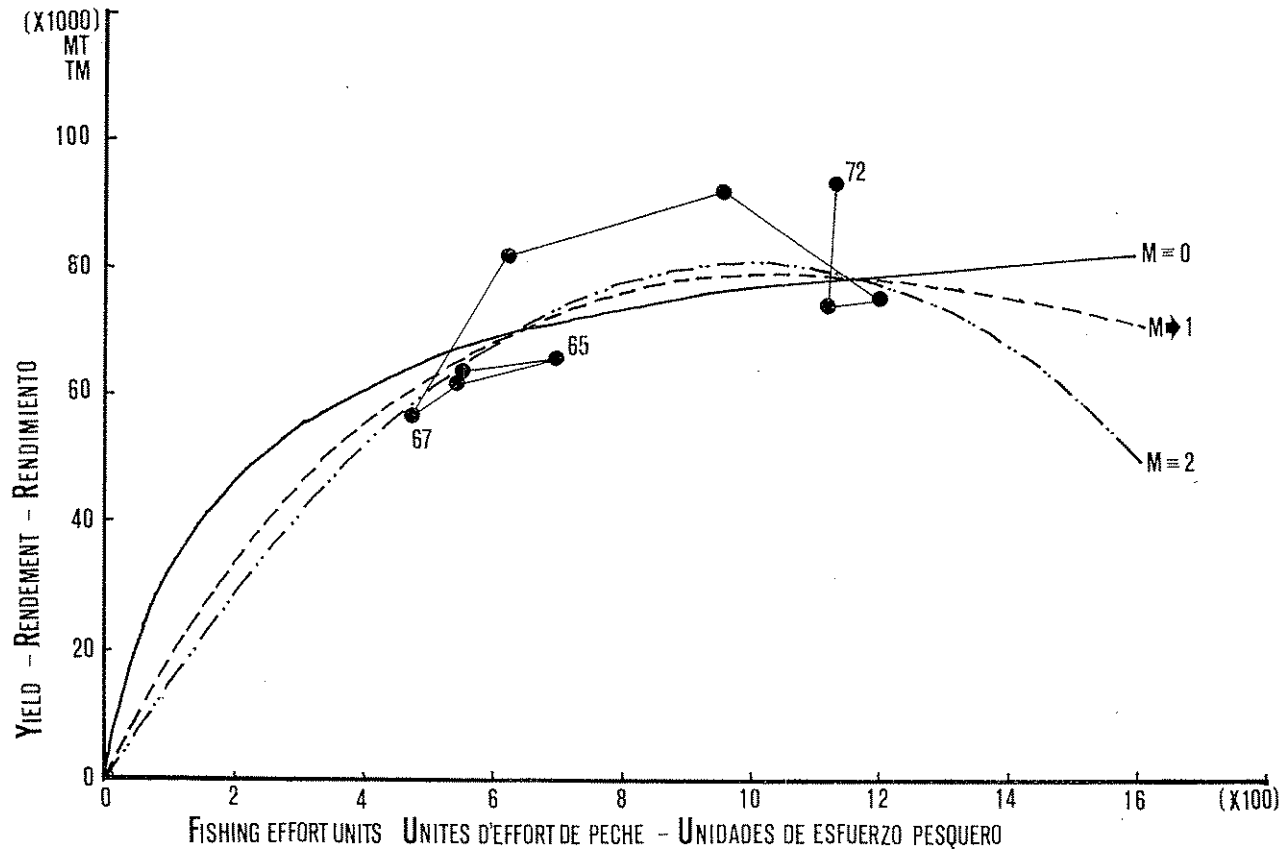


FIG. 4. Courbes de rendement moyen soutenu de la pêcherie de l'albacore dans l'ensemble de l'Atlantique pour trois modèles de production et les données empiriques, 1964-1972.

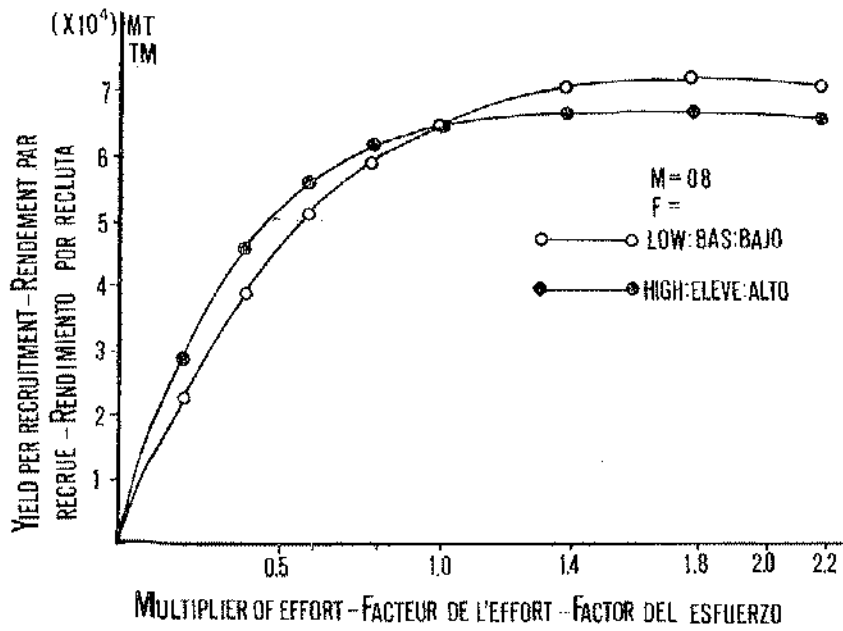


FIG. 5. Estimations du rendement par recrue de l'albacore dans l'Atlantique Oriental en tant que fonction de l'âge au recrutement suivant les conditions existantes en 1971.

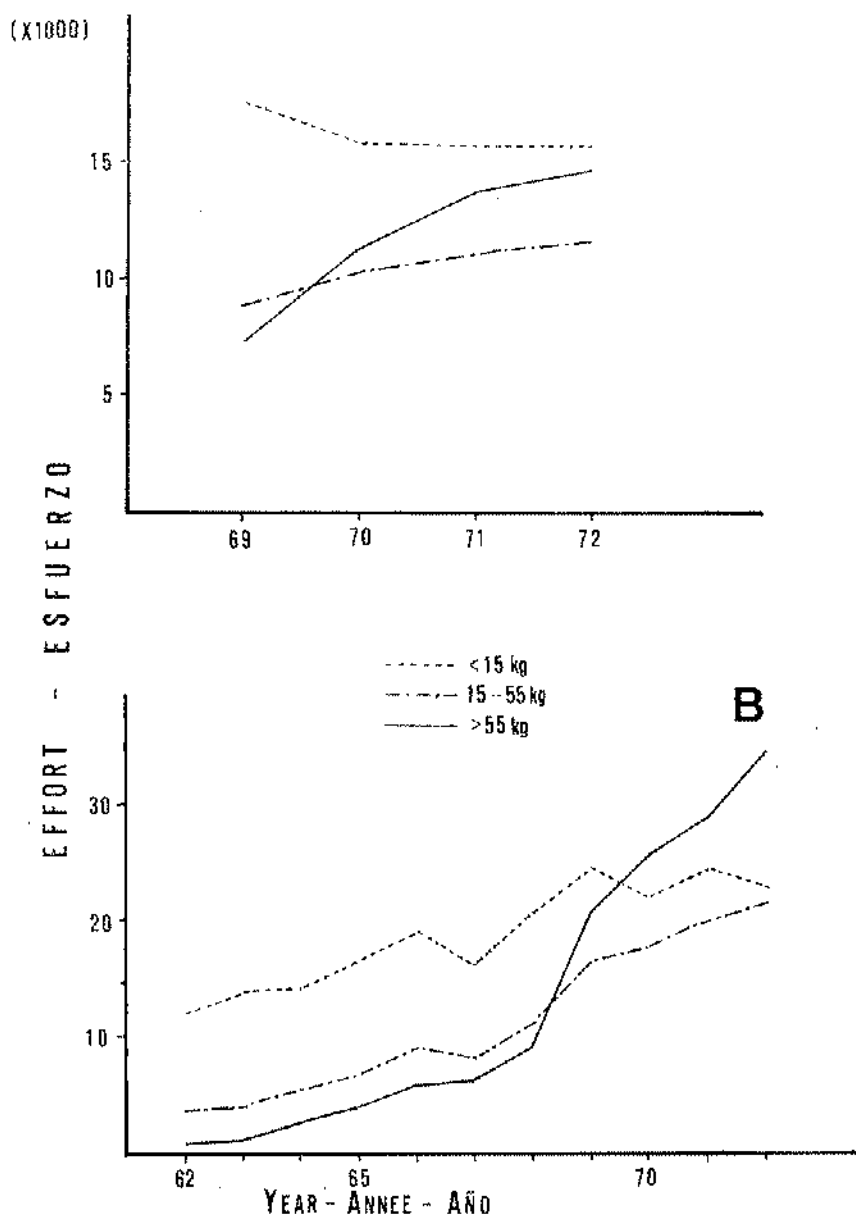


FIG. 6. Effort standardisé surface (en journées de mer/senneur moyen) par catégorie d'albacore.
 (A) FIS. (B) Atlantique entier.

COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES

Ordre du Jour

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des réunions.
3. Admission des observateurs.
4. Pêcheries nationales et programmes de recherche.
5. Examen de l'état des stocks:
 - a) Albacore.
 - b) Listao.
 - c) Germon.
 - d) Thon rouge.
 - e) Autres espèces.
6. Rapport du Sous-Comité pour les Statistiques.
7. Programmes de recherche et projets prioritaires.
 - a) Statistiques et échantillonnage.
 - b) Albacore.
 - c) Listao.
 - d) Germon.
 - e) Thon rouge.
8. Avis aux Sous-Commissions.
9. Relations avec d'autres organismes.
10. Autres questions.
11. Désignation du bureau.
12. Date et lieu de la prochaine réunion.
13. Adoption du rapport.
14. Clôture.

LISTE DE DOCUMENTS

- SCRS/73/1 Tentative agenda — SCRS/Ordre du jour provisoire du SCRS/
Orden del día provisional del SCRS.
- 2 Annotated provisional agenda — SCRS/Observations à l'ordre
du jour provisoire du SCRS/Observaciones al orden del día pro-
visional del SCRS.
- 3 Provisional agenda for Sub-Committee on Statistics/Ordre du
jour provisoire du Sous-Comité pour les Statistiques/Orden del
día provisional del Subcomité de Estadísticas.
- 4 Provisional timetable — SCRS Meetings/Horaire provisoire des
Réunions du SCRS/Horario provisional de las Reuniones del
SCRS.
- 5 Statistical Bulletin Vol. 3/Bulletin Statistique Vol. 3/Boletín Es-
tadístico Vol. 3.
- 6 Report of the 1972 SCRS Meeting (COM/73/12)/Rapport de la
Réunion de 1972 du SCRS (COM/73/12)/Informe de la Reunión
de 1972 del SCRS (COM/73/12).
- 7 Secretariat report on coordination and research activities (COM/
73/15)/Rapport du Secrétariat sur les mesures visant à encoura-
ger les activités de recherche et les statistiques (COM/73/15)/In-
forme de la Secretaría sobre coordinación y programas de inves-
tigación (COM/73/15).
- 8 Collective Volume of Scientific Papers Vol. 1/Recueil de Docu-
ments Scientifiques Vol. 1/Colección de Documentos Científicos
Vol. 1.
- 9 Data Record Vol. 1/Recueil de Données Vol. 1/Colección de Da-
tos Vol. 1.
- 10 Data Record Vol. 2/Recueil de Données Vol. 2/Colección de Da-
tos Vol. 2.
- 11 Ghanaian National Report for 1972/Rapport National du Ghana
pour 1972/Informe Nacional de Ghana para 1972.
- 12 Japanese fisheries and research activities on tunas and tuna-like
fishes in the Atlantic Ocean, 1971-1973.

- SCRS/73/13 * Application des modèles de Shaeffer et dérivés aux populations d'albacores (*Thunnus albacares*) de l'Atlantique.
- 14 * Efficacité de pêche comparée et évolution de l'effort des thoniers de la flottille franco-ivoiro-sénégalaise sur les différentes tailles d'albacore de l'Atlantique.
- 15 * Catch statistics and sample length composition in Japanese Atlantic tuna purse seine fishery, 1967-1969.
- 16 * Catch statistics and sample length composition in Japanese Atlantic tuna purse seine fishery, 1971 and 1972, with a brief review of the fishery since 1964.
- 17 A hypothesis on population structure of yellowfin tuna in the Atlantic Ocean, mainly based on longline data.
- 18 Review of national fisheries and research programs — South Africa/Examen des pêcheries et des programmes de recherche nationaux de l'Afrique du Sud/Informe de las pesquerías nacionales y del programa de investigación de Sudáfrica.
- 19 Populations de germons dans l'Atlantique N.E.
- 20 ** La campagne thonière 1972 à Pointe-Noire.
- 21 *** Echantillonnages albacores de l'ORSTOM effectués à Dakar, Abidjan et Pointe-Noire en 1972.
- 22 Rapport de synthèse sur la pêche des thonidés intéressant le Sénégal.
- 23 La pêche thonière à Dakar en 1972.
- 24 Meetings between international agency secretariats and selected national fishery statistical offices.
- 25 ** La pêche thonière de surface dans le Golfe de Guinée en 1972.
- 26 Bibliographie annotée du germon atlantique (*Thunnus alalunga*), 1962-1972.
- 27 Pêcheries de thonidés et travaux effectués au Maroc.
- 28 Canadian research report, 1972-1973.
- 29 Notas sobre la albacora, *Thunnus alalunga* (Bonaterre), desembarcada en el puerto de Vigo en el verano del año 1973.
- 30 ICES views concerning bluefin tuna.
- 31 Species composition of catches by Spanish purse seine sets.

* Données partiellement reproduites dans le vol. 2 du Recueil de Données.

** Distribué aux scientifiques depuis la réunion de 1972 du SCRS.

*** Reproduit en entier dans le vol. 2 du Recueil de Données.

- SCRS/73/32 Informe preliminar sobre la pesquería de atún por palangre en Venezuela durante el período 1960-1972.
- 33 Taille au recrutement des albacores pêchés par la flottille franco-ivoiro-sénégalaise.
- 34 Relations poids-longueur des listaos (*Katsuwonus pelamis*) pêchés dans le secteur de Pointe-Noire.
- 35 Possible regulatory measures of yellowfin tuna fisheries in the Atlantic Ocean, based on information up to August 1973.
- 36 Cartographie des captures par unité d'effort (CPUE) d'albacore (*Thunnus albacores*) en Atlantique par la pêcherie palangrière japonaise, 1956-1970.
- 37 Cartographie des captures par unité d'effort (CPUE) de germon (*Thunnus alalunga*) en Atlantique par la pêcherie palangrière japonaise, 1956-1970.
- 38 Cartographie des captures par unité d'effort (CPUE) de thon obèse (*Thunnus obesus*) en Atlantique par la pêcherie palangrière japonaise, 1956-1970.
- 39 Cartographie des captures par unité d'effort (CPUE) de makaire bleu (*Makaira nigricans*) en Atlantique par la pêcherie palangrière japonaise, 1956-1970.
- 40 Evolution spécifique des rendements (CPUE) de la pêcherie palangrière japonaise de germon (*Thunnus alalunga*) de l'Atlantique Nord et de l'Atlantique Sud, 1956-1970.
- 41 Traitement numérique et cartographie des données sur l'effort et les prises de la pêcherie palangrière thonière atlantique.
- 42 France — Rapport de recherches pour 1972.
- 43 La couleur des germons (*Thunnus alalunga*) — Un critère de séparation des populations du N.E. Atlantique.
- 44 High recovery rates of small bluefin tuna (*Thunnus thynnus* L.) tagged in the Northwest Atlantic.
- 45 Contribución al estudio de la población de atún blanco (*Thunnus alalunga*, Bonnaterre, 1788) del Atlántico Norte.
- 46 Informe sobre las pesquerías de *Thunnus alalunga* del norte de España en 1973.
- 47 Estudios realizados por el laboratorio costero del noroeste del Instituto Español de Oceanografía en La Coruña.
- 48 Pesquerías de túnidos en las Islas Canarias.
- 49 Valores geográficos de la CPUE, distribución de tallas y crecimiento de la albacora (*Thunnus alalunga* B.) durante la temporada 1972 en la región cántabro-galaica.

- SCRS/73/50 Overall fishing intensity of Japanese Atlantic longline fishery for bigeye tuna, 1956-1971 (preliminary).
- 51 Overall fishing intensity and catch by length class of yellowfin tuna in Japanese longline fishery in the Atlantic Ocean, 1956-1971 (preliminary).
- 52 Overall fishing intensity and catch by length class of albacore in Japanese Atlantic longline fishery, 1956-1971 (preliminary).
- 53 A comment on skipjack stock in the Atlantic (preliminary).
- 54 Distribution, fisheries and life history data relevant to identification of Atlantic bluefin tuna stocks.
- 55 Fronts thermiques et thermohalins dans la région de Cap Lopez (Golfe de Guinée) juin-juillet 1972 — Phytoplancton, zooplancton, micronecton et pêche thonière.
- 56 Mise en évidence, chez l'albacore de l'Atlantique (*Thunnus albacares*) de groupements spatio-temporels, à partir des chiffres d'infestations parasitaires — Premiers résultats obtenus par l'analyse factorielle des correspondances.
- 57 Rapport sur la réunion du Comité des Poissons Pélagiques du Sud au Conseil International pour l'Exploration de la Mer en 1973.
- 58 National Report — Office of Fisheries, Republic of Korea.
- 59 United States report on fisheries and research of Atlantic tuna and tuna-like fishes, 1973.
- 60 A review of some aspects of the bluefin tuna (*Thunnus thynnus thynnus*) fisheries of the Atlantic Ocean.
- 61 A production model analysis of the status of Atlantic yellowfin tuna.
- 62 Some general considerations of methods of controlling the amount of fishing (COM/73/23).
- 63 La pêche du listao (*Katsuwonus pelamis*) sur la côte ouest-africaine de 1969 à 1972.
- 64 Cohort analysis of the Eastern Atlantic fishery for yellowfin tuna/Analyse des cohortes appliquée à la pêcherie d'albacores de l'Atlantique.
- 65 Distribution de fréquence des albacores pêchées par la pêcherie franco-ivoiro-sénégalaise en 1972.
- 66 Studies on albacore (*Thunnus alalunga*, Bonnaterre, 1788) of North Atlantic Ocean — Population dynamics/Etudes sur le germon (*Thunnus alalunga*, Bonnaterre, 1788) de l'Atlantique Nord — Elements de dynamique de population.

- SCRS/73/67 Quelques données sur l'exploitation du thon rouge de l'Atlantique Nord.
- 68 Croissance du patudo (*Thunnus obesus*) dans les régions de Dakar et Pointe-Noire.
- 69 Estimation de la production yellowfin de 1973 pour l'Atlantique Est de surface.
- 70 Estimation de la production de thon blanc (*Thunnus alalunga*) des thoniers-ligneurs français en 1972.
- 71 Hypothèses 1973 sur la répartition et les séparations des stocks atlantiques d'albacores.
- 72 Consideraciones sobre las pesquerías cubanas de atún en el Océano Atlántico.
- 73 Las pesquerías de túnidos y especies afines en Brasil en el año 1972.
- 74 FAO Panel of Experts for the Facilitation of Tuna Research.
- 75 SCRS Report (COM/73/26)/Rapport du SCRS (COM/73/26)/Informe del SCRS (COM/73/26).
- 76 Information on Atlantic and Mediterranean bluefin tuna.

Appendice 3 à l'Annexe 8

RAPPORT DU SOUS-COMITE POUR LES STATISTIQUES

Paris, 21 novembre 1973

I. Introduction

Le Sous-Comité pour les Statistiques s'est réuni le 21 novembre 1973 au Centre de Conférences Internationales du Ministère des Affaires Etrangères, à Paris, sous la présidence de M. le Dr. S. Hayasi (Japon). Toutes les délégations ont assisté à cette réunion, ainsi que des représentants et observateurs qui participaient aux réunions du SCRS. Le Rapporteur a été M. le Dr. D. W. Sahrhage (FAO).

Le Coordonnateur a ouvert les débats en souhaitant la bienvenue aux assistants, et le Sous-Comité a adopté l'ordre du jour sans modification (Addendum 1.)

II. Progrès réalisés dans la collecte des statistiques et des données biologiques

Le Secrétaire Exécutif Adjoint a fait part des progrès réalisés par le Secrétariat, en collaboration avec les administrations nationales des pays membres, ainsi que de pays non membres, dans le recueil, la compilation et la transmission des statistiques sur les thonidés. Son exposé résumait le Rapport du Secrétariat sur les Activités de Coordination et de Recherche (SCRS/73/7). Il a fait observer que l'année dernière un plus grand nombre de pays avait collaboré qu'au cours des années précédentes, et que les données sont également parvenues plus rapidement au Secrétariat. De plus, le Secrétariat a établi en 1973, par l'intermédiaire d'experts détachés dans divers ports, des contacts directs avec l'industrie de la pêche qui ont beaucoup contribué à améliorer la situation, surtout en permettant une couverture plus complète des bateaux navigant sous pavillon panaméen dans l'Atlantique.

Le Sous-Comité a noté ces progrès avec satisfaction et a ensuite examiné pays par pays l'état actuel des statistiques et des données de la Tâche 1, de la Tâche 2 et de la Tâche 3, ainsi que les améliorations qui sont encore nécessaires, dans l'optique des recommandations adoptées lors de sa réunion de 1972. Les tableaux 1 à 3 du document SCRS/73/7 ont été modifiés en conséquence, et figurent en tant qu'Addendum 2 au présent rapport.

En ce qui concerne les statistiques de la Tâche 1 (captures totales et nombre de bateaux), le Sous-Comité a insisté sur le fait qu'il était nécessaire que certains pays présentent des statistiques ventilées par espèces. Il a recommandé avec insistance au Secrétariat de leur prêter ses services pour les aider à combler cette importante lacune.

Le Sous-Comité a pris note du fait que certains pays n'ont communiqué leurs données pour 1972 qu'au cours de la présente réunion du SCRS, et a encouragé ces pays à faire tout leur possible pour les transmettre à l'avenir plus longtemps à l'avance, conformément aux dates limites fixées.

En ce qui concerne les statistiques de la Tâche 2 (données de captures et d'effort par zones et par mois ou trimestre), des améliorations considérables ont pu être apportées pendant 1973, surtout au sujet des pêcheries espagnoles, et d'autres améliorations sont espérées concernant les données sur les canneurs et les palan-griers de pays d'Asie. On a dû faire face à quelques difficultés pour publier des données qui se réfèrent à une seule entreprise, auquel cas une autorisation préalable est nécessaire à moins que ces données ne soient combinées avec d'autres statistiques.

Le Sous-Comité a tenu de longs débats au sujet de la collecte de données biologiques (Tâche 3) qui consistent en fréquences de tailles d'échantillons et calculs de la composition par taille des captures. On a remarqué avec satisfaction qu'une quantité considérable de données utiles avait été publiée dans le Recueil de Don-

nées, Volumes 1 et 2, et on a *recommandé* au Secrétariat d'en poursuivre la publication selon ce format.

Etant donnée l'inquiétude croissante au sujet des stocks de germon et de thon rouge, et le besoin de recueillir plus d'information biologique, le Sous-Comité est *convenu* d'encourager dans la mesure du possible un échantillonnage adéquat de ces espèces.

Etant tombé d'accord sur le fait que les débarquements de listao contiennent souvent des quantités appréciables de petits thonidés, en particulier de thon obèse et d'albacore, le Sous-Comité a recommandé que des efforts soient faits pour augmenter l'échantillonnage biologique de ces débarquements dans les secteurs-clés, surtout s'il s'agit de transbordements.

Le Sous-Comité a fait observer qu'à la suite de l'entrée en vigueur de la réglementation concernant la taille de l'albacore on avait eu quelques difficultés à obtenir l'autorisation de relever des mensurations de longueur, bien qu'il ait été spécifié qu'il s'agissait de travaux scientifiques. On a observé qu'il serait peut-être plus difficile de mesurer les poissons de plus petite taille, ce qui entraînerait un échantillonnage faussé. On a donc *recommandé* que le contrôle de la composition par taille soit de préférence effectué sur les débarquements dans les ports, ou même juste avant que le poisson ne pénètre dans la fabrique de conserve, plutôt qu'à bord des bateaux. Le Sous-Comité a suggéré que le Groupe de Travail sur la Réglementation concernant l'albacore continue à prêter attention à cette question.

III. Programmes statistiques entrepris par le Secrétariat

Le Secrétariat a fourni un rapport détaillé de la mise en œuvre et des résultats de projets statistiques spéciaux auxquels il a pris une part directe en 1973. Le Sous-Comité a noté avec plaisir que, grâce au travail d'un membre du personnel du Secrétariat, des améliorations importantes avaient pu être apportées à la collecte de données statistiques et biologiques dans les Iles Canaries. Il a également noté les progrès réalisés à cet égard sur la côte africaine grâce au travail d'un expert affecté à Tema (Ghana) et qui a été détaché par le National Marine Fisheries Service (Etats-Unis) à l'ICCAT dans ce but. Le Sous-Comité a exprimé ses remerciements au NMFS et à l'expert pour leurs efforts, ainsi qu'au gouvernement ghanéen et au Centre de Recherches Océanographiques d'Abidjan pour leur collaboration. On a également noté que le Secrétariat continue à seconder les enquêtes dans les ports et le programme d'échantillonnage sur la côte nord de l'Espagne.

Le Sous-Comité est conscient du fait que ces projets peuvent dorénavant être poursuivis à l'échelle nationale par les scientifiques locaux. Cependant, il sera peut-être nécessaire que le Secrétariat prête une attention spéciale à certains secteurs-clés, tels que par exemple les Iles Canaries, Puerto Rico et d'autres ports qui posent des problèmes spécifiques liés à des transbordements de thonidés. On a *re-*

commandé à cet égard que des efforts soient faits tout particulièrement pour obtenir des listes adéquates des lieux de pêche des bateaux qui effectuent ces transbordements.

IV. Système de livres de bord

Le Secrétariat a rendu compte de ses activités pour établir un certain nombre de formulaires standards pour les divers types de pêcheries de thonidés, sur le modèle de ceux qui sont utilisés par l'IATTC et par des pays membres (SCRS/73/7). Bien que ceci ait été considéré particulièrement utile pour les pays qui ne disposent pas encore de formulaires standards, on estime que les formulaires d'enregistrement pourraient être encore améliorés. On a surtout insisté sur le fait que ces formulaires, qui sont appelés à être utilisés par des pêcheries en voie de développement, devraient être aussi simples que possible.

Le Sous-Comité a établi un petit groupe de travail *ad hoc* pour la question des livres de bord. Ce groupe a identifié trois catégories de pêcheries qui requièrent des formulaires différents: (a) bateaux modernes avec une longue expérience de la pêche et pêchant dans des eaux éloignées de leur base; (b) bateaux côtiers de taille moyenne ou grands bateaux récemment sortis dont l'équipage manque d'expérience dans l'enregistrement de livres de bord; (c) petits bateaux locaux. Il a été entendu que dans le cas (a) il convenait d'établir des formulaires plutôt détaillés à échelle internationale, étant donné que ces bateaux se déplacent énormément et pêchent dans plusieurs océans. Le Secrétariat a été prié de collaborer avec la FAO et l'IATTC à l'établissement de formulaires pour chaque type d'engin. Dans le cas (b), on a proposé d'établir un formulaire à double usage, comprenant une section pour enregistrer les renseignements de façon sommaire et une autre section pour enregistrer une information plus détaillée. Le minimum de renseignements essentiels comprend: captures par espèces, position, date (ou lancer dans le cas de la pêche de surface), et effort exprimé en nombre de journées de pêche. Dans le cas (c), on a estimé que l'information essentielle devra être obtenue au moyen d'enquêtes. On est également convenu que pour tout type de registre des instructions simples et claires devraient être données dans la langue du pays.

V. Problèmes actuels et projets pour l'avenir

Le Sous-Comité a noté avec satisfaction en examinant les Activités I à III, dans l'optique des recommandations faites à la dernière réunion du SCRS, que de grands progrès avaient été réalisés. Il a félicité le Secrétariat de son travail efficace et a demandé qu'il poursuive ses efforts dans la même direction, en tenant tout particu-

lièrement compte des problèmes exposés dans les sections précédentes du présent rapport.

Il a été particulièrement *recommandé* qu'une fois les problèmes fondamentaux du recueil des statistiques de base surmontés, le Secrétariat prête, d'ici la prochaine session, une attention particulière à améliorer la régularité de transmission des statistiques et à développer des méthodes de prévision statistique, ce qui est indispensable pour prendre des décisions concernant l'aménagement des pêcheries.

Le Sous-Comité a pris note à cet égard du rapport détaillé du Secrétariat sur les problèmes et programmes ayant trait à l'exactitude, la précision et la régularité des données, et a appuyé les recommandations 1 à 6 formulées par le Secrétariat pour l'amélioration des statistiques (SCRS/73/7, pages 7-8 — voir Addendum 3). Le délégué du Sénégal a proposé d'ajouter à ces recommandations un alinéa supplémentaire conseillant à l'ICCAT d'apporter une aide financière aux pays en voie de développement dans le domaine des statistiques. Le Sous-Comité a *décidé* de présenter ces recommandations pour examen à la Commission par l'intermédiaire du SCRS.

Le Sous-Comité est convenu que des progrès plus poussés dans le domaine des statistiques et des données biologiques dépendraient en grande partie de l'apport positif et de la collaboration des administrations nationales des pays membres et non membres.

VI. Traitement et diffusion des données

Le Secrétaire Exécutif Adjoint a fait part des mesures prises par le Secrétariat depuis la réunion de 1972 et a prié le Sous-Comité de le conseiller (SCRS/73/7, pages 6 et 7).

Le Sous-Comité est *convenu* qu'il était souhaitable de poursuivre la publication des données statistiques et biologiques dans le Bulletin Statistique et les Recueils de Données.

En ce qui concerne les trois plans possibles pour l'amélioration du traitement des données présentés par le Secrétariat, le Sous-Comité est *convenu* qu'il était préférable de suivre la deuxième alternative et d'utiliser au maximum les groupes de travail créés pour les principales espèces, et de prévoir la collaboration du Secrétariat et d'un scientifique rendu responsable du traitement des données dans chacun de ces groupes.

Le Sous-Comité a noté que l'IATTC était en train de créer un système de rassemblement et d'utilisation des données par ordinateur pour toutes ses données de débarquement et de livres de bord, dont la documentation pouvait être mise à la disposition de l'ICCAT. A cet égard, le Sous-Comité est convenu que le traitement automatique des données devrait être encouragé, et qu'il était souhaitable que les pays échangent une plus grande quantité de matériel ADP (traitement automatique

des données). Il a conclu que l'échange de bandes magnétiques est problématique à cause des différents systèmes utilisés, ainsi que des difficultés pratiques concernant l'expédition. Il a donc encouragé l'échange de données sous forme de cartes perforées ou autres documents.

VII. Clôture

Le Coordonnateur a clos les débats en remerciant tous les assistants de leur collaboration. Il a, en particulier, remercié le personnel du Secrétariat pour son travail efficace. Les membres du Sous-Comité et le Secrétariat ont exprimé leurs remerciements au Coordonnateur pour sa direction au cours des quatre dernières années.

Addendum 1: Ordre du jour.

Addendum 2: Tableaux 1-3 — Progrès réalisés dans la collecte des statistiques.

Addendum 3: Recommandations du Secrétariat pour l'amélioration des statistiques.

Addendum 1 à l'Appendice 3 à l'Annexe 8

Sous-Comité pour les Statistiques

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion.
3. Progrès réalisés par les administrations nationales en 1973.
4. Programmes statistiques entrepris par le Secrétariat en 1973.
 - 4.1. Travaux de l'expert détaché par les Etats-Unis.
 - 4.2. Travaux de l'expert employé à titre temporaire par le Secrétariat.
 - 4.3. Système de livres de bord.
5. Activités I-III (Compte-Rendus de la Deuxième Réunion Ordinaire du Conseil, 29 novembre - 5 décembre 1972).
6. Traitement et diffusion des données.
7. Autres questions.
8. Clôture.

Tableau 1. Progrès réalisés dans la collecte des données de la Tâche 1 — 1972

Pays	Données reçues	Type de données						Remarques	
		Captures	Débarquements	Effort	Par engins	Par espèces	Préliminaires		Définitives
Argentine	Août 1973	×	×	×	×	×			
Brésil	Novembre 1973	×	×	×	×	×		Données à transmettre plus régulièrement.	
Canada	Juin 1973	×	×	×	×	×			
Taiwan		pas de données							Données à transmettre plus régulièrement.
Cuba	Novembre 1973	×	×	×	×	×		Données à transmettre plus régulièrement.	
France	Juin 1973		×	×	×	×	×	Thon rouge et germon.	
	Avril-Septembre 1973	×	×	×	×	×		Espèces tropicales.	
Ghana	Mai 1973	×	×	×	×	×			
Côte d'Ivoire	Avril 1973	×	×	×	×	×	×	Transmises avec France et Sénégal.	
Japon	Juin 1973	×	×	×	×	×		Pêche de surface.	
	Juillet 1973	×	×	×	×	×		Palangre.	
Corée	Mai 1973		×	×	×	×	×	Quelque confusion dans la ventilation par espèces. Comprend les captures de 21 bateaux panaméens.	
Libye	Juin 1973	×						Ventilation par espèces nécessaire.	

Mexique	Juillet 1973	×		×	×	Ventilation par engins souhaitable.	
Maroc	Juin 1973	×	×	×	×	×	
Norvège	Mai 1973	×	×	×	×	×	Transmises par le gouvernement ghanéen. Espèces tropicales.
	Septembre 1973	×		×	×	×	Transmises par le gouvernement pour toutes les espèces.
Panama	Mai-Août 1973	×	×	×	×	×	Couverture moins de 100 %. Rassemblées par le Secrétariat.
Portugal	Juin 1973	×				×	Ventilation par espèces indispensable.
Portugal (Angola)	Avril 1973	×	×	×	×	×	
Sénégal	Avril 1973	×	×	×	×	×	Tranmises avec France et Côte d'Ivoire.
Afrique du Sud	Mai 1973	×	×	×	×	×	
Espagne	Avril 1973	×	×	×	×	×	Rassemblées avec l'aide du Secrétariat. Thonidés tropicaux seulement.
	Août 1973	×	×	×	×	×	Rassemblées avec l'aide du Secrétariat. Débarquements des Canaries seulement .
	Août 1973	×			×	×	Statistiques sur la péninsule. Ventilation par engins souhaitable.
Etats-Unis	Avril 1973	×	×	×	×	×	Thon rouge seulement.
	Juillet 1973	×	×	×	×	×	Thonidés tropicaux.
	Août 1973	×			×	×	Autres thonidés.
Vénézuéla	Août 1973	×	×	×	×	×	Autorisation de publier accordée en septembre.

Août, 1973

Les données concernant: Algérie, Danemark, République Dominicaine, Allemagne Fédérale, Israël, Italie, Liban, Malte, Pologne, Sierra Leone, Suède, Yougoslavie et U.R.S.S. sont reçues par l'intermédiaire du CWP (FAO).

Tableau 2. Progrès réalisés dans le recueil des données de la Tâche 2

Pays	Données reçues	Espèces							Années	Remarques	
			Par engins	Par mois	Par zones de 1° X 1°	Par zones de 5° X 5°	Par zones plus étendues	Effort			Poids
Argentine	Août 1973	Toutes	×		×		×			1970-72	Zones CARPAS.
Canada	Juin 1973	Thon rouge Listao								1972	
France	Juin 1973	Thon rouge Germon	×	×			×	×		1972	
FIS	Mai 1973	Albacore-Listao	×	×	×		×	×		1972	France, Côte d'Ivoire et Sénégal.
	Novembre 1973	Listao	×	×	×		×	×		1969-71	
Ghana	Mai 1973	Toutes	×					×		1972-73	Par pavillon, par sortie.
Japon	Juin 1973	Albacore Listao	×	×	×		×	×		1968-72	Données senne coulis- sante.
	Mai 1973	Toutes	×	×	×		×	×		1971	Palangre.
Maroc	Août 1973	Toutes	×	×	×		×	×		1972	
Norvège	Septembre 1973	Toutes	×	×	×		×	×	×	1972	Autorisation non accor- dée.
Afrique du Sud	Mai 1973	Toutes	×	×	×		×	×		1972	
Etats-Unis	Mai 1973	Albacore Listao	×	×			×	×	×	1972	
	Juillet 1973	Albacore Listao	×	×	×	×	×	×		1972	
Vénézuéla	Août 1973	Toutes	×	×	×		×	×	×	1970-72	Confidentielles mais au- torisation accordée.
Brésil	Novembre 1973	Toutes	×	×			×	×	×	1972	

Tableau 3. Progrès réalisés dans le recueil de données biologiques

Pays	Données reçues	Espèces					Années	Remarques
			Par engins	Par zones	Par mois	Fréquence réelle de tailles Fréquence pondérée de tailles		
Canada	Mai 1973	Listao	×	×	×		1964-71	Pas de pêcherie de listao en 1972.
	Octobre 1973	Thon rouge Albacore	×	×	×	×	1964-72	
FIS	Juillet 1973	Albacore	×	×	×	×	1972	France, Côte d'Ivoire et Sénégal.
Ghana	Janvier 1973	Toutes	×	×	×	×	1972	Donnés sur les flottilles étrangères.
Japon	Mai 1973	Toutes	×	×	×	×	1971	Echantillonnages palangre.
	Mai 1973	Albacore Listao Thon obèse	×	×	×	×	1967-71	Echantillonnages senne coulissante.
Etats-Unis	Avril 1973	Listao	×			×	1968-71	Y compris Canada et Panama.
	Juin 1973	Albacore Listao	×	×	×	×	1972	
Vénézuéla	Août 1973	Albacore	×	×	×	×	1972	Palangre.

Addendum 3 à l'Appendice 3 à l'Annexe 8

Recommandations du Secrétariat pour l'Amélioration des Statistiques

(1) Chaque pays devra désigner un scientifique comme correspondant pour les statistiques chargé de vérifier toutes les données avant de les transmettre à l'ICCAT. Si ceci est impossible, et la personne chargée du service national des statistiques se charge de ce travail, un scientifique devra être désigné comme assistant ou correspondant adjoint.

(2) Il faudra observer les dates limites suivantes :

Données de la Tâche 1	15 juin de l'année suivante
Données de la Tâche 2	15 août de l'année suivante
Données résumées de la Tâche 2	15 août de l'année suivante
Données biologiques (fréquence réelle)	15 juin de l'année suivante
Données biologiques (fréquence résumée)	15 août de l'année suivante

Si, pour une raison ou pour une autre, ces dates limites ne peuvent pas être respectées, le Secrétariat devra en être informé, avec une brève note explicative et mention de la date à laquelle le travail pourra être terminé. *Important: toujours acuser réception des demandes de renseignements et/ou de la correspondance en provenance du Secrétariat.*

(3) Le Secrétariat devra disposer des services d'un expert en statistiques (niveau P-1) qui puisse être détaché dans les zones à problèmes pour recueillir des statistiques, surtout sur les bateaux navigant sous pavillons de pays non membres.

(4) Le Secrétariat demande l'autorisation d'inviter (et les fonds nécessaires) chaque année au siège de l'ICCAT deux scientifiques de pays dont les pêcheries sont en voie de développement, pour une période d'entraînement sur les statistiques. Ceci contribuerait au développement d'un système statistique efficace dans ces pays.

(5) Le Secrétariat devra disposer de fonds suffisants pour qu'un membre du Secrétariat puisse visiter à intervalles réguliers les pays qui sont en train d'établir un système statistique, afin de les conseiller et les encourager.

(6) Les projets (4) et (5) devraient être intensifiés progressivement de façon à remplacer éventuellement le projet (3).

*Appendice 4 à l'Annexe 8***RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE THON ROUGE**

Un petit groupe de travail, dont M. J. C. Dao (France) était le Coordonnateur, s'est réuni à deux reprises le vendredi 23 novembre, suivant les directives du SCRS, pour examiner les programmes de recherche envisagés pour l'avenir en ce qui concerne le thon rouge, et leur ordre de priorité. M. J. S. Beckett (Canada) a été prié d'en être le Rapporteur.

L'examen des données disponibles de fréquence de taille (voir l'Addendum ci-joint) a permis de déceler les principales lacunes qui concernent les captures des flottes palangrières asiatiques, la pêche sportive américaine, et la zone délimitée par le triangle joignant les côtes de la Péninsule Ibérique et de la Mauritanie et les Iles Canaries. Il a permis d'observer que les données d'effort étaient également très importantes, surtout pour les deux derniers secteurs. On a d'autre part signalé que le manque de renseignements sur la Méditerranée posait un problème qui devrait être examiné.

Le groupe a été informé du fait que les perspectives d'amélioration des données sur les trois zones atlantiques ci-dessus étaient bonnes, et a insisté pour que ces programmes soient exécutés en toute priorité.

L'examen approfondi des problèmes concernant l'Activité V (Rapport de 1972 du SCRS, COM/73/12) et le travail réalisé depuis l'année dernière peut être résumé comme suit:

Problème 4: Nombre des stocks séparés de thon rouge dans l'Atlantique et les mers adjacentes.

— Ce problème a été examiné tout d'abord en tenant compte de l'importance qui y avait été attachée, surtout du fait qu'il a des répercussions directes sur d'autres questions (1, 2 et 3).

— La tâche la plus importante est le point 4 (d) (marquage visant à obtenir des données sur la délimitation des stocks), avec priorité au marquage de jeunes thons rouges dans le Golfe de Gascogne, la zone au large des côtes espagnoles et mauritaniennes et en Méditerranée. Le groupe de travail a pris note des programmes mis en œuvre à cet égard par le Maroc et l'Espagne, et a insisté pour que d'autres programmes soient mis en œuvre dès que possible. Trois recommandations spécifiques ont été formulées:

- que les pays poursuivent leurs programmes nationaux;
- qu'un programme conjoint de marquage en collaboration soit établi pour l'Atlantique Oriental et la Méditerranée (coordonnateur: le Maroc);

— que tous les scientifiques concernés par le marquage de thonidés établissent des programmes et des budgets sur la meilleure façon d'effectuer le marquage, y compris par location de bateaux de pêche, et que ces propositions soient rassemblés au début de l'été par le Secrétariat ou le Canada, pour examen à la réunion de 1974 du SCRS.

— La deuxième tâche d'importance vitale est le point 4(c) (données de fréquence de tailles). La tâche spécifique concernant la coordination des mensurations sur le terrain, en fait, déjà été exécutée en 1972-1973, mais devrait être rappelée en 1974. On est cependant convenu que les données de fréquence de tailles sont pour l'instant (SCRS/73/54) insuffisantes pour permettre l'évaluation fiable par des méthodes mathématiques, et que des efforts importants sont nécessaires dans des secteurs déterminés pour améliorer cette situation. On envisage de s'en occuper en 1974, et l'on escompte une meilleure couverture des captures palangrières japonaises de thon rouge d'où l'on espère déduire des renseignements sur les autres prises palangrières asiatiques. Par ailleurs, le Maroc et les Etats-Unis ont tous deux l'intention de concentrer plus d'efforts sur les besoins en données. Le Japon, le Maroc et les Etats-Unis tenteront de stimuler le travail réalisé dans leurs secteurs, et les Etats-Unis se chargeront de rassembler l'information pour 1974, ainsi que des relevés des méthodes de sélection d'échantillonnage (au hasard, selon disponibilité, etc.).

— La tâche 4 (a) (examen des preuves concernant la structure des stocks) a été exécutée en 1973 (SCRS/73/54 et SCRS/73/60) et a clairement indiqué le besoin de données supplémentaires, qui seront sans doute dérivées des tâches 4 (c) et 4 (d).

— La tâche 4(b) (implications de la séparation des stocks sur l'évaluation) a été traitée dans trois documents (SCRS/73/54, SCRS/73/60 et SCRS/73/67) qui ont de nouveau indiqué le besoin de données supplémentaires. On a cependant recommandé que des tableaux de l'écologie du thon rouge dans les diverses pêcheries soient établis pour 1974.

Après examen des autres problèmes définis à la section Activité V du rapport de l'année dernière, le groupe de travail a noté que :

Problème 1: Courbe rendement/effort

— La phase préliminaire a été complétée et une grande quantité de données a été rassemblée (SCRS/73/54), qui n'a pas encore fait l'objet d'analyses détaillées. Il faudrait choisir des méthodes et effectuer ces analyses. De plus, il conviendrait que tous les scientifiques soient encouragés à consulter les dossiers rassemblés à échelle nationale sur les données non publiées sur la composition par tailles du thon rouge et la relation captures/effort (*Etats-Unis, Japon, France*).

Problème 2: Recrutement

— Le groupe de travail est convenu du fait que la couverture des données définies ci-dessus (Problème 4) était incomplète, aussi bien en ce qui concerne l'effort de pêche que la composition par tailles, et l'on envisage déjà de combler cette lacune, compte tenu du fait que l'étape suivante devrait être la préparation d'analyses des cohortes pour les diverses pêcheries, palangre, madrague et surface (Etats-Unis, Japon, France).

Problème 3: Relations des pêcheries entre elles

— Cette question dépend d'une mise au point de la structure des stocks et de l'amélioration des statistiques sur les pêcheries de surface, surtout dans l'Atlantique Oriental. Dans l'entretemps, il conviendrait d'établir d'ici la réunion de 1974 un tableau des concordances chronologiques de l'histoire des diverses pêcheries, mentionnant entre autres le temps de décalage entre les différents âges au recrutement (Etats-Unis, France).

Problème 5: Unité d'effort

— Ceci a été traité au document SCRS/73/60 qui utilise les données accumulées jusqu'à maintenant, mais cette question demande à être étudiée plus avant au fur et à mesure de l'obtention de renseignements adéquats (France, Etats-Unis).

Le groupe de travail voudrait attirer l'attention du SCRS sur les recommandations suivantes qui ont été proposées:

1. Que le SCRS encourage les pays qui ne sont pas encore membres de l'ICCAT, ainsi que les autres organismes internationaux, tels que le CGPM (FAO) et le CIEM, à rassembler et transmettre à l'ICCAT toutes les données disponibles sur le thon rouge, aussi bien biologiques que sur les pêcheries.
2. Qu'un exemplaire du rapport du SCRS soit envoyé au CIEM, et que ce dernier soit invité à désigner des correspondants pour faciliter une action conjointe, surtout dans le domaine du marquage et celui du recueil des données de fréquence de tailles.

Membres du groupe de travail et correspondants:

H. Aloncle (France)	S. Hayasi (Japon)
J. S. Beckett (Canada)	M. Lambœuf (Maroc)
O. Cendrero (Espagne)	J. Y. Le Gall (France)
J. C. Dao (France)	S. C. Kim (Corée)
W. W. Fox (Etats-Unis)	F. J. Mather (Etats-Unis)

Tableau 1. Résumé des données disponibles de capture et d'effort concernant le thon rouge de l'Atlantique

Pays	Engin	Capture		Effort		Commentaires
		Zone	Années	Zone	Années	
Argentine	Ligne à main	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Probablement du thon rouge du sud.
Brésil	Palangre	Sud du Brésil	1972	Sud du Brésil	1972	Prises peu importantes.
Canada	Palangre	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Prises palangrières peu importantes - presque toujours rejetées et non débarquées.
	Senne coulissante	Carrés de 1° × 1°	1963-72	Carrés de 1° × 1°	1963-72	Effort exprimé en journées de pêche.
	Madrague Pêche sportive	District District	1962-72 1962-72	Aucune District	Aucune 1961-70	Effort exprimé en nombre de bateaux.
Cuba	Ligne à main	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Prises peu importantes.
	Palangre	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Prises probablement peu importantes - aucune capture en 1971.
Danemark	Ligne à main	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Prises peu importantes.
France	Ligne traînante	Golfe de Gascogne	1965-71	Golfe de Gascogne	1965-71	Avec l'Espagne.
	Canneur	Golfe de Gascogne	1965-71	Golfe de Gascogne	1965-71	
Allemagne	Ligne à main	Atlantique nord-est	1952-63	Atlantique nord-est	1952-63	Effort exprimé en sorties - disparition de la pêcherie en 1963.
Japon	Palangre	Carrés de 5° × 5°	1957-71	Carrés de 5° × 5°	1957-71	Effort exprimé en nombre d'hameçons.
Corée	Palangre	Atlantique	1971	Aucune	Aucune	Prises peu importantes.
Maroc	Surface	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Priorité absolue.
	Madrague	Atlantique est	1927-70	Atlantique est		Effort exprimé en nombre de madragues.

Norvège	Senne coulissante	Atlantique nord-est	1954-64	Atlant. nord-est	1954-64	Effort exprimé en nombre de bateaux - prises récentes peu importantes.
Portugal	Madrague	District	1950-71	District	1950-62	Effort exprimé en nombre de madragues - disparition de la pêcherie en 1971.
	Ligne traînante	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Prises peu importantes.
Afrique du Sud	Palangre	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Prises importantes en 1963 et 1964 seulement - probablement un peu de thon rouge du sud.
Espagne	Madrague	District	1929-72	District	1929-72	Effort exprimé en nombre de madragues - prises récentes peu importantes.
	Canneur	Golfe de Gascogne	1965-71	Golfe de Gascogne	1965-71	Effort exprimé en journées de mer (estimées) - avec la France.
	Senne coulissante	Large de l'Afrique	Aucune	Aucune	Aucune	
Suède	Ligne à main	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Prises peu importantes.
Taiwan	Palangre	Carrés de 5° x 5°	1967-69	Carrés de 5° x 5°	1967-69	Données ne correspondant peut-être pas à l'importance des prises de la flotte - effort exprimé en nombre d'haçons.
Etats-Unis	Ligne à main	Etat	1946-71	Aucune	Aucune	
	Harpon	Etat	1930-71	Aucune	Aucune	
	Senne coulissante	Carrés de 1° x 1°	1962-71	Carrés de 1° x 1°	1962-71	Effort exprimé en journées de pêche.
	Madrague Pêche sportive	Etat Aucune	1929-71 Aucune	Aucune Aucune	Aucune Aucune	
Méditerranée	Divers	Toutes	Limité	Limité	Limité	Priorité absolue.

Tableau 2. Données disponibles de distribution par fréquence de taille sur le thon rouge de l'Atlantique

<i>Pays</i>	<i>Engin</i>	<i>Zone</i>	<i>Années</i>	<i>Commentaires</i>
Argentine	Ligne à main	Aucune	Aucune	Prises probablement composées de thon rouge du sud.
Brésil	Palangre	Aucune	Aucune	Prises peu importantes.
Canada	Palangre Senne coulissante	Aucune Carrés de 1° × 1°	Aucune 1963-72	Prises peu importantes. Formulaire 1.*
	Madrague Pêche sportive	Aucune District	Aucune 1946-71	Formulaire 1.
Cuba	Ligne à main Palangre	Aucune Aucune	Aucune Aucune	Prises peu importantes. Prises peu importantes.
Danemark	Ligne à main	Atlantique nord	1962-71	Prises récentes peu importantes; formulaire 1.
France	Ligne traînante	Golfe de Gascogne	1972	Formulaire 1 et quelques données sur les années précédentes disponibles dans le formulaire 2.**
	Canneur	Golfe de Gascogne	1949-72	Formulaire 1.
Allemagne	Ligne à main	Atlantique nord	1951-62	Disparition de la pêcherie en 1963; formulaire 1.
Japon	Palangre	Carrés de 5° × 5°	1965-69	Couverture de l'échantillon en augmentation; priorité.
Corée	Palangre	Aucune	Aucune	

Maroc	Surface			Priorité absolue; couverture en augmentation.
Norvège	Senne coulissante	Atlantique nord	1956-70	Prises récentes peu importantes; formulaire 1.
Portugal	Madrague	Atlantique est	1930-70	Disparition de la pêcherie en 1971; formulaire 2.
	Ligne traînante	Atlantique est	1960-61	Formulaire 1.
Afrique du Sud	Palangre	Aucune	Aucune	Prises importantes en 1963 et 1964 seulement; probablement un peu de thon rouge du sud.
Espagne	Madrague	District	1956-70	Principalement d'une seule madrague; formulaire 1.
	Ligne traînante Canneur	Aucune Golfe de Gascogne	Aucune 1972	Formulaire 1.
Suède	Ligne à main	Aucune	Aucune	Prises peu importantes; formulaire 1.
Taiwan	Palangre	Aucune	Aucune	Priorité.
Etats-Unis	Ligne à main	District	1962-71	Echantillonnage réduit pour certaines années; série incomplète; formulaire 1.
	Harpon	District	1958-71	Série incomplète; formulaire 1.
	Senne coulissante	Carrés de 1° × 1°	1962-72	Formulaire 1.
	Madrague	District	1917-72	Echantillonnage réduit pour certaines années; série incomplète; formulaire 1.
	Pêche sportive	District	1956-72	Echantillonnage réduit pour certaines années; formulaire 1.
Méditerranée	Divers		Très limité	Priorité absolue.

* Formulaire 1: fréquences en pourcentages égalisés par regroupements de 5 cms ou 5 kgs.

** Formulaire 2: nombre de poissons par large regroupements par poids comprenant plusieurs groupes d'âge.

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE GERMON

Un groupe de travail sur le germon s'est réuni le 27 novembre 1973 à la demande du SCRS, en vue de faire le point sur l'avancement des travaux sur l'espèce et les pêcheries, et afin de dégager les zones de recherche prioritaires et d'assigner éventuellement les travaux et analyses souhaitées.

On a noté dans l'ensemble un net progrès dans les divers travaux préliminaires suggérés dans l'Appendice 6 (Germon) à l'Annexe 9 du Rapport de 1972 du SCRS.

1. Coordination des travaux scientifiques

On retiendra une accentuation dans la collaboration des scientifiques engagés dans les deux types de pêcheries :

Pêcherie de surface du nord-est atlantique (France-Espagne)

— Des progrès très sensibles sont intervenus depuis la dernière session en raison du développement des programmes de recherche, de la normalisation des techniques de récolte des données et de traitement des résultats (données biologiques, répartition des captures et de l'effort...), qui permettent de considérer la pêcherie dans son ensemble.

Pêcherie palangrière atlantique

— Une coordination plus étroite des scientifiques du Japon, de Cuba et de Corée permettra, dans l'intersession 1973-1974, une standardisation du traitement des données palangrières et une amélioration dans la collecte des données biologiques.

2. Données biologiques

Un effort particulier est demandé pour développer et augmenter la rapidité de diffusion des données biologiques sur les deux types de pêcherie.

Pêcherie palangrière atlantique

— Des résultats sur la répartition des fréquences de taille pour 1965 à 1970 par grandes régions géographiques ont déjà été publiés par l'ICCAT dans le Recueil de Données, Vol. 2 (Japon). Un programme de mensurations à bord des palangriers a été annoncé pour les années à partir de 1972. De façon générale, il est prévu de rendre disponibles ces données de captures par classes de tailles jusqu'en 1971-1972 d'ici le mois de juin 1974. Le traitement retenu sera sur la base d'un trimestre par zone géographique. Un effort particulier sera développé par les scientifiques coréens pour réaliser le même travail avec la collaboration des scientifiques japonais.

Pêcherie de surface du nord-est atlantique

— Amélioration du traitement commun entre la France et l'Espagne sur la base des répartitions des classes d'âge par quinzaine de jours (depuis 1968 pour la France, 1972 pour l'Espagne).

3. Données de captures et d'effort

L'état d'avancement des différents travaux, tant sur la pêcherie de surface que sur la pêcherie à la palangre, indique que la plupart des données sont disponibles sur la base de:

- $5^{\circ} \times 5^{\circ}$ par mois pour les palangres,
- $1^{\circ} \times 1^{\circ}$ par quinzaine pour la pêcherie de surface.

Les différents programmes qui se poursuivent permettent de compter sur l'obtention de ces données dans les années qui viennent.

4. Revue des problèmes de l'Activité VI

Problème 1: Courbe rendement-par-effort pour la pêcherie palangrière

— Un progrès net a été enregistré: les données ont rendu possible l'analyse des pêcheries de l'Atlantique Nord et de l'Atlantique Sud. L'analyse citée au SCRS/73/52 sera continuée et affinée, en tenant compte des acquisitions attendues de la collaboration Japon-Corée. Afin de permettre l'analyse cohérente de ce problème, les données pourraient être rendues disponibles d'ici le 1^{er} avril auprès du Dr. Hayasi, et diffusées aux autres membres du groupe d'ici le 1^{er} août (voir également Bull. Far Seas Reg. Fish. Res. Lab. n.° 7).

Problème 2: La pêche, affecte-t-elle le recrutement?

— Il semblerait qu'actuellement le problème le plus urgent soit l'amélioration des indices d'abondance des classes annuelles (surtout classe II) de la pêcherie de surface, et la connaissance de la structure démographique des populations exploitées à la palangre. La disposition de ces données permettrait de reprendre l'analyse déjà abordée (SCRS/72/75) et de préciser les inter-relations pêcherie de surface-pêcherie palangrière par la méthode de l'analyse des cohortes.

Problème 3: Conséquences des variations du volume de la pêche

— Il serait utile de développer les analyses en tenant compte de la composition taille/poids des captures, et d'accroître en conséquence les études biologiques. Par ailleurs, il est intéressant de tenter une analyse globale de la pêcherie de germon dans son ensemble, en tentant la normalisation d'une pêcherie (surface) par rapport à l'autre (palangre), et inversement.

Problème 4: Combien de stocks distincts de germon y-a-t'il dans l'Atlantique?

— Le document SCRS/73/43 fait état de l'avancement des recherches sur ce problème (population du stock nord-atlantique), mais celles-ci n'ont pu être examinées avant la réunion dans une optique globale. Le groupe de travail a conclu à la nécessité d'effectuer cette analyse avant la session de 1974 du SCRS.

Problème 5: Meilleure unité d'effort/CPUE de la pêcherie de surface

— De même que pour résoudre le problème 4, les données nécessaires ont été collectées et analysées séparément (France, Espagne) pour la pêcherie de surface. La synthèse doit être effectuée conjointement durant l'intersession 1973-1974.

Participants et correspondants nationaux

H. Aloncle (France)	S. Hayasi (Japon)
J. M. Alonso-Allende (Espagne)	S. C. Kim (Corée)
J. S. Beckett (Canada)	J. Y. Le Gall (France)
E. A. Carrillo (Cuba)	V. Valdez (Portugal)
W. W. Fox (Etats-Unis)	

*Appendice 6 à l'Annexe 8***SEMINAIRE SUR LA DYNAMIQUE DE POPULATION DES THONIDES**

De nouvelles techniques de dynamique des populations ayant été élaborées au cours des dernières années, il convient maintenant d'évaluer ces méthodes et leurs applications plus particulières à la pêche des thonidés. Une réunion de travail est un moyen pratique d'effectuer une évaluation de ce genre.

Cette réunion comprendra deux sessions. A la première participeront six ou sept spécialistes possédant une grande expérience de la dynamique des populations, mais pas forcément dans le domaine de la recherche sur les thonidés. Ils étudieront les techniques d'échantillonnage, l'analyse des cohortes, le rendement par recrue, les modèles de production, l'emploi de l'effort et du CPUE comme mesures de la mortalité et de l'abondance. Les spécialistes apporteront chacun à la réunion un document de travail portant sur une évaluation critique de la dynamique des populations, des problèmes relatifs aux thonidés, et peut-être des études plus spécialisées sur les sujets ci-dessus. La première session aura lieu au cours de la première semaine de septembre et durera quatre jours.

A la deuxième session assisteront de 18 à 24 participants de plus en provenance de pays membres de l'ICCAT. Ces nouveaux participants n'auront pas forcément une aussi grande expérience que ceux de la première session, mais devraient comprendre les personnes qui dans leur pays ont une responsabilité directe dans le domaine de la recherche sur les thonidés et de l'évaluation des stocks. Cette session visera à les informer des délibérations du premier groupe et à les mettre au courant des techniques d'évaluation concernant les thonidés.

Ces réunions auront lieu en France. On espère que l'ICCAT pourra fournir une aide financière, ainsi que la FAO et d'autres organismes, en ce qui concerne la présence à ces conférences de scientifiques de pays en voie de développement. L'ICCAT devrait inviter les personnes ayant participé à des réunions de travail d'autres organismes s'occupant de recherche sur les thonidés, y compris le CIEM et la FAO, surtout en ce qui concerne les études effectuées par l'intermédiaire de l'IOFC et de l'IPFC.

CHAPITRE III

RAPPORTS NATIONAUX

EXAMEN DES PECHERIES ET DES PROGRAMMES DE RECHERCHE NATIONAUX DE L'AFRIQUE DU SUD *

par

G. H. STANDER

a) Pêche

L'activité commerciale s'est limitée à cinq navires qui ont travaillé à la senne coulissante dans la zone du Cap Agulhas, et à deux palangriers. Les captures ont consisté principalement d'albacore et n'ont même pas atteint 100 tonnes. La pêche sportive s'est déroulée dans la région de Cape Point pendant la saison d'été.

Les chiffres estimés des débarquements en Afrique du Sud restent bien en-dessous de 1.000 tonnes.

b) Marquage

Deux campagnes de marquage ont eu lieu en octobre-novembre 1972 et en décembre 1972, et se sont avérées les plus utiles effectuées jusqu'à maintenant. En tout, 184 germans ont été marqués. Au cours d'une autre tentative en mars 1973, seuls des albacores ont été trouvés.

Le poisson a été pris à la ligne traînante, et tous les spécimens ont été marqués avec double marque. Des rapports de croisière de marquage ont été remis à l'ICCAT, ainsi que les formulaires concernant les marquages effectués, dûment remplis.

* Rapport original en anglais.

c) Echantillonnage biologique

Des captures ont été échantillonnées à Gansbaai sur la côte méridionale de la Province du Cap au cours des quatre premiers mois de l'année. En tout, 103 albacores ont été étudiés.

d) Milieu

Les températures de surface de l'eau, de la côte au front océanique situé au large, continuent à faire l'objet d'observations mensuelles au moyen de thermomètres à radiation effectuées par avion du Cap Agulhas à Moçamedes. A ces données viennent s'ajouter des enquêtes hydrographiques effectuées par des navires de recherche.

e) Statistiques

Des statistiques de captures ont été rassemblées et communiquées à l'ICCAT.

f) Législation

La modification apportée à la législation de la pêche en Afrique du Sud (n.° 58, 1973) entrera prochainement en vigueur, et un décret interdisant la capture et le débarquement d'albacore de moins de 3,2 kgs est prévu.

LA PÊCHE DES THONIDES ET ESPECES VOISINES AU BRÉSIL EN 1972 *

par

M. P. PAIVA

La pêche des thonidés et espèces voisines au Brésil en 1972 a atteint 5.680 tonnes (Tableau 1).

Bien que des prises aient été effectuées tout au long des côtes brésiliennes, la pêche industrielle s'est déroulée surtout dans le sud au moyen de trois palangriers basés à Santos (état de Sao Paulo). Ces bateaux ont effectué 30 sorties avec un total de 531 journées de pêche, et un effort correspondant à 620.860 hameçons par journée (Tableau 2).

Les captures palangrières (Tableau 3) ont représenté 10,1 % de l'ensemble de la pêche nationale au thon et espèces voisines. L'albacore a prédominé dans ces prises et a représenté 48,2 % de la production industrielle.

La pêche artisanale a surtout donné du maquereau espagnol, pour 63,5 % de la production nationale de thonidés et espèces voisines.

L'exploitation des thonidés au Brésil n'est pas encore parvenue au point de développement souhaité, ce qui ne cesse de préoccuper l'administration nationale des pêches. Le gouvernement brésilien a en conséquence remis en route une politique d'avantages fiscaux à la pêche industrielle, avec priorité aux entreprises s'intéressant à l'ensemble capture-industrialisation-commercialisation, à l'industrialisation, à l'exportation et à l'approvisionnement en thonidés, dans les régions nord-est et sud du pays. Ces entreprises bénéficieront jusqu'à 75 % des avantages fiscaux sur l'ensemble des investissements.

La recherche sur les thonidés et espèces voisines est effectuée par les organismes nationaux suivants :

— L'«Instituto de Pesca da Secretaria de Agricultura do Estado de São Paulo», qui s'occupe du contrôle statistique de la production et de l'effort de pêche des palangriers basés à Santos, avec échantillonnage de tailles des espèces capturées.

— L'«Instituto de Biologia Marinha da Universidade Federal do Rio Grande

* Rapport original en espagnol.

do Norte», qui étudie la biologie et la pêche du thon à nageoires noires afin d'évaluer le stock dans les eaux littorales du nord-est brésilien.

— Le «Laboratorio de Ciencias do Mar da Universidade Federal do Ceara», dont le programme de recherche sur la biologie et la pêche du maquereau espagnol sur la côte de l'état de Ceara a fourni un grand nombre de données scientifiques, y compris le calcul des courbes de rendement correspondantes.

Toutes ces recherches sont subventionnées par la «Superintendencia do Desenvolvimento da Pesca (SUDEPE)», organisme officiel chargé de diriger la pêche nationale.

Tableau 1. Production brésilienne de thonidés et espèces voisines en 1972

<i>Espèces</i>	<i>Tonnes</i>
Thons ¹	823
Bonites ²	956
Marlins ³	294
Thazard et manquereau espagnol:	
<i>Scomberomorus cavalla</i>	1,461
<i>Scomberomorus maculatus</i>	2,146
TOTAL	5,680

1. Thon rouge, albacore, germon, thon obèse et thon à nageoires noires.
2. Thonine, listao, bonite à dos rayé et auxide.
3. Voilier, makaire noir, makaire bleu, makaire blanc et espadon.

Tableau 2. Effort de pêche de flottille palangrière brésilienne ayant opéré en 1972 à partir de Santos (état de Sao Paulo)

<i>Mois</i>	<i>Palan- griers en activité</i>	<i>Sorties</i>	<i>Journées de pêche</i>	<i>Hameçons mouillés/ journée</i>
Janvier	1	1	18	21,600
Février	3	3	60	63,450
Mars	2	2	23	19,100
Avril	2	2	37	43,830
Mai	2	2	27	31,100
Juin	3	3	69	81,600
Juillet	3	3	64	77,100
Août	3	3	44	52,280
Septembre	3	3	52	61,900
Octobre	3	3	41	46,600
Novembre	3	3	59	74,750
Décembre	2	2	37	47,550
TOTAL	3	30	531	620,860

Tableau 3. Captures (en kgs) de thonidés et espèces voisines de la flottille palangrière brésilienne ayant opéré en 1972 à partir de Santos (état de Sao Paulo)

<i>Mois</i>	<i>Albacore</i>	<i>Germon</i>	<i>Thon obèse</i>	<i>Thon rouge</i>	<i>Espadon</i>	<i>Voilier</i>	<i>Makaire blanc</i>	<i>Makaire noir</i>	<i>Makaire bleu</i>	<i>Total</i>
Janvier	23,900	11,400	—	—	6,400	—	1,600	500	—	43,800
Février	47,527	4,248	575	408	8,452	7,800	2,728	3,402	43	75,183
Mars	2,411	1,098	1,021	624	3,361	1,993	1,268	644	—	12,420
Avril	1,254	2,932	1,145	414	10,694	3,514	1,264	160	—	21,377
Mai	3,227	2,945	1,475	1,375	3,867	358	2,669	358	—	16,274
Juin	47,876	8,403	2,932	2,017	3,509	2,149	8,015	2,766	—	77,667
Juillet	21,397	13,414	5,684	1,060	5,840	603	6,485	740	—	55,223
Août	20,221	2,541	4,890	142	5,157	100	3,692	495	—	37,238
Septembre	7,803	1,703	2,126	2,984	370	255	19,932	638	307	36,118
Octobre	21,170	2,090	1,060	290	5,510	1,400	2,703	1,505	—	35,728
Novembre	57,065	1,408	5,679	355	9,640	20,037	1,922	3,436	452	99,994
Décembre	23,055	486	6,786	380	2,462	25,279	1,224	281	—	62,953
TOTAL	276,906	52,668	33,373	10,049	65,262	63,488	56,502	14,925	802	573,975

RAPPORT DE RECHERCHE DU CANADA, 1972-1973 *

par

S. N. TIBBO et J. S. BECKETT

La recherche canadienne sur les thonidés et espèces voisines s'est relâchée depuis 1971, surtout à cause de l'abandon presque total de la pêche à l'espadon. La recherche sur l'espadon a été peu à peu éliminée, bien qu'une importante quantité de données antérieures n'ait pas encore été publiée. L'occasion ne s'est plus présentée d'étudier des thonidés pris accidentellement par les pêcheurs d'espadon, et la recherche sur les thonidés ne consiste pratiquement qu'en échantillonnages de composition par tailles et en marquage limité.

a) Etat de la pêche

Espadon

La pêche à l'espadon a été pratiquement non-existante depuis son abandon au début de 1971 à cause du niveau élevé de mercure de l'espadon. Quelques poissons ont été pris depuis lors, mais n'ont pas été débarqués au Canada, et l'on ne dispose d'aucune statistique. Quelques tentatives ont été faites pour trouver à l'espadon des débouchés qui ne soient pas limités par les restrictions imposées par le niveau de 0,5 ppm du contenu total en mercure, mais ces tentatives n'ont pas abouti.

Thonidés

Les prises canadiennes de thonidés en 1972 dans l'Atlantique se sont élevées à environ 570 tonnes (poids vif) — moins de 25 % des prises de l'année précédente. Aucune pêche n'a été effectuée dans le Golfe de Guinée, et la pêche à la senne coulissante au large des côtes du New-Jersey n'a pas donné de résultats intéressants (260 tonnes de thon rouge et 7 de listao). Sur les côtes canadiennes, les madragues et d'autres engins non précisés ont donné 38 tonnes, et la pêche sportive 264. En-

* Rapport original en anglais.

viron 75 tonnes de prises sportives ont été relâchées vivantes, dont un grand nombre de poissons avec marque. Les prises sportives ont presque doublé par rapport à 1971 avec une augmentation sensible dans la zone de l'île du Prince-Edouard et celle de Terre-Neuve.

b) Recherche spécialisée

Espadon

On achève la recherche sur l'espadon, et aucun renseignement nouveau n'a été acquis depuis la série de croisières palangrières qui avaient déjà fait l'objet d'un rapport au document SCRS/72/12. Les études sur le contenu en mercure ont été poursuivies pour examiner de nouveau les pourcentages du contenu total en mercure dans l'organisme de tous les échantillons. L'étude de la répartition de ce contenu dans l'ensemble des muscles moteurs n'a indiqué aucune variation sensible pour aucun des spécimens (Freeman & Horne, 1973).

Malgré la disparition presque totale de la pêche palangrière canadienne à l'espadon, des marques provenant d'anciens marquages continuent d'être récupérées (deux en 1972 et une en 1973). Ces trois marques avaient été placées sur des poissons libres dans l'eau au moyen d'un harpon (Beckett, 1968), et élèvent le taux de récupération de ce type de marque à 22 % par rapport au chiffre de 1,4 % correspondant au poisson marqué après sa prise à la palangre. Les zones de récupération continuent d'indiquer que l'espadon retourne au même endroit chaque année. La distance parcourue par le poisson n'a dépassé que deux fois 150 kms, et le maximum observé (286 kms) semble assez douteux.

Thonidés

Les prises médiocres de petit thon rouge à la senne coulissante au large des côtes du New Jersey ont entraîné une diminution de l'échantillonnage en 1972, et on n'a mesuré que 794 poissons. Ceux-ci étaient surtout (80 %) des poissons de 1 ou 2 ans, et aucun spécimen n'avait plus de 4 ans. La prédominance des poissons de petite taille peut s'expliquer par la tendance des senneurs à éviter ceux de grande taille à cause de leur concentration plus élevée en mercure.

Les services régionaux de tourisme, qui s'intéressent à la promotion de la pêche sportive, ont fourni le poids vif de 593 des 857 thons rouges capturés. Ces données indiquent un poids moyen (323,7 kgs) au large de l'île du Prince-Edouard qui, comme les années précédentes, dépasse de beaucoup celui au large de la côte est de Terre-Neuve (284,4 kgs), bien que la différence ne soit pas aussi prononcée qu'en 1971.

Le marquage de grand thon rouge par les pêcheurs sportifs à Terre-Neuve a battu un record en 1972 en marquant 120 poissons, 70 avec des marques cana-

diennes et 50 avec des marques fournies par la Woods Hole Oceanographic Institution. Quelques occasions ont cependant été perdues car 138 spécimens ont été relâchés vivants mais non marqués.

Un intéressant marché d'exportation a maintenant été créé pour le grand thon rouge, et les poissons pris par les pêcheurs à la ligne et les pêcheries industrielles en 1973 ont presque tous été débarqués et vendus. En conséquence, le marquage des pêcheurs à la ligne a disparu et les frais ont obligé à l'abandon du programme de marquage qui se basait sur les prises des madragues de la Baie de Sainte-Marguerite en Nouvelle-Ecosse. Les seuls thons rouges marqués en 1973 ont été relâchés par des pêcheurs sportifs, 11 au large de la Péninsule de Gaspé dans le Golfe du Saint-Laurent (un nouveau secteur de pêche), et 4 dans la Baie des Phoques au large de la côte est de Terre-Neuve.

Le programme de marquage de grand thon rouge (de plus de 200 kgs) dans la Baie de Sainte-Marguerite est en route depuis 1963, et en tout 412 poissons ont été marqués et relâchés. Treize marques ont été récupérées: 9 dans la zone de marquage (8 au bout de quelques jours et 1 un an après), 3 au large du Cap Cod (Massachusetts) un ou deux ans après, et 1 à 120 milles à l'ouest de la zone de marquage au bout de sept semaines.

Les tentatives de marquage de petit thon rouge ont été poursuivies en 1973 en tant que partie intégrante du programme conjoint de marquage américano-canadien.

Tableau 1. Récupérations de petit thon rouge relâché avec double marque de deux types «spaghetti» en 1971, avec données concernant la perte d'une marque

<i>Année</i>	<i>Nombre de marquages</i>	<i>Nombre de récupérations</i>	<i>% de «survivants» recapturés</i>	<i>% de recaptures une seule marque</i>
FTIA (dard en nylon)				
1971	140	17	12.1	6
1972		16	13.0	50
1973		1	0.8	0
TOTAL		34	24.3	26.5
Marque «H» (dard en acier inoxydable)				
1971	128	10	7.8	10
1972		19	16.1	53
1973		3	3.0	67
TOTAL		32	25.0	40.6

Au cours d'une croisière du navire de recherche «E.E. Prince» au mois d'août, 156 thons rouges de 54 à 135 cms de long ont été marqués, soit avec deux marques type FTIA (dard en nylon), soit avec deux marques type WHOI «H» (dard en acier inoxydable). Treize récupérations ont été signalées à cette date.

Quatre des 268 petits thons rouges marqués en 1971 ont été récupérés en 1973. En tout, 25 % (66) des poissons marqués lors de cette opération ont été récupérés à cette date (tableau 1).

Le taux d'ensemble des recaptures est relativement similaire pour les deux types de marques (25,0 % et 24,3 %), bien que les données suggèrent que les marques à dard métallique sont retenues plus longtemps que celles à dard en nylon. Les récupérations au bout d'un court laps de temps ont été plus nombreuses pour les dards en nylon, mais ceci est peut-être dû à une mortalité plus importante due au marquage dans le cas des dards métalliques. Lenarz *et al.* (1973) ont néanmoins démontré que la différence entre les taux de récupération à court terme des deux types de marques n'était pas vraiment significative.

Les résultats négatifs des expériences palangrières au large des côtes en 1972 (SCRS/72/12) ont découragé leur poursuite en 1973.

Références

- Beckett, J. S. 1968. A harpoon adapter for tagging large free-swimming fish at the surface. *J. Fish. Res. Board Canada* 25: 2707-2710.
- Freeman, H. C., and D. A. Horne. 1973. Sampling the edible muscle of the swordfish (*Xiphias gladius*) for total mercury analysis. *J. Fish. Res. Board Canada* 30: 1251-1252.
- Lenarz, W. H., F. J. Mather III, J. S. Beckett, A. C. Jones, J. M. Mason. 1973. Estimation of Rates of Tag Shedding of Northwest Atlantic Bluefin Tuna. *U.S. Fish Bull.* (In press).

RAPPORT NATIONAL DE LA COREE *

OFFICE OF FISHERIES

République de Corée

1. Introduction

En 1972, 107 palangriers coréens ont travaillé dans l'Océan Atlantique et les prises de thonidés et espèces voisines se sont élevées à 36.345 tonnes. Ceci représente 29 % du nombre total de bateaux coréens qui effectuent la pêche des thonidés en haute mer, et 37 % de l'ensemble des prises. Les zones de pêche atlantiques ont donc acquis une importance primordiale pour la pêcherie coréenne. La plupart des bateaux qui se sont joints à cette pêcherie ont jusqu'à maintenant été des palangriers, à l'exception de quelques canneurs pêchant le listao. Les bateaux ont manœuvré à partir de divers ports d'attache le long de la côte d'Afrique occidentale.

2. Tonnage des bateaux et base d'opération

A. A la fin de 1972, la Corée disposait de 360 thoniers dont le tonnage allait de 100 à 650 tonnes de jauge brute. La plupart de ces navires jaugeaient de 200 à 300 tonnes brutes, et 14 seulement atteignaient ou dépassaient 400 tonnes brutes.

Le nombre de bateaux par tonnage ayant pêché dans l'Atlantique figure au Tableau suivant:

Tonnage	100-200	201-300	301-400	plus de 400	Total
Nombre	11	58	24	14	107

* Rapport original en anglais.

qui indique clairement que les bateaux de 200 à 300 tonnes brutes (58) forment la majeure partie de la flottille coréenne dans l'Océan Atlantique.

B. Les bateaux coréens qui travaillent dans l'Atlantique ont utilisé sept bases d'opération dont les principales sont Abidjan et Las Palmas.

Le nombre de bateaux par port d'attache figure au tableau suivant :

<i>Ports</i>	<i>Nombre</i>
Freetown	7
Tema	7
St. Martin	11
Abidjan	44
Tenerife	16
Port of Spain	33
Las Palmas	19
TOTAL	107

3. Captures

A. En 1972, 107 bateaux ont capturé 36.345 tonnes de thonidés dans l'Atlantique. Alors qu'il y avait dix bateaux de moins qu'en 1971, la prise moyenne par bateau a été de 340 tonnes, c'est-à-dire 7 % de plus.

B. Le tableau suivant permet d'observer que la prise moyenne par bateau a brusquement augmenté en 1965 et s'est maintenue depuis 1970. En comparant ces chiffres avec ceux qui se réfèrent à d'autres océans, on voit que la prise moyenne par bateau dans l'Atlantique au cours des trois dernières années est plus élevée et plus stable que celle des autres régions. Compte tenu des légères différences de tonnage entre les bateaux qui pêchent dans les divers océans, il est remarquable que la production de la flottille atlantique soit en moyenne de 40 % de plus par bateau que celle des flottilles dans les autres océans.

Prises annuelles par an

	Unité: 1.000 tonnes						
	66	67	68	69	70	71	72
Nombre de bateaux	54	56	49	57	105	117	107
Prises	7.1	11.1	12.6	25.4	34.9	37.1	36.3
C.P.U.E.	0.13	0.20	0.26	0.45	0.33	0.32	0.34

Prises par océan

Océan	Catégorie	1970	1971	1972
Pacifique	Nombre	690	122	178
	Prises	27,690	29,856	40,358
	C.P.U.E.	263.7	244.7	226.7
Atlantique	Nombre	105	117	107
	Prises	34,865	37,142	36,345
	C.P.U.E.	332.0	317.5	339.7
Indien	Nombre	36	52	75
	Prises	8,808	16,786	20,967
	C.P.U.E.	244.7	322.8	279.6
TOTAL	Nombre	236	291	360
	Prises	71,363	83,784	87,670
	C.P.U.E.	302.4	287.9	243.5

C. En ce qui concerne la composition par espèces des prises (voir tableau ci-dessous), l'albacore et le germon prédominaient en 1972, comme au cours des années précédentes. La proportion entre ces deux espèces fluctue d'année en année, mais elles représentent toujours la majeure partie de la pêche.

Prises annuelles par espèces dans l'Atlantique

Unité: 1.000 tonnes

Espèces	Année						
	66	67	68	69	70	71	72
Thon rouge						3.0	
Albacore			2.0	5.2	11.5	9.9	11.1
Germon	6.7	10.3	7.3	16.0	10.0	11.5	13.6
Thon obèse	0.2	0.3	0.2	1.6	4.1	7.4	5.7
Thonine							
Listao							
Autres	0.2	0.5	3.1	2.6	9.9	5.3	5.9
TOTAL	7.1	11.1	12.6	25.4	34.9	37.1	36.3
Pourcentage (albacore)			15.9%	20.5%	32.9%	26.7%	30.4%

Les prises de germon semblent avoir augmenté ces dernières années.

Le pourcentage le plus élevé d'albacore dans l'ensemble des prises a été atteint en 1970 (32,9 % = 11.500 tonnes). Ce pourcentage est tombé à 26,7 % en 1971, puis est remonté en 1972 à 30,4 % (11.100 tonnes).

D. Au cours des dernières années, les prises d'albacore et de germon (qui représentent la majeure partie des prises de thonidés dans l'Atlantique) ont été relativement élevées de février à avril et d'août à novembre, mais ont eu tendance à baisser au cours des mois d'été.

4. Recherche

Pour de nombreuses raisons (y compris la question de l'éloignement), les centres coréens de recherche n'effectuent de recherche sur les thonidés qu'en ce qui concerne les Océans Pacifique et Indien. On a tenté d'évaluer les ressources atlantiques en analysant les registres de navires pêchant dans cette zone. Bien que jusqu'à maintenant les données obtenues de cette façon soient demeurées insuffisantes pour une évaluation précise à cause du manque d'expérience dans leur recueil, on attend de bons résultats de ce système dans l'avenir.

Etant donné qu'il est question d'étendre à toutes les zones les activités de recherche des centres officiels, on compte sur une évaluation plus sûre des ressources d'ici peu.

RAPPORT NATIONAL DE L'ESPAGNE — 1973 *

par

O. CENDRERO

La recherche espagnole sur les thonidés en 1973 s'est portée sur deux secteurs différents. Tout d'abord, les études commencées en 1972 sur la pêche au *Thunnus alalunga* effectuée par les flottilles basées dans les ports de la côte cantabro-galicienne ont été poursuivies et quelque peu approfondies. On a par ailleurs mis en route une étude assez détaillée de la pêche au thon dans les Iles Canaries, avec la collaboration efficace du Secrétariat de l'ICCAT.

La pêche au *Thunnus alalunga* dans le nord de l'Espagne

Comme en 1972, les chercheurs de l'«Instituto Español de Oceanografía» et de l'«Instituto de Investigaciones Pesqueras» ont commencé à recueillir des données dès le début de la campagne des flottilles des côtes nord et nord-ouest de l'Espagne. Les données relevées comprenaient :

1. *Renseignements sur l'effort de pêche.* On a recueilli dans ce but, au moyen d'enquêtes auprès des capitaines de bateau dans les divers ports, des renseignements sur les journées en mer, les journées de pêche, le tonnage, le nombre de membres d'équipage, la capacité des viviers, le rayon d'action et le nombre d'hameçons d'un certain nombre d'embarcations choisies pour leur représentativité. On s'est en même temps renseigné sur les captures, aussi bien en poids qu'en nombre de spécimens, en essayant de déterminer dans la mesure du possible la prise attribuable à chaque jour ou à chaque zone de pêche. Cette information a été recueillie sur des formulaires standards ICCAT pour être traitée par la suite.

2. *Données sur la composition du stock.* En même temps que les enquêtes décrites ci-dessus, on a effectué l'échantillonnage biologique des captures afin de déterminer leur composition par taille. Les données ainsi rassemblées serviront à une comparaison avec celles de 1972 déjà publiées (González-Garcés *et al.*, 1973) et avec celles qu'ont rassemblées les scientifiques français qui étudient cette même pêcherie, afin d'arriver à une évaluation commune de la population.

* Rapport original en espagnol.

3. *Etude des zones de pêche.* On a tenté d'identifier les zones de pêche et l'influence de la température sur la présence du *Thunnus alalunga*, au moyen de la diffusion aux capitaines de carnets de pêche et de cartes divisées en secteurs selon le code CEDO (Centro Español de Datos Oceanográficos), ainsi que de thermomètres. Ce programme n'a pas fonctionné avec un égal succès et demande à être amélioré au cours de la campagne de 1974. Il a cependant déjà permis d'observer que les routes migratoires de l'espèce ont généralement coïncidé avec celles de 1972.

4. *Autres données.* On a également recueilli sur l'alimentation et les contenus stomacaux du *Thunnus alalunga* quelques renseignements qui figurent au document SCRS/73/29.

La pêche des thonidés aux Canaries

Comme nous l'avons indiqué, les travaux portant sur cette pêcherie ont été commencés en 1973 par l'I. E. O. en collaboration avec le Secrétariat de l'ICCAT. Les travaux ont porté sur:

1. *Liste complète des ports, avec les quantités importantes débarquées.* On a déjà établi la liste des principaux ports thoniers (le terme «thonier» se réfère aux thonidés en général) de l'archipel, qui sont au nombre de 29, dont la plupart (19) se trouvent dans les îles occidentales (province de Santa Cruz de Tenerife).

2. *Recensement des flottilles dans les ports.* On a déterminé dans chacun des 29 ports ci-dessus la composition de la flotte en termes du nombre de bateaux, classés par tonnage en quatre catégories, avec le nombre de membres d'équipage par bateau dans chaque catégorie. On est parvenu ainsi à connaître relativement en détail la flotte thonière canarienne, qui se compose de 469 embarcations avec en tout 2.018 membres d'équipage.

3. *Statistiques de débarquement par espèces, par port et par bateau.* Les enquêtes et l'échantillonnage ont permis d'établir que la flotte canarienne pêchait onze espèces de thonidés. Les deux tiers environ des prises sont débarqués dans les ports de la province de Las Palmas, et l'espèce prédominante est le *Katsuwonus pelamis*.

4. *Etudes de composition des stocks.* On échantillonne régulièrement les prises afin de déterminer la composition par taille et celle des différents stocks exploités par la flottille canarienne.

Prises

Les prises espagnoles de thonidés, qui avaient brusquement déchu l'année suivant le maximum de 1967, ont de nouveau augmenté en 1969, 1970 et 1971. En 1972, cependant, le chiffre a de nouveau baissé jusqu'à 9 % de moins que l'année précédente. Cette baisse est plus sensible (plus de 12 %) en ce qui concerne l'espèce prédominante, le *Thunnus alalunga*. Bien que nous n'ayions pas encore de données complètes sur les prises de 1973, les renseignements disponibles indiquent qu'elles dépassent celles de 1972, d'au moins 10 % dans le cas de la pêcherie cantabro-galicienne du *Thunnus alalunga*.

Bibliographie

GONZALEZ-GARCÉS, A., H. H. QUIROGA y O. CENDRERO.

1973. Contribución al estudio de la población de atún blanco (*Thunnus alalunga* Bonnaterre, 1788) del Atlántico Norte. *Bol. Inst. Esp. Oceanogr.*, núm. 166.

Documents SCRS/73/29-31-46-47-48 et 49 de la réunion annuelle de l'ICCAT de 1973.

Bulletin Statistique de l'ICCAT, Volume 3, 1973.

**RAPPORT DES ETATS-UNIS SUR LES PECHERIES ET LA RECHERCHE
CONCERNANT LES THONIDES ET ESPECES VOISINES
DE L'ATLANTIQUE EN 1973 ***

par le

NATIONAL MARINE FISHERIES SERVICE

Southwest Fisheries Center

La Jolla, California

Pêcheries

Environ 33.038 tonnes de thonidés et espèces voisines de l'Atlantique ont été débarquées en 1972 par les pêcheurs américains (tableau 1), 4 % de plus qu'en 1971. Les thonidés tropicaux, l'albacore et le listao, forment toujours la plus grande partie des débarquements. En 1972, le total débarqué a atteint 24.426 tonnes, le chiffre le plus élevé jamais enregistré pour la flotte américaine. Ainsi que les années précédentes (à partir de 1967), presque toutes les prises américaines de thonidés tropicaux dans l'Atlantique ont été effectuées dans l'Atlantique Oriental Tropical (tableau 2). La saison de pêche a duré d'avril à novembre et le taux de capture a été de 3,3 tonnes d'albacore et 3,7 de listao par journée de pêche. La taille moyenne du poisson dans la prise a été de 70 cms pour l'albacore et 49 cms pour le listao.

Cette année, les pêcheurs américains ont bénéficié d'une excellente saison dans l'Atlantique Tropical Oriental (tableau 2). L'effort de pêche total de la saison sera sans doute moins élevé que les 3.700 journées de pêche/bateau de 1972, mais on s'attend à ce que l'ensemble des prises atteigne un chiffre record, composé pour la plupart de listao. Les rapports préliminaires indiquent que les taux de capture sont élevés —4 tonnes d'albacore et 21 de listao par journée de pêche.

Les débarquements de thon rouge en 1972 se sont élevés à environ 1.814 tonnes, soit 42 % environ de moins qu'en 1971. La classe d'âge prédominante a été celle des poissons de deux ans.

Les rapports préliminaires sur la pêche en 1973 indiquent que les débarquements de thon rouge diminueront d'environ 10 %, suivant ainsi la tendance décroissante initiée en 1971, et que la classe prédominante sera probablement celle du poisson de deux ans.

* Rapport original en anglais.

Tableau 1. Débarquements commerciaux de thonidés et espèces voisines de l'Atlantique par les pêcheurs américains, 1960-1972 ¹

Année	DÉBARQUEMENTS (TONNES MÉTRIQUES) PAR ESPÈCES ²										Total
	THONIDÉS						MAQUEREAUX ⁴				
	Thon rouge	Albacore ³	Listao	Thonine	Thon obèse	Bonite à dos rayé	Espadon	Maquereau espagnol	Thazard	Non classés	
1960	637	—	—	7	—	80	459	3,581	1,654	—	6,418
1961	1,074	—	—	1	—	63	409	3,372	1,734	—	6,653
1962	3,969	17	463	7	—	78	424	4,355	1,886	—	11,199
1963	5,672	207	2,995	5	—	96	1,250	3,535	2,294	5	16,059
1964	4,882	126	3,980	2	—	29	1,384	2,755	1,569	56	14,783
1965	3,184	—	64	10	—	83	1,226	3,634	2,083	114	10,398
1966	1,238	—	39	21	—	56	616	4,295	2,051	4	8,320
1967	2,319	977	489	7	—	22	474	3,577	2,767	10	10,642
1968	635	6,104	3,219	—	—	43	274	5,342	2,813	113	18,543
1969	1,226	17,394	5,712	7	—	98	171	4,952	2,814	1	32,375
1970	3,328	11,638	10,736	115	—	68	130	5,506	3,052	—	34,573
1971 ⁴	3,154	3,750	16,921	4	544	31	2	4,690	2,560	112	31,768
1972 ⁴	1,814	12,259	12,167	5	—	23	89	4,225	2,455	1	33,038

1. Y compris des prises de bateaux américains débarquées à Puerto Rico et hors des Etats-Unis. — Ne comprend pas les prises effectuées dans d'autres océans débarquées à Puerto Rico. — Ne comprend pas les prises sportives ou les captures d'espèces autres que celles qui sont indiquées. — Ne comprend pas plus de 3.500 tonnes prises par les bateaux américains dans l'Atlantique Tropical Oriental en 1958-1963.

2. Thon rouge (*Thunnus thynnus*), bonite à dos rayé (*Sarda sarda*) (comprend sans doute des quantités variables d'autres petits thonidés), thonine (*Euthynnus alletteratus*), albacore (*Thunnus albacares*), listao (*Katsuwonus pelamis*), espadon (*Xiphias gladius*), maquereau espagnol (*Scomberomorus maculatus*), thazard (*Scomberomorus cavalla*).

3. Comprend des prises de thon obèse pour certaines années, mais peu importantes.

4. Statistiques provisoires.

Les débarquements américains de thonine et de bonite à dos rayé ont été médiocres en 1972. Les débarquements de ces espèces ont toujours varié de façon appréciable et ont probablement été très affectés par les conditions du marché. Les débarquements américains d'espadon en 1972 ont brusquement augmenté par rapport au chiffre médiocre de 2 tonnes de 1971, qui avait surtout été dû à la réglementation visant à interdire l'entrée sur le marché américain d'espadon au contenu en mercure élevé, ainsi qu'à une réaction négative de la part des consommateurs envers ce produit. Les réglementations étaient toujours en vigueur en 1972, mais il semble que l'attitude des consommateurs se soit modifiée, permettant des débarquements plus abondants d'espadon.

Les débarquements américains de maquereaux (maquereau espagnol et thazard) se sont élevés dans l'ensemble à 6.680 tonnes en 1973. Ces débarquements sont demeurés à peu près constants depuis 1960-1972.

Tableau 2. Prises et taux de capture d'albacore et de listao pris par les senneurs¹ américains dans l'Atlantique Tropical Oriental. Données fournies par l'Inter-American Tropical Tunas Commission

Année	Nombre de senneurs	ALBACORE		LISTAO	
		Prises (tonnes métriques)	Taux de capture (tonnes métriques par journée de pêche)	Prises (tonnes métriques)	Taux de capture (tonnes métriques par journée de pêche)
1967	3	977	7.8	473	3.8
1968	8	6,198	23.3	3,193	12.0
1969	25	19,845	10.9	4,440	2.4
1970	23	9,065	4.0	11,423	5.1
1971	24	4,356	2.7	16,141	10.0
1972	33	12,021	3.3	12,152	3.7
1973 ²	24	3,700	4.0	20,800	21.0

1. Comprend des senneurs navigant sous pavillon canadien, hollandais, panaméen et américain.
2. Estimations provisoires au 1^{er} novembre. — Ne comprend pas les prises probables de novembre et décembre.

Recherche

La recherche américaine sur les thonidés et espèces voisines de l'Atlantique a été effectuée par le laboratoire de La Jolla, du Southwest Fisheries Center (SWFC) du National Marine Fisheries Service (NMFS), le laboratoire de Miami

du Southeast Fisheries Center (SEFC) du NMFS, et le Woods Hole Oceanographic Institute, sous la coordination du SWFC. La recherche américaine en 1973 a porté sur les problèmes concernant les populations d'albacore, de listao, de thon rouge et de marlins.

Thonidés

Albacore. — Des statistiques préliminaires sur l'ensemble des captures d'albacore dans l'Atlantique indiquent une augmentation en 1972 par rapport à la tendance décroissante initiée depuis 1970. Etant donné qu'il s'agit d'une augmentation sensible et que les prises de 1972 représentent probablement un chiffre record, la recherche sur l'albacore a porté spécialement sur l'analyse approfondie des captures par unité d'effort pour arriver à une estimation du rendement moyen soutenu maximal (Fox et Lenarz), l'analyse des cohortes pour estimer l'importance de la classe annuelle et juger des répercussions de changements dans la taille limite minimum (Fonteneau et Lenarz), et l'analyse des données recueillies sur les bateaux américains ayant participé à la pêche aux thonidés dans l'Atlantique Oriental Tropical en 1972. L'analyse des cohortes est un projet en commun auquel ont collaboré des scientifiques français de l'ORSTOM et des scientifiques américains du SWFC.

Un expert a été détaché auprès de l'ICCAT pour aider à rassembler des données sur les pêcheries de thonidés en Afrique. Il a travaillé directement sous les ordres de l'ICCAT et a recueilli des renseignements sur plusieurs flottes, dont les flottes américaines de senneurs et canneurs. L'information recueillie sur ces dernières consistait en mensurations de longueur du poisson débarqué et en données de capture et d'effort.

Aux termes d'un contrat avec le NMFS, l'Inter-American Tropical Tunas Commission a également collaboré au recueil de statistiques de capture et d'effort et d'échantillons de fréquence de taille sur les thonidés de l'Atlantique débarqués par les bateaux américains en Californie et à Puerto Rico.

L'ICCAT a encouragé le marquage de thonidés dans l'Atlantique comme moyen de mieux connaître la dynamique des populations. En 1973, 11 albacores et 59 listaos ont été marqués par le WHOI au large de la côte nord-est des États-Unis. Des experts du SWFC ont aidé à mettre des scientifiques de la Fisheries Research Unit du Ghana au courant des procédures employées dans le marquage des thonidés tropicaux.

Listao. — La recherche américaine sur le listao en 1973 a concentré ses efforts sur l'évaluation des répercussions d'une taille limite minimum sur le rendement par recrue du listao (Lenarz et Fox).

Thon rouge. — Comme première mesure visant à formuler un programme d'aménagement rationnel concernant le thon rouge de l'Atlantique, on a jugé qu'il était nécessaire d'évaluer la dynamique de populations par région et pour l'ensemble de l'Atlantique. En 1973, les scientifiques américains ont étudié deux aspects impor-

tants concernant la dynamique de population du thon rouge: tout d'abord un examen des pêcheries de thon rouge, comprenant une évaluation du volume et de la valeur des données disponibles, l'estimation de quelques paramètres de populations, l'étude des tendances de la production et la présentation de mesures visant à une meilleure compréhension de la dynamique des populations (Sakagawa et Coan) —ensuite, un examen de l'information permettant de connaître la composition du stock.

D'autre part, le WHOI et le NMFS ont poursuivi les expériences de marquage du thon rouge. En 1973, on a entre autres complété une expérience, commencée en 1971, de double marquage d'un millier de jeunes thons rouges (moins de 70 kgs) dans le but de comparer deux types de marques —marque à dard plastique (WHOI-D) et marque à dard d'acier inoxydable (WHOI-H) — et d'estimer le taux de rejet. Ce programme a été exécuté conjointement par le Fisheries Research Board of Canada, le NMFS et le WHOI. En 1973, le WHOI a marqué en tout 294 thons rouges, dont 50 de grande taille (plus de 120 kgs). Le taux de récupération des marques a été élevé, surtout en ce qui concerne les jeunes, le record étant de 44,2 % pour le marquage de 1968 et de 39,7 % por celui de 1970. Le taux de récupération dépasse 23 % pour toutes les années depuis 1966, sauf pour les marquages de 1973, dont 8,4 % seulement ont été récupérés à cette date. En ce qui concerne le grand thon rouge marqué au large de la Nouvelle-Angleterre, le taux de récupération a aussi nettement augmenté.

On a échantillonné les prises de la pêcherie de thon rouge à la senne coulissante au large des côtes nord-est des Etats-Unis pour relever des mensurations de longueur et la composition par taille des prises estimées. On a également recueilli des données de capture et d'effort pour l'ensemble de la pêcherie de façon à juger des répercussions de la pêche sur les stocks.

Marlins. — On a attribué une plus grande importance aux Etats-Unis en 1973 à la recherche sur les marlins. Le WHOI a travaillé avec des pêcheurs sportifs au marquage de plus de 250 makaires blancs, 680 voiliers et 90 makaires bleus. Des experts du SEFC ont étudié les méthodes de recueil de statistiques et de renseignements biologiques des pêcheurs sportifs, y compris par l'échantillonnage des prises lors des compétitions.

En 1973, les Etats-Unis ont effectué une expérience unique en son genre pour étudier les relations entre la présence du poisson recherché par les pêcheurs sportifs et les conditions océanographiques, telles que la température de l'eau, la salinité, les courants, les phénomènes d'affleurement et la productivité, dans une zone de 3.000 milles carrés dans la partie nord-est du Golfe du Mexique. Il s'agissait d'un travail mettant conjointement à contribution des pêcheurs sportifs, les astronautes à bord du Skylab, des satellites en orbite, des avions spécialisés et des navires de recherche. Le SEFC coordinaient l'action des pêcheurs et celle des navires de recherche.

RAPPORTS PRESENTES A L'ICCAT

LENARZ, W. H., and W. W. FOX, JR.

A preliminary analysis of yield per recruit of Atlantic skipjack tuna.

FONTENEAU, A., and W. H. LENARZ.

Cohort analysis of the eastern Atlantic fishery for yellowfin tuna.

FOX, W. W., JR., and W. H. LENARZ.

A production model analysis of the status of Atlantic yellowfin tuna.

SAKAGAWA, G. T., and A. L. COAN.

A review of some aspects of the bluefin tuna (*Thunnus thynnus thynnus*) fisheries of the Atlantic Ocean.

RAPPORT DE RECHERCHES POUR 1972 *

par

R. LETACONNOUX

Etat de la pêche en France

En 1972, plus de 50.000 tonnes de thons ont été pêchées par les marins français dans l'Atlantique nord-est et centre-est, à partir des ports du golfe de Gascogne et des ports africains.

Comparés aux années précédentes, ces chiffres montrent une augmentation des captures d'albacore, les prises de listao, de germon et de thon rouge ne présentant que de faibles variations.

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Germon	14.3	16.6	14.3	10.0	6.6	9.8	9.8
Albacore	22.0	20.7	29.2	26.4	21.5	20.1	25.7
Listao	6.2	4.8	12.5	7.9	11.4	15.8	16.1
Patudo	—	—	—	1.3	0.9	0.4	—
Thon rouge	1.6	1.0	0.6	0.6	0.8	0.8	0.8
Milliers de tonnes	44.1	43.1	55.6	46.2	41.2	46.9	52.4

En ce qui concerne le germon capturé entre la côte européenne et les Açores, la production française s'élève à 8.140 tonnes, soit à peu de chose près, un tonnage équivalent à celui mis à terre en 1971 (8.168 t).

La campagne 1972 a été marquée par l'importance de la pêcherie des Açores. A la fin du mois de juillet, alors que toute la flottille avait travaillé dans cette région, le tonnage mis à terre était de 4.308 tonnes, correspondant à 53,2 % de la production totale de la campagne. (En 1973, les captures réalisées aux Açores et débarquées au 31 juillet représenteront 57,5 % du tonnage global mis à terre.)

292 navires dont 250 ligneurs et 42 canneurs ont été armés au cours de cette campagne.

* Rapport original en français.

Pêche française de germons dans l'Atlantique NE

<i>Années</i>	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Nombre de navires ligneurs	368	328	380	313	212	254	250
Ton/déb. (1,000 t)	10.6	12.4	11.9	8.2	4.6	8.2	7.0
Nombre de navires canneurs	102	86	80	33	54	57	42
Ton/déb. (1,000 t)	3.7	4.2	2.4	1.8	2.0	1.6	1.1
Ton/Total	14.3	16.6	14.3	10	6.6	9.8	8.8
Nombre total de navires.	470	414	460	346	266	311	292

Nous constatons pour 1972 une légère diminution, par rapport à 1971 des navires armés à la pêche du germon. 292 contre 311 soit 6 % de moins. Cette diminution est principalement due à la lente disparition des canneurs (-26 %).

Campagne germon Atlantique NE, 1972 Apports mensuels *

<i>Mois</i>	<i>Apports</i>	<i>N. de marées</i>	<i>Rendements mensuels</i>
Juin	36	4	9
Juillet	4,308	291	14.8
Août	2,545	317	8.02
Septembre	1,102	271	4.06
Octobre	149	51	2.92
TOTAL	8,140	934	8.71
Rappel campagne 1971	8,168	1,126	7.2

* On trouvera en annexe I les premiers résultats de la campagne 1973.

Rendements unitaires

<i>Navires</i>	<i>Apports</i>	<i>Rendement unitaire</i>	<i>Rappel 1971</i>
Ligneurs 250	6,994	28 T	29.4 T
Canneurs 42	1,146	16.4 T	25.5 T

Sur l'ensemble de la durée de la campagne l'apport moyen par marée, en tonne, a été de 8,7 contre 7,2 en 1971. Ceci est dû aux forts rendements de la campagne açorienne en début de saison.

Recherches

1. *Recherches effectuées par l'I.S.T.P.M.*

Deux campagnes ont été effectuées par le n/o «La Pélagia», l'une du 26 mai au 20 juillet dans la région nord des Açores, l'autre du 28 septembre au 13 octobre dans le golfe de Gascogne et le NW du Cap Finistère.

Du 26 septembre au 13 octobre, le navire école de la Marine Marchande «La Perle», loué pour la durée de cette mission par l'ISTPM, effectuait une prospection en direction du large au niveau des 47° de latitude nord.

Au cours de ces missions les observations sur le comportement, la biologie et l'écologie du germon ont été poursuivies.

Une attention particulière a été portée sur les conditions thermiques du milieu et la fréquence des captures sur différents types de leurres.

En début de saison les observations effectuées dans la région des Açores ont largement confirmé les travaux effectués dans ces eaux en 1971.

Pendant 15 jours, trois bateaux professionnels ont travaillé sous la direction du n/o «La Pélagia». Les résultats obtenus ont permis à la flottille française de faire dans ce secteur un remarquable début de campagne.

Au cours de l'année, 1.597 germons ont été marqués, principalement dans la région des Açores. A ces germons s'ajoutent 13 bonites à ventre rayé (*K. pelamis*), 4 thons rouges (*T. thynnus*) et 5 patudos (*T. obesus*).

2.733 immatures de germons ont été mesurés à bord de «La Pélagia» et se répartissent comme suit :

<i>Secteur</i>	<i>Saison</i>	<i>Nombre Echant.</i>
Açores	Eté	2,656
Nord Açores	Automne	70
Golfe de Gascogne	Automne	27

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1972.

Nous avons été avisés de 19 recaptures se répartissant comme suit :

- 1 thon rouge marqué en 1972
- 3 germons marqués en 1972
- 12 germons marqués en 1971
- 2 germons marqués en 1970
- 1 germon marqué en 1969

L'ensemble des données ainsi acquises a permis de mieux préciser les caractères particuliers des différentes populations de germons pénétrant dans l'Atlantique NE en période estivale.

L'étude du thon rouge (*Thunnus thynnus*) a fait l'objet d'une concertation entre le Portugal, l'Espagne et la France.

Un programme de marquage a été mis au point ainsi qu'un système de collecte de mensuration dans les ports thoniers du golfe de Gascogne. Seule cette dernière opération a donné des résultats positifs. Pour sa part, l'ISTPM a effectué à St Jean-de-Luz, 261 mensurations de thons rouges compris entre 74 et 172 centimètres.

2. Programme de recherches pour 1973

En ce qui concerne l'ISTPM, le programme prévu doit permettre de poursuivre les observations et les travaux commencés dans le secteur des Açores qui depuis 1971 apparaît comme favorable en début de saison de pêche du germon.

3. Travaux réalisés par l'Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer (O.R.S.T.O.M.)

Les travaux poursuivis par l'ORSTOM dans l'Atlantique central oriental ont été réalisés à partir des laboratoires de Dakar, d'Abidjan et de Pointe-Noire.

Dans ces trois ports, les statistiques de pêches ont été collectées et les échan-

tillonnages faits sur place. Toutes les données sont interprétées à Abidjan. En 1972, s'est tenue dans cette ville la réunion de l'ICCAT de la sous-commission «Evaluation des stocks».

Le «Capricorne» a procédé à une étude complète du «front» du cap Lopez entre le Cap et les Iles. A cette opération participaient le «Laurent Amaro» de Pointe-Noire et un avion privé porteur d'un radiomètre Barnes.

Le «Capricorne» a aussi exploré d'une manière descriptive une radiale d'Abidjan au sud de Ste Hélène (température, salinité, oxygène, sels nutritifs, phytoplancton, zooplancton, micronecton). En février, il a consacré 20 jours à l'étude de l'upwelling au sud de Nouadhibou.

En 1972, le travail entrepris à Abidjan sur les parasites d'albacore (*Neothunnus albacora*) a été terminé, il est en cours de rédaction et d'interprétation.

4. Travaux réalisés par le Centre Océanologique de Bretagne (C.O.B.)

Thon blanc («*Thunnus alalunga*»)

La pêcherie française de thon blanc a été suivie pendant toute la saison. Du 15 juin au 30 septembre, une petite équipe a, comme pour les années passées, travaillé sur le navire d'assistance de la flottille thonière (16 juin-22 juillet, 16 juillet-11 août, 16 août-7 septembre, 9 septembre-30 septembre).

Au cours de 250 interventions, des enquêtes à bord des navires de pêche ont été effectuées, 5.300 germons ont été mesurés et près de 300 prélèvements biologiques ont été effectués (contenus stomacaux, sexe, écailles).

L'étude des situations hydrologiques rencontrées, le travail mené avec cinq thoniers «pilotes», ont permis de donner à la flottille d'utiles conseils sur la prévision du déplacement des zones de pêche.

Des essais de pêche à la palangre ont été négatifs en raison du peu d'aptitudes techniques du navire d'assistance.

4.1. Du 15 juillet au 31 octobre, en collaboration avec l'Institut Océanographique espagnol, les captures des thoniers basques ont été examinées au débarquement. 1.575 poissons ont été mesurés.

4.2. Deux vols sur les lieux de pêche (6 et 14 septembre) ont été effectués avec un avion équipé d'un radiomètre Barnes.

Thon rouge («*Thunnus thynnus*»)

Des échantillonnages réguliers ont été effectués du 25 mai au 31 octobre dans les deux ports basques qui pratiquent cette pêche. Des enquêtes sur les captures et des mensurations (1.100 poissons) ont été faites au débarquement.

Echantillonnage C.O.B.: thon blanc (*Thunnus alalunga*)

<i>Région (CIEM)</i>	<i>Saison (trimestre)</i>	<i>Nombre poissons mesurés</i>
nord Espagne	1	
	2	2,135
	3	3,237
	4	345

Echantillonnage C.O.B.: thon rouge (*Thunnus thynnus*)

<i>Région (CIEM)</i>	<i>Saison (trimestre)</i>	<i>Nombre poissons mesurés</i>
nord Espagne	3	614
	4	215

Annexe I

Campagne germon Atlantique NE, 1973

Apports mensuels

<i>Mois</i>	<i>Apports</i>	<i>N. de marées</i>	<i>Rendements mensuels</i>
Juin	268	23	11.6
Juillet	3,253	427	7.6
Août	1,229	279	4.4
Septembre	930	125	7.4
Octobre	439	89	4.9
TOTAL	6,119	943	6.5
Rappel campagne 1972 .	8,140	934	8.7

Bibliographie

ALONCLE, H. et DELAPORTE, F.

Recherches sur le germon (campagne 1972 de «La Pélagia» aux Açores)
— Science et Pêche.

ALONCLE, H. et DELAPORTE, F.

Température interne du germon. Variations en fonction de la taille du
poisson — C.I.C.T.A. — Madrid 1972 — SCRS n° 40.

ALONCLE, H. et DELAPORTE, F.

Début des campagnes germonières au large des côtes européennes. Une
zone-test: la radicale Cap St. Vincent-Açores — C.I.C.T.A. — Madrid
1972 — SCRS n° 41.

BARD, F. X.

Evaluation de l'effort de pêche et de la prise par unité d'effort de pêche
de la flottille française et espagnole depuis 1960. Relations apparentes
avec l'effort de pêche des palangriers dans l'Atlantique nord — C.I.C.T.A.
— Madrid 1972 — SCRS n° 35.

BARD, F. X. et DAO, J. C.

Estimation de la production de thon blanc des thoniers ligneurs fran-
çais en 1971 — C.I.C.T.A. — Madrid 1972 — SCRS n° 38.

HAVARD-DUCLOS, F.

Comportement des thons et techniques de pêche. Essai d'Ethologie ha-
lieutique des thunidae — Rapports scientifiques et techniques n° 13.
CNEXO 1972.

HAVARD-DUCLOS, F.

La pêche du germon dans le golfe de Gascogne. Influence de la tempé-
rature sur le déplacement des mattes — C.I.C.T.A. — Madrid 1972 —
SCRS n° 19.

HAVARD-DUCLOS, F.

La pêche au germon dans le golfe de Gascogne. Définition d'une unité
opérationnelle d'exploitation — C.I.C.T.A. — Madrid 1972.
SCRS n° 22.

Anonyme : La pêche du germon Atlantique Bretagne/Vendée/Pays Basque — campagne 1972 — Marine Marchande, Direction des Affaires maritimes Bretagne sud/Vendée Nantes.

Anonyme : La pêche du thon tropical, campagne 1972 — Marine Marchande, Direction des Affaires maritimes Bretagne sud/Vendée Nantes.

Anonyme : Rapport administratif pour 1972 — C.M. 1973/DEL. 3 — Conseil international pour l'Exploration de la Mer.

RAPPORT NATIONAL DU GHANA POUR 1972 *

Bateaux étrangers

Un évènement à signaler dans le domaine de la pêche des thonidés en 1972 est la signature d'un accord entre le gouvernement ghanéen et la compagnie Star-Kist International S. A. Cet accord s'appuie sur une politique qui vise à assurer le développement de l'industrie thonière ghanéenne et la promotion du commerce d'exportation des thonidés. Cet accord prévoyait également une taxe de \$ 8,50 par tonne de thonidés en déplacement, embarquée ou transbordée par Star-Kist.

En tout, 44 bateaux étrangers ont mouillé à Téma, dont 18 canneurs, 17 senneurs et 9 palangriers.

Participation ghanéenne à la pêche des thonidés

Les entreprises ghanéennes de pêche tentent de plus en plus activement d'entrer dans le commerce des thonidés. Deux de ces compagnies, Mankoadze Fisheries Ltd. et Ocean Fisheries Ltd., ont entamé des négociations pour l'achat et l'utilisation de canneurs thoniers.

Statistiques de captures

Des statistiques de captures ont déjà été présentées :

Albacore	9.880,52 tonnes
Thon rouge } Thon obèse }	863,92 »
Listao	17.392,55 »
Germon	804,27 »
Voilier et Marlins	214,65 »

* Rapport original en anglais.

Marquage et échantillonnage de fréquence de taille

Des échantillonnages de fréquence de taille sont en cours et des données sur la distribution par fréquence de taille des thonidés dans cette zone ont déjà été communiquées à l'ICCAT.

Deux marques récupérées ont été retournées à l'ICCAT. Nous n'avons pas participé au programme de marquage en 1972 mais nous nous préparons à prendre une part active aux prochains programmes. Des démarches ont été effectuées visant à marquer à partir de thoniers américains travaillant au Ghana.

**PECHERIES ET ACTIVITES DE RECHERCHE JAPONAISES CONCERNANT
LES THONIDES ET ESPECES VOISINES DANS
L'ATLANTIQUE, 1971-1973**

par

S. HAYASI

Résumé

Pendant trois ans, de 1970 à 1972, les pêcheries japonaises ont donné en moyenne par an 67.000 tonnes de thonidés et espèces voisines dans l'Atlantique, dont environ les deux tiers à la palangre. Les principales espèces sont le thon obèse et les thonidés du sud, destinés au marché national. Le nombre de canneurs a augmenté en 1972, alors que la palangre est demeurée restreinte.

La pêche à la palangre a fourni les statistiques de la Tâche 1 et de la Tâche 2, ainsi que des données de longueur jusqu'à 1971. Des données équivalentes ont été rassemblées dernièrement pour la senne coulissante, couvrant six années, de 1967 à 1972. Un système de recueil des données de la Tâche 2 concernant les canneurs est en cours d'instauration.

Un document traite de la distribution du marlin à l'état larvaire ainsi que de la taxonomie des espèces voisines aux premiers stades de la vie. Deux autres travaux récents traitent de la distribution du thon obèse dans la pêche à la palangre.

Il est démontré qu'une plus grande expansion des activités de pêche peut ne pas accroître les prises d'albacore, mais peut donner lieu à craindre une réduction du recrutement. Les stocks de germon sont en meilleur état que ceux d'albacore. Dans les deux cas l'exploitation des immatures entraîne, plus que celle des adultes, une diminution de l'abondance des œufs.

Le traitement partiel des données de captures et de longueur de la pêche à la palangre a été initié en ce qui concerne les principales espèces. Ce procédé automatique permet de progresser dans les études conjointes de l'ICCAT sur l'évaluation des stocks.

1. Pêche

Les prises japonaises de thonidés et espèces voisines dans l'Atlantique ont légèrement augmenté depuis 1970 et ont atteint une moyenne annuelle de 67.000

* Rapport original en anglais.

tonnes au cours des trois années de 1970 à 1972. La production totale de 1973 sera sans doute du même ordre que les années précédentes.

1.1. *Palangre*

La palangre reste l'engin principal de la flottille thonière japonaise, bien que son apport à la prise totale nationale se soit réduit aux deux tiers au cours des années 70 (Tableau 1). L'expansion des opérations menées à partir des ports nationaux a été impressionnante. Les prises sont passées de seulement 546 tonnes (ou 1 %) du sous-total palangrier en 1968 à 41.000 tonnes (ou 92 %) en 1972 (Tableau 1). En 1973, les prises des bateaux basés dans les ports nationaux seront sans doute de l'ordre de celles de l'année précédente. L'accroissement rapide des activités menées à partir des ports nationaux et la baisse des opérations effectuées à partir de bateaux mères ou de ports étrangers sont également révélés par le nombre de bateaux (Tableau 2). L'accroissement en question, cependant, est peut-être surestimé du fait que de nombreux bateaux pêchant les thonidés du sud au large de l'Afrique du Sud ont fait la navette entre l'Atlantique et l'Océan Indien.

La flottille palangrière a récemment changé brusquement d'orientation en ce qui concerne les espèces pêchées de préférence (voir Suda 1971, Shiohama 1971, Hayasi 1972 a). Le pourcentage de l'albacore, l'espèce prédominante pendant les premières années de l'exploitation, est passé à 34 % en 1968, puis à moins de 20 % en 1971. Le germon a représenté environ un tiers de la production totale palangrière, mais est également tombé à moins de 20 % en 1971. L'importance du thon obèse et du thon rouge du sud s'est accrue, et les pourcentages ont dépassé 40 % et 10 % respectivement en 1971 (Tableau 3).

1.2. *Canneurs*

La pêcherie japonaise de canneurs dans le Golfe de Guinée fonctionne depuis plus de dix ans. Le nombre de bateaux et le volume des prises sont demeurés à peu près constants jusqu'en 1971. En 1972, sept nouveaux bateaux, dont un de la catégorie des 300 tonnes et un de celle des 400 tonnes, se sont joints à cette zone, doublant ainsi l'importance de la flottille. Le volume des prises (surtout du listao) n'a cependant pas encore augmenté (Figure 1, Tableaux 1, 2 et 4).

1.3. *Senneurs*

Des senneurs simples et en paire de divers tonnages travaillent dans le Golfe de Guinée depuis 1964, avec un rendement annuel moyen d'environ 7.000 tonnes (Figure 1, Tableaux 1 et 2). La proportion des prises d'albacore et de listao, les deux espèces prédominantes, a fluctué de façon sensible d'une année à l'autre (Tableau 5).

2. Recherche

2.1. *Statistiques de capture*

Le Statistics and Information Department du Ministry of Agriculture and Forestry fournit les statistiques officielles de captures et d'effort concernant les palangriers et les canneurs. La Fishery Agency rassemble des données de même nature concernant les senneurs du Golfe de Guinée. Les relevés définitifs de statistiques pour les années à partir de 1971 sont établis par *année de capture* plutôt que par *année de débarquement*, répondant ainsi aux exigences de la Tâche 1 définies lors de la première réunion du SCRS.

La Fishery Agency et ses laboratoires de recherche ont rassemblé de façon continue des registres détaillés de capture sur les principales pêcheries. Ces données sont suffisantes pour établir les statistiques de la Tâche 2, mais les procédés de traitement ne sont pas au point en ce qui concerne la flottille de canneurs de l'Atlantique.

2.1.1. *Statistiques générales*

Le Statistics and Information Department a publié au mois de mars 1973 l'annuaire de la pêche pour 1971, y compris les données de capture et d'effort (en nombre de sorties, manœuvres et journées en mer), par type de pêcherie, espèces et port d'attache. Des statistiques provisoires de capture pour 1972 sur les canneurs et les palangriers ont également été rassemblées par le même service.

La Fishery Agency et le Far Seas Fisheries Research Laboratory ont obtenu des chiffres définitifs de capture et d'effort sur la pêcherie japonaise à la senne coulissante dans l'Atlantique jusqu'à 1972 (Honma and Suzuki ms b).

2.1.2. *Statistiques détaillées*

L'annuaire des statistiques palangrières de 1971 a été publié au mois de mars 1973 par la Fishery Agency. Des statistiques plus récentes sont traitées actuellement, et les annales de 1972 seront publiées au début de 1974.

On a également rassemblé des livres de bord de la flottille de canneurs, mais les données concernant l'Atlantique n'ont pas encore été compilées.

Des patrons de senneurs ont également remis leurs carnets de pêche à la Fishery Agency. Honma and Suzuki (1972) ont traité les données de 1970 sur l'Atlantique et ont établi les captures (en 0,1 tonne poids vif) et l'effort (en nombre de bateaux et de lanciers) par carrés de 1° et par mois. Ils ont récemment rassemblé ms a, b) des données similaires pour 1967-1969 et 1971-1972.

2.2. *Statistiques de taille*

Les données de composition par tailles concernant les thonidés et les xiphiidés relevées en 1971 et transmises au Far Seas Fisheries Research Laboratory avant

la fin du mois d'août 1972 ont été traitées en 1972. Les statistiques concernant l'Atlantique ont paru dans divers travaux (Shingu et Hisada 1972, ms, Honma 1972, ms, Honma et Suzuki 1972, ms a, b, Shiohama 1972, ms). Les mensurations relevées en 1972 et transmises en août 1973 seront traitées au début de 1974.

Depuis le mois de mai 1972, des échantillonnages ont été effectués à bord des navires pour mesurer la longueur des albacores, germons et thons obèses pris à la palangre dans l'Atlantique. Onze bateaux ont été choisis pour participer à ce programme d'étude au cours de l'année fiscale 1973 (qui débute en avril). Ces données pourront jusqu'à un certain point compléter les données de longueur de 1972 qui seront publiées en 1974. Cette enquête est indispensable pour améliorer la précision des données de longueur obtenues à partir des échantillonnages palangriers, lesquels ne spécifient pas toujours l'endroit et la date exacts du fait que les navires se déplacent sur de grandes étendues au cours de périodes assez longues — souvent sur deux océans et pendant six à quinze mois.

2.3. Caractères morphologiques et distribution

La répartition géographique du thon obèse, qui prédominait ces derniers temps dans les prises palangrières, a fait l'objet de deux études. Hanamoto (1973) a observé deux zones de pêche en forme de fer à cheval le long de la ligne de séparation de différents courants l'un dans l'hémisphère nord et l'autre dans l'hémisphère sud, se poursuivant dans l'Atlantique Oriental. Hisada *et al.* (1973) ont confirmé cet aspect de la distribution géographique, et le fait que les spécimens immatures semblent limités aux eaux des latitudes supérieures.

Ueyanagi (1973) a étudié la taxonomie des xiphiidés à l'état larvaire et juvénile dans l'Atlantique ce qui lui a permis d'observer l'existence de deux catégories de juvéniles, apparemment de *Tetrapturus pfluegeri* (Robins et De Sylva), à part une autre catégorie associée que l'on estime être du *Tetrapturus georgei* (Lowe). Les deux premiers types ont été observés indépendamment dans l'Atlantique nord et sud (Figure 2). Il est possible qu'il s'agisse de deux populations différentes. Honma *et al.* (1973) ont fait paraître un document sur l'identification des jeunes albacores et thons obèses.

2.4. Evaluation des ressources

En analysant les statistiques de capture, les modèles de rendement par recrue et la fécondité relative des stocks d'albacore, Hayasi (1972 b), Hayasi *et al.* (1972) et Hayasi (ms a) ont indiqué qu'un accroissement ultérieur de l'effort de pêche pourrait ne donner qu'une augmentation minimale des prises, et pourrait peut-être entraîner une baisse de la reproduction. Une baisse du taux par hameçon du germon ne semble pas indiquer une réduction du stock d'adultes suffisante pour réduire le recrutement.

La fluctuation apparente des prises de listao suggère que la pêcherie de surface

s'est tournée vers cette espèce pendant les années où la pêche à l'albacore, en soi plus intéressante, se trouvait défavorisée. L'âge moyen à la première capture permettant d'obtenir un rendement maximum par recrue du listao se situe probablement entre 0,9 et 1,6 ans, même si l'intensité de la pêche était accrue jusqu'à atteindre un coefficient de pêche élevé de plus de 1,0. Le poids moyen correspondant aux âges ci-dessus serait de 0,6 à 1,3 kgs. Des données biologiques fournies par plusieurs flottilles ont indiqué qu'environ 50 % (en termes de poids) de la production se composait de petits poissons de moins de 40 à 45 cms, ou de 1,3 à 2,0 kgs (Hayasi ms b).

L'équipe de chercheurs du Far Seas Fisheries Research Laboratory, dans le but de faire progresser les études conjointes de l'ICCAT, a calculé l'intensité de pêche d'ensemble de la pêcherie palangrière japonaise portant sur l'albacore, le germon et le thon obèse de 1956 à 1971, ainsi que les captures par classe de taille des deux dernières espèces de 1965 à 1971 (Honma 1972, ms, Shiohama 1972, ms, Hisada 1972, Kume ms).

Liste de documents

FISHERY AGENCY.

1973. «Annual report of effort and catch statistics by area on Japanese tuna longline fishery, 1971.» 319 p. (b).

HANAMOTO, E.

ms.* «*Taiseiyo no mebachi gyojo to kaiyogakuteki tokusei* (Fishing grounds of bigeye tuna exploited by longline gear in the Atlantic Ocean, with special references to the oceanographic conditions).» Lecture given at a monthly symposium on far seas fishery held by the Association of Masterfishermen based on Misaki, Miura, May 1973 (b).

HAYASI, S.

1972a. «Japanese fisheries and research activities of tunas and tuna-like fishes in the Atlantic Ocean, 1970-1972.» SCRS/72/13. 5 p. + 5 tabs. + 1 fig. (c).

HAYASI, S.

1972b. «Biological views for conservation of yellowfin tuna in the Atlantic Ocean, based on information up to October 1972.» SCRS/72/21. 4p. + 3 tabs. + 7 figs. (c).

HAYASI, S.

ms a. «Possible regulatory measures of yellowfin tuna fisheries in the Atlantic Ocean, based on information up to August 1973.» (d).

HAYASI, S.

ms b. «A comment on skipjack stock in the Atlantic Ocean.» (d).

HAYASI, S., M. HONMA and Z. SUZUKI.

1972. «A comment to rational utilization of yellowfin tuna and albacore stocks in the Atlantic Ocean.» *Bull. Far Seas Fish. Res. Lab.* (7), 71-112 (b).

HISADA, K.

1972. «Overall fishing intensity on bigeye tuna in Japanese longline fishery in the Atlantic Ocean, 1956-1970.» *SCRS/72/20*. 3 p. + 3 tabs. + 2 figs. (c).

HISADA, K., K. YAMATE and K. OTSUKI.

ms.* «*Taiseiyo no mebachi no bunpu* (Distribution of bigeye tuna in the Atlantic Ocean).» Lecture given at symposium on tuna fishery held by the Japanese Society of Fisheries Oceanography, Shimizu, March 1973 (b).

HONMA, M.

1972. «Overall fishing intensity and catch by length class of yellowfin tuna in Japanese longline fishery in the Atlantic Ocean, 1956-1970.» *SCRS/72/14*. 6 p. + 6 tabs. + 4 figs. (c).

HONMA, M.

ms. «Overall fishing intensity and catch by length class of yellowfin tuna in Japanese Atlantic longline fishery, 1956-1971.» (d).

HONMA, M. and Z. SUZUKI.

1972. «Catch statistics and sample length composition in Japanese Atlantic tuna purse seine fishery, 1970.» *SCRS/72/8*. 2 p. + 4 tabs + 1 fig. (c).

HONMA, M. and Z. SUZUKI.

ms a. «*Dittos.*, 1967-1969.» (d).

HONMA, M. and Z. SUZUKI.

ms b. «*Dittos.*, 1971 and 1972, with a brief review of the fishery since 1964.» (d).

HONMA, M., I. WARASHINA and Z. SUZUKI.

1973. «Identification of young yellowfin and bigeye tunas in the western Pacific Ocean — Examination of practical standards based on external characters and the reliability in field survey.» *Bull. Far Seas Fish. Res. Lab.* (8), 1-23 (b).

KUME, S.

ms. «Overall fishing intensity of Japanese Atlantic longline fishery for bigeye tuna, 1956-1971.» (d).

NAKAGOME, J.

1972. «Oceanic tuna tagging program of Kanagawa Prefectural Fisheries Experimental Station.» *SCRS/72/15*. 2 p. + 1 tab. + 1 fig. (c).

SHINGU, C. and K. HISADA.

1972. «Size composition of tuna and billfish samples from Japanese longline fishery in the Atlantic Ocean, 1970.» *SCRS/72/9*. 1 p. + 9 tabs. (c).

SHINGU, C. and K. HISADA.

- ms. «*Dittos.*, 1971, including supplemental data for 1970.» (d).

SHIOHAMA, T.

1971. «Studies on measuring changes in the characters of the fishing effort of the tuna longline fishery — I. Concentrations of the fishing effort to particular areas and species in the Japanese Atlantic fishery.» *Bull. Far Seas Fish. Res. Lab.* (5), 107-130 (a).

SHIOHAMA, T.

1972. «Overall fishing intensity and catch by length class of albacore in Japanese longline fishery in the Atlantic Ocean, 1956-1970.» *SCRS/72/18*. 3 p. + 5 tabs. + 4 figs. (c).

SHIOHAMA, T.

- ms. «Overall fishing intensity and catch by length class of albacore in Japanese Atlantic longline fishery, 1956-1971.» (d).

STATISTICS and INFORMATION DEPARTMENT.

- 1973.* «*Showa 46 nen Gyogyo Yoshokugyo Seisan Tokei Nenpo* (Annual report of production of fisheries and aquiculture, 1971).» 307 p. + 2 figs. (b).

SUDA, A.

1971. «Japanese report on progress of tuna fisheries and research activities in the Atlantic Ocean.» *ICCAT Rept. 1970-71. Part II*, 93-102, English Version (a).

UEYANAGI, S.

- ms. «Present status of billfish larval taxonomy.» Paper submitted to the symposium on early life history of fish, Oban, Scotland, May 1973 (b).

* En japonais, sans résumé en anglais. Le titre japonais et sa traduction anglaise figurent en italique et entre parenthèses, respectivement.

(a) Travaux déjà publiés cités dans le présent rapport.

(b) Travaux publiés ou présentés verbalement entre novembre 1972 et août 1973.

(c) Travaux présentés à la réunion de 1972 du SCRS.

(d) Travaux inédits préparés à l'occasion de la réunion du 1973 du SCRS.

Tableau 1. Prises et pourcentages (entre parenthèses) de thonidés et espèces voisines capturés par les différents types d'engins japonais dans l'Atlantique en 1958, 1963, 1968, 1971 et 1972

Types d'engin		1958	1963	1968	1971	1972*
TOTAL		30,984	114,107	72,456	77,728	66,980
PALANGRE	Sous-total	30,984 (100)	108,539 (95)	44,896 (62)	53,316 (69)	44,271 (66)
	Bateau-mère transporteur de palangriers	—	41,823 (39)	22,845 (51)	6,565 (12)	3,648 (8)
	Palangrier ayant son port d'attache dans son pays d'origine	—	—	546 (1)	39,929 (75)	40,623** (92)
	Palangrier ayant son port d'attache à l'étranger	30,984 (100)	66,716 (61)	21,505 (48)	6,822 (13)	**
SENNE COULISSANTE	Sous-total	—	—	15,861 (22)	9,440 (12)	7,750 (12)
	Senneur simple	—	—	1,582 (10)	1,983 (21)	2,399 (31)
	Senneurs en paires	—	—	14,279 (90)	7,457 (79)	5,352 (69)
Canne et hameçon		—	5,568 (5)	11,699 (16)	14,972 (19)	14,959 (22)

Sources: «Statistics and Information Department» en ce qui concerne les débarquements des palangriers et des canneurs; «Fishery Agency» et «Far Seas Fisheries Research Laboratory» pour les prises des senneurs.

* Estimations provisoires.

** Ventilation entre bateaux basés dans leur pays d'origine et bateaux basés à l'étranger non disponible pour 1972.

Tableau 2. Nombre de bateaux japonais ayant pêché dans l'Atlantique en 1958, 1963, 1968, 1971 et 1972

Type d'engin		Catégorie *	1958	1963	1968	1971	1972**
PALANGRE	Bateau-mère transporteur de palangriers	TOTAL	—	28	21	11	8
		201- 500	—	...	—	—	2
		501-1,000	—	...	} 21	7	5
		1,001-	—	...		4	1
	Palangrier ayant son port d'attache dans son pays d'origine	TOTAL	—	—	3	142	186
		51- 200	—	—	1	} 142	1
		201- 500	—	—	2		181
		501-1,000	—	—	—	—	4
	Palangrier ayant son port d'attache à l'étranger	TOTAL	51	95	47	36	11
		51- 200	9	6	2
		201- 500	35	30	9
		501-1,000	} 3	—	—
1,001-	—	—			
SENNE COULISSANTE	Sennier simple	TOTAL	—	—	3	3	2
		- 50	—	—	1	—	—
		51-100	—	—	—	—	—
		101-200	—	—	1	1	—
		201-400	—	—	1	1	1
	401-	—	—	—	1	1	
	Senners en paire ***	TOTAL	—	—	4	3	3
51-150		—	—	4	3	3	
Canne et hameçon	TOTAL	—	5	6	7	14	
	151-	—	5	6	7	14	

Sources: «Statistics and Information Department» en ce qui concerne les palangriers et les canneurs; «Fishery Agency» et «Far Seas Fisheries Research Laboratory» pour les senners.

* Catégorie exprimée en jauge brute pour toutes les pêcheries, à l'exception des senners simples dont la catégorie est indiquée en jauge nette.

** Estimations provisoires.

*** Les senners en paires figurent en nombre d'unités, chaque unité se composant de deux bateaux pour la manœuvre du filet et de plusieurs transporteurs.

Tableaux 3. Débarquements et prises en milliers de tonnes (en italiques) de thonidés et espèces voisines capturés par la pêcherie palangrière japonaise: 1958, 1963, 1968, 1971 et 1972

<i>Année</i>	1958	1963	1968	1971	1972*
TOTAL	30,984	108,539	44,896	53,316	44,271
Germon	1,992 <i>64</i>	29,692 <i>274</i>	15,163 <i>338</i>	10,113 <i>190</i>	5,331 <i>120</i>
Thon obèse	453 <i>15</i>	14,450 <i>134</i>	10,286 <i>229</i>	20,772 <i>390</i>	19,160 <i>433</i>
Thon rouge	34** <i>1</i>	7,809** <i>72</i>	363** <i>8</i>	1,532 <i>29</i>	1,748 <i>39</i>
Thonidés du sud	**	**	**	4,648 <i>87</i>	4,660 <i>105</i>
Albacore	27,159 <i>877</i>	37,717 <i>347</i>	13,857 <i>309</i>	11,026 <i>207</i>	8,864 <i>200</i>
Juveniles	— <i>—</i>	4 <i>0</i>	56 <i>1</i>	— <i>—</i>	— <i>—</i>
Listao	0 <i>0</i>	4,551*** <i>42</i>	30 <i>1</i>	2 <i>0</i>	2 <i>0</i>
Espadon	135 <i>4</i>	1,136 <i>10</i>	1,121 <i>25</i>	1,683 <i>32</i>	1,775 <i>40</i>
Makaire bleu et makaire noir	772 <i>25</i>	8,600 <i>79</i>	946 <i>21</i>	1,435 <i>27</i>	1,050 <i>24</i>
Makaire blanc	161 <i>5</i>	2,418 <i>22</i>	1,088 <i>24</i>	999 <i>19</i>	835 <i>19</i>
Voiliers	119 <i>4</i>	735 <i>7</i>	970 <i>22</i>	446 <i>8</i>	297 <i>7</i>
Non classés et autres	159 <i>5</i>	1,387 <i>13</i>	1,016 <i>23</i>	651 <i>12</i>	549 <i>12</i>

Sources: «Statistics and Information Department».

* Estimations provisoires

** Thonidés du sud compris dans les prises de thon rouge.

*** Espèces peut-être mal identifiées.

Tableau 4. Débarquements et pourcentages (en italiques) de thonidés et espèces voisines capturés par les canneurs japonais dans l'Atlantique, 1963, 1968, 1971 et 1972

<i>Année</i>	1963	1968	1971	1972*
TOTAL	5,568	11,699	14,972	14,959
Germon	—	38 <i>0</i>	—	—
Thon obèse	15 <i>0</i>	646 <i>6</i>	—	—
Albacore	877 <i>16</i>	2,151 <i>18</i>	2,475 <i>17</i>	4,425 <i>30</i>
Listao	4,599 <i>83</i>	7,306 <i>62</i>	11,730 <i>78</i>	10,149 <i>68</i>
Auxide	—	1,558 <i>13</i>	—	25 <i>0</i>
Non classés et autres	77 <i>1</i>	—	765 <i>5</i>	360 <i>2</i>

Sources: «Statistics and Information Department».

* Estimations provisoires.

Tableau 5. Prises et pourcentages (en italiques) de thonidés et espèces voisines capturés par les senneurs japonais dans l'Atlantique, 1964, 1968, 1971 et 1972

<i>Année</i>	1964	1968	1971	1972
TOTAL	488	15,861	9,440	7,750
Thon obèse	—	413 <i>3</i>	249 <i>3</i>	308 <i>4</i>
Albacore	455 <i>93</i>	7,463 <i>47</i>	2,232 <i>24</i>	2,827 <i>36</i>
Listao	32 <i>7</i>	6,256 <i>39</i>	6,222 <i>66</i>	3,386 <i>44</i>
Auxide	—	1,254 <i>8</i>	685 <i>7</i>	1,189 <i>15</i>
Non classés et autres	1 <i>0</i>	476 <i>3</i>	52 <i>1</i>	40 <i>1</i>

Sources: «Fishery Agency» et «Far Seas Fisheries Research Laboratory».

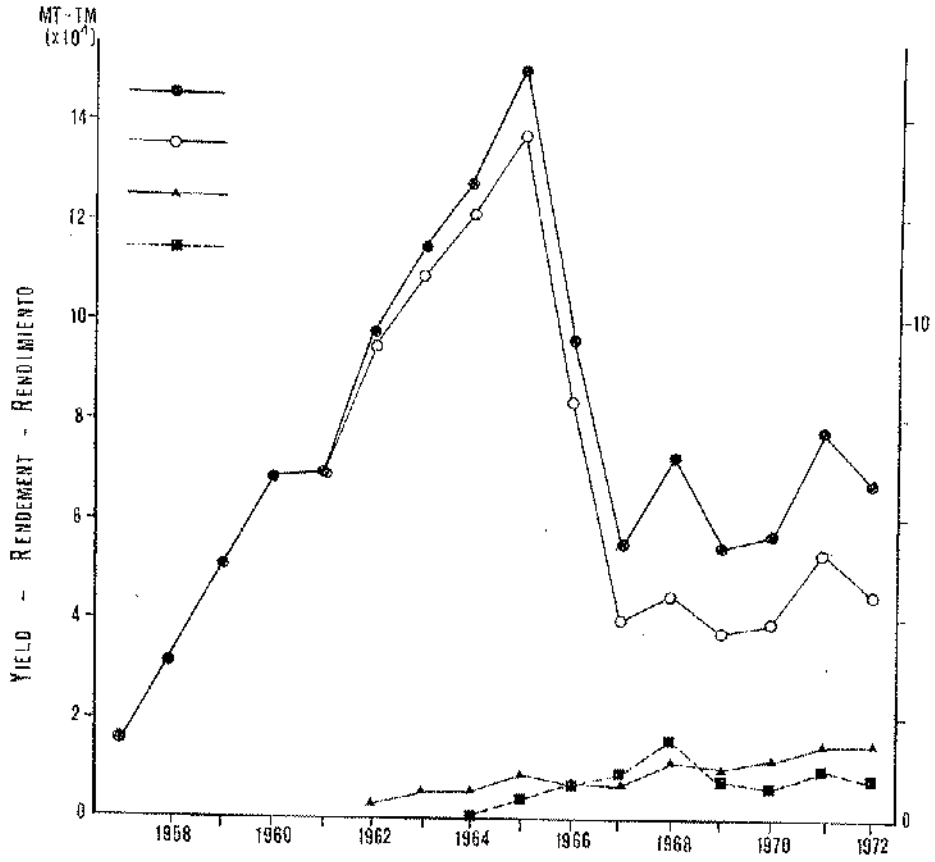


FIG. 1. Production et débarquements des pêcheries japonaises dans l'Atlantique, 1957-1972. Données extraites du Bulletin Statistique de l'ICCAT, vol. 1 pour 1957-1967, vol. 2 pour 1968-1970, et d'une compilation récente qui figure en tant que note au Tableau 1 pour 1971 et 1972.

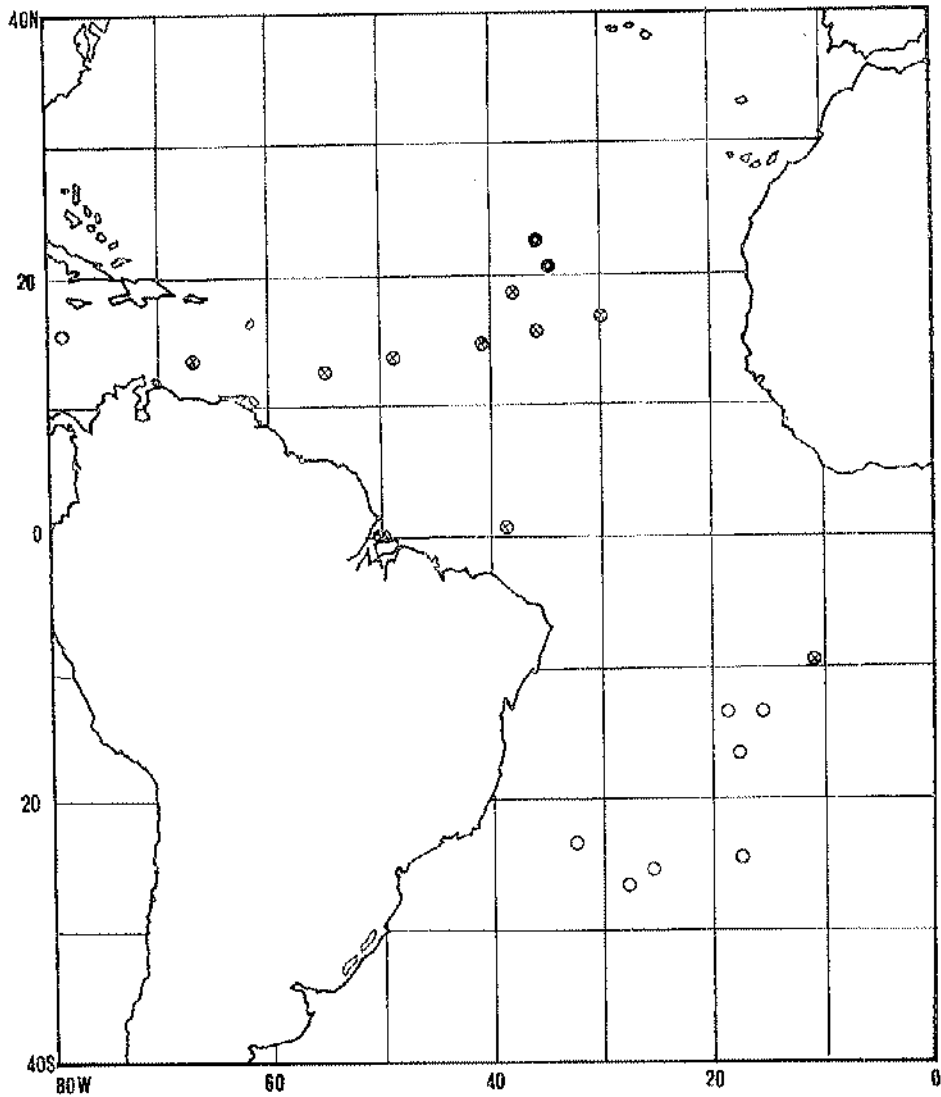


FIG. 2. Présence de trois types de «spearfish» à l'état larvaire dans l'Atlantique.

- ⊗ Type D₁, *Tetrapturus pfluegeri* dans l'Atlantique Nord.
 - Type D₂, peut-être la même espèce dans l'Atlantique Sud.
 - Type D₃, peut-être du *Tetrapturus georgei*.
- Selon Ueyanagi (1973).

PECHERIE DE THONIDES ET TRAVAUX EFFECTUES AU MAROC *

Les apports totaux de thonidés au Maroc, ont diminué en 1972 (2066 T) par rapport à ceux de 1971 (2514 T). Cette diminution est plus sensible dans les captures effectuées en Atlantique, en effet, ces dernières sont passées de 2162 T en 1971 à 1970 T en 1972, alors que les captures effectuées en Méditerranée diminuaient de 352 T en 1971 à 296 T en 1972. Cette baisse a été enregistrée surtout sur les listaos (*Katsuwonus pelamis*), les espadons, les bonites (*Sarda sarda*), les thonines (*Euthynnus alletteratus*) et les palomettes (*Orcynopsis unicolor*) alors que les captures de thons rouges (*Thunnus thynnus*), et de melvas (*Auxis thazard*) ont augmenté.

Le programme de marquages commencé au cours de l'été 1972 a été poursuivi cette année. A l'heure actuelle, après une quinzaine de sorties effectuées, 55 listaos (*Katsuwonus pelamis*), 18 jeunes thons rouges (*Thunnus thynnus*), 10 bonites (*Sarda sarda*), 6 thonines (*Euthynnus alletteratus*) et 1 germon (*Germo alalunga*) ont été marqués, soit au total 90 individus. (Voir détail en Annexe.)

Ces marquages ont été effectués dans une région s'étendant de 33° à 35° 30' N d'une part, et ne dépassant pas 30 milles de la côte d'autre part, pour une période allant du mois de juin au mois de septembre. Les captures ont été effectuées à la ligne de traine.

Les thons rouges cette année ont été moins abondants qu'en 1972, en effet, les températures de surface dans la région de Casablanca étaient élevées durant le mois de juillet et août puisqu'elles ont atteint 23,5°C en moyenne. Ces températures par contre correspondent à des eaux favorables aux listaos. Les thons rouges capturés mesuraient en moyenne 51 cm.

Parmi les marquages de thons rouges effectués en Novembre 1972 dans la région d'Agadir, deux recaptures ont été effectuées un mois après le marquage. Les thons avaient parcouru environ 90 milles vers le Nord.

* Rapport original en français.

Marquages de thons rouges (*Thunnus thynnus*) effectués au Maroc

<i>Date</i>	<i>Longitude</i>	<i>Latitude</i>	<i>Température surface °C</i>	<i>Longueur en cm.</i>	<i>N° marque.</i>
18-6-73	06° W	34° N		53	PI 560
»	»	»		51	PI 562
»	»	»		52	PI 563
»	»	»		51	PI 564
»	»	»		51	PI 565
»	»	»		50	PI 566
»	»	»		52	PI 567
19-6-73	»	»		41	PI 568
»	»	»		50	PI 569
»	»	»		51	PI 571
»	»	»		49	PI 573
»	»	»		47	PI 575
»	»	»		50	PI 578
»	»	»		52	PI 579
»	»	»		56	PI 580
13-7-73	06° W	35° N		54	PI 581
8-8-73	07° W	33° N	22°2	59	PI 590
»	»	»		59	PI 591

Marquages de germans (*Germo alalunga*) effectués au Maroc

<i>Date</i>	<i>Longitude</i>	<i>Latitude</i>	<i>Température surface °C</i>	<i>Longueur en cm.</i>	<i>N° marque.</i>
31-7-73	08° W	33° N	—	48	PI 583

Marquages de listaos (*Katsuwonus pelamis*) effectués au Maroc

<i>Date</i>	<i>Longitude</i>	<i>Latitude</i>	<i>Température surface °C</i>	<i>Longueur en cm.</i>	<i>N.º marque</i>
31-7-73	07° W	33° N		53	PI 582
»	08° W	»		48	PI 584
»	»	»		50	PI 585
»	»	»		50	PI 586
7-8-73	»	»	23	49	PI 587
»	»	»	»	49	PI 588
»	»	»	»	49	PI 589
23-8-73	»	»	»	47	PI 592
»	»	»	»	47	PI 593
»	»	»	22,5	47	PI 594
»	»	»	»	50	PI 595
»	»	»	»	48	PI 596
»	»	»	»	48	PI 597
»	»	»	»	50	PI 598
»	»	»	»	50	PI 599
»	»	»	»	45	PI 600
»	»	»	»	49	PI 601
»	»	»	»	49	PI 602
20-9-73	07° W	»	22°	45	PI 607
»	»	»	»	50	PI 608
»	»	»	»	50	PI 609
»	»	»	»	50	PI 610
»	»	»	»	46	PI 611
»	»	»	»	50	PI 612
»	»	»	»	47	PI 613
»	»	»	»	48	PI 614
»	»	»	»	50	PI 615
»	»	»	»	52	PI 616
»	»	»	»	52	PI 617
»	»	»	»	50	PI 618
»	»	»	»	50	PI 619
»	»	»	»	50	PI 620
»	»	»	»	49	PI 621
»	»	»	»	49	PI 622
»	»	»	»	48	PI 623
»	»	»	»	48	PI 624
»	»	»	»	49	PI 625
»	»	»	»	48	PI 626

(Cont.)

(Cont.)

<i>Date</i>	<i>Longitude</i>	<i>Latitude</i>	<i>Température surface °C</i>	<i>Longueur en cm.</i>	<i>N.° marque</i>
21-9-73	07° W	33° N	20°	40	PI 631
»	»	»	»	47	PI 632
»	»	»	»	47	PI 633
»	»	»	»	50	PI 635
»	»	»	»	47	PI 637
»	»	»	»	48	PI 638
»	»	»	»	50	PI 639
»	»	»	»	49	PI 640
»	»	»	»	48	PI 641
»	»	»	»	48	PI 642
»	»	»	»	48	PI 643
»	»	»	»	50	PI 644
»	»	»	»	50	PI 645
»	»	»	»	46	PI 646
»	»	»	»	48	PI 647
»	»	»	»	49	PI 648
»	»	»	»	50	PI 649

Marquages de bonites (*Sarda sarda*) effectués au Maroc

<i>Date</i>	<i>Longitude</i>	<i>Latitude</i>	<i>Température surface °C</i>	<i>Longueur en cm.</i>	<i>N° marque.</i>
18-6-73	06° W	34° N		61	PI 561
19-6-73	»	»		51	PI 570
»	»	»		60	PI 572
»	»	»		53	PI 574
»	»	»		60	PI 576
»	»	»		63	PI 577
23-8-73	08° W	33° N	22° 5	47	PI 603
»	»	»	»	47	PI 604
»	»	»	»	47	PI 605
»	»	»	»	47	PI 606

Marquages de thonines (*Euthynnus alletteratus*) effectués au Maroc

<i>Date</i>	<i>Longitude</i>	<i>Latitude</i>	<i>Température surface °C</i>	<i>Longueur en cm.</i>	<i>N° marque.</i>
21-9-73	07° W	33° N	20°	57	PI 627
»	»	»	»	58	PI 628
»	»	»	»	58	PI 629
»	»	»	»	50	PI 630
»	»	»	»	52	PI 634
»	08° W	33° N	»	59	PI 636

RAPPORT DE SYNTHÈSE SUR LA PÊCHE DES THONIDES INTERESSANT LE SENEGAL *

Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye

Introduction

La pêche industrielle des thons intertropicaux a débuté en 1955 dans la région de Dakar. Des thoniers à glace pratiquaient alors la technique de l'appât vivant.

Les premiers canneurs congélateurs sont apparus en 1958. Ce n'est qu'en 1961 et 1962 que débute la technique de la senne tournante qui se développe rapidement depuis lors.

En 1965, le Sénégal a créé une société, la SOSAP, qui regroupe l'ensemble des thoniers nationaux, canneurs et senneurs congélateurs.

1. Statistiques globales de la pêche des thoniers dans la région Guinéo-Mauritanienne (débarquée à Dakar)

1.1. *Evolution de la prise totale depuis 1966* (débarquée ou transbordée à Dakar par les flottes sénégalaise et française)

Tableau I

<i>Année</i>	<i>Tonnes</i>
1966	15,025
1967	10,176
1968	17,648
1969	11,795
1970	13,388
1971	21,866
1972	13,500
1973	(15,000)*

* Estimation après 7 mois de campagne.

Remarque: Les prises espagnoles de cette zone, transbordées à Dakar, ne sont pas connues.

* Rapport original en français.

Après une année exceptionnelle comme 1971, les captures de thons ont subi un fléchissement qui semble se redresser cette année si la campagne se poursuit dans des conditions normales.

1.2. Evolution par engin depuis 1966

Les thons sont débarqués à Dakar par les thoniers français et sénégalais (Armement SOSAP) ou transbordés par les thoniers congélateurs du groupe SO.VET.CO. On distingue 4 grandes catégories de thoniers :

- Les canneurs glacières
- Les canneurs congélateurs
- Les senneurs type ancien ou senneurs moyens
- Les grands senneurs nouveaux. Ils n'ont pas débarqué à Dakar avant 1970.

Tableau II

Année		Canneurs	Senneurs	TOTAL
1966	Pds (T)	11,937	3,088	15,025
	%	79.5	20.5	100
1967	Pds (T)	9,681	495	10,176
	%	95.1	4.9	100
1968	Pds (T)	13,351	4,297	17,648
	%	75.7	24.3	100
1969	Pds (T)	9,830	1,965	11,795
	%	83.3	16.7	100
1970	Pds (T)	5,803	7,585	13,388
	%	43.3	56.7	100
1971	Pds (T)	8,315	13,551	21,866
	%	38.0	62.0	100
1972	Pds (T)	5,208	8,292	13,500
	%	38.6	61.4	100

La place prise par les senneurs depuis 1970 est incontestable et restera sans nul doute prépondérante puisqu'ils débarquent actuellement plus de 60 % du tonnage. L'effectif des canneurs glacières, unités les plus anciennes, est en régression depuis 1968; celui des canneurs congélateurs a augmenté légèrement.

1.3. Evolution des prises par espèce depuis 1966

Trois espèces composent la totalité des captures débarquées à Dakar:

- Albacore (*Thunnus albacares*)
- Listao (*Katsuwonus pelamis*)
- Patudo (*Parathunnus obesus*)

Très exceptionnellement quelques germons (*Thunnus alalunga*) et jeunes thons rouges (*Thunnus thynnus*). Ils sont capturés sur les côtes de Río de Oro par des glacières faisant route vers Dakar.

Tableau III

Année		Albacore	Listao	Patudo	TOTAL
1966	Tonnage	11,074	3,833	118	15,025
	%	73.7	25.5	0.8	100
1967	Tonnage	5,313	2,656	2,207	10,176
	%	52.2	26.1	21.7	100
1968	Tonnage	9,202	8,259	187	17,648
	%	52.1	46.8	1.1	100
1969	Tonnage	7,703	2,881	1,211	11,795
	%	65.3	24.4	10.3	100
1970	Tonnage	6,877	5,931	580	13,388
	%	52.0	44.0	4.0	100
1971	Tonnage	11,513	9,949	404	21,866
	%	53.0	45.0	2.0	100
1972	Tonnage	6,687	6,622	183	13,492
	%	49.5	49.0	1.5	100

La composition des apports montrent un accroissement des captures de listao et une diminution de celle du patudo.

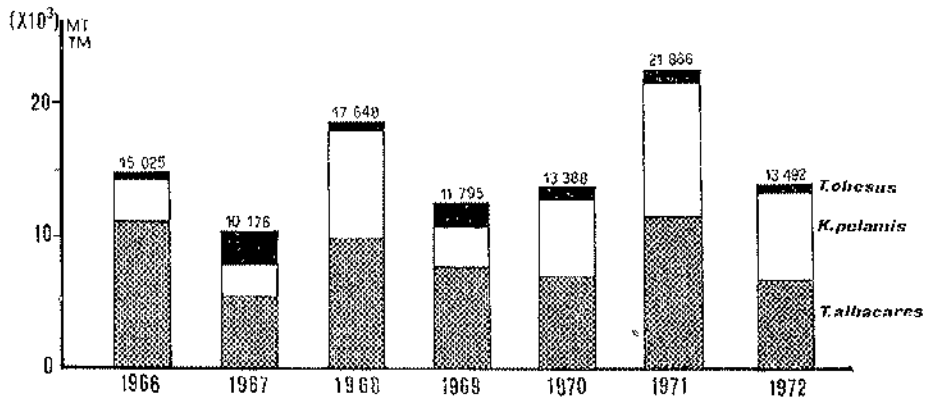


FIG. 1. Répartition par espèces des thons débarqués à Dakar de 1966 à 1971.

1.4. Evolution des prises par nationalité depuis 1966

Tableau IV

Nationalité	Quantités débarquées (T)						
	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Sénégal	1,786	1,831	1,292	739	3,084	6,219*	2,944*
%	12.0	19.0	7.0	7.0	23.0	36.0	52.0
France	13,239	8,345	16,356	11,056	10,104	15,647	10,548
%	88.0	81.0	93.0	93.0	77.0	64.0	48.0

Remarque: Depuis 1970, la flotte des thoniers SOSAP va faire de bonnes captures dans le secteur Abidjan, Pointe Noire. Les chiffres marqués par (*) correspondent aux tonnages pêchés par cette flotte dans la seule zone intéressant Dakar; les tonnages totaux pêchés par la SOSAP sont: 8.900 T en 1971, 11.339 T en 1972 soit une augmentation des apports de 24,4 %.

2. Evolution de la flotte nationale Sénégalaise

2.1. Evolution de la flotte

Le Société Sénégalaise d'Armement à la Pêche (SOSAP) regroupe l'ensemble des thoniers nationaux, canneurs et senneurs congélateurs.

Le tableau V donne une idée de l'évolution de la flotte thonière sénégalaise depuis l'apparition de la SOSAP en 1965.

Tableau V. Evolution de la flotte SOSAP depuis 1965

Année	Canneurs			Senneurs		
	Nombre d'unités	TJB	Capacité (tonnes)	Nombre d'unités	TJB	Capacité (tonnes)
1965	1	235	100			
1966	4	986	400			
1967	5	1,246	500			
1968	5	1,246	500			
1969	5	1,246	500	4	1,200	480
1970	7	1,806	700	4	1,200	480
1971	8	2,086	800	8	2,400	1,020
1972	6*	1,516	600	9	2,700	1,155

* Les 2 canneurs les plus anciens ont été transformés en sardiniers en 1972.

En 1972, la SOSAP a pêché 11.339 tonnes de thons contre 8.900 en 1971. (Seuls 70 puis 26 % ont été débarqués à Dakar.)

La répartition par espèce pour ces deux années est la suivante:

		Albacore	Listao	Patudo	Germon	TOTAL
1971	Tonnes	7,174	4,112	4	49	11,339
	%	58.9	28.9	2.2	0	100.0
1972	Tonnes	5,245	3,463	192	0	8,900
	%	63.27	36.26	0.04	0.43	100.0

3. Evolution de la prise par unité d'effort depuis 1966 dans la zone Guinéo-Mauritanienne (statistiques franco-sénégalaises)

3.1. P.U.E. des thoniers moyens

Le tableau VI donne la répartition par engin et par espèce de la prise par unité d'effort. L'effort exercé sur les thonidae est mesuré en *jours de mer*. D'après Le Guen et Poinsard (1970), c'est actuellement le meilleur indice de l'effort exercé par une flotte encore essentiellement constituée de canneurs et de senneurs moyens.

Tableau: VI. Prise par unité d'effort (P.U.E.) (Tonnes/Jour de mer)

Année	Thoniers	Albacore	Listao	Patudo	TOTAL
1966	Glaciers	1.30	0.39	0.02	1.71
1967	Glaciers	0.60	0.37	0.53	1.50
1968	Glaciers	0.91	0.90	0.02	1.83
	Canneurs	2.07	1.04	0.05	3.16
	Senneurs	2.04	2.47	0.00	4.51
1969	Glaciers	0.80	0.29	0.14	1.23
	Canneurs	0.95	0.46	0.21	1.62
	Senneurs	3.64	1.23	0.09	4.96
1970	Canneurs	0.58	0.79	0.09	1.46
	Senneurs moyens.	1.86	1.54	0.07	3.47
1971	Canneurs	0.91	0.99	0.06	1.97
	Senneurs moyens.	2.47	1.80	0.03	4.31
1972	Canneurs	0.60	0.63	0.03	1.27
	Senneurs moyens.	1.80	1.48	0.02	3.30

La P.U.E. des canneurs subit moins de fluctuations que celle des senneurs. En effet, les premiers opèrent à longueur d'année dans la région ce qui permet de mettre en évidence les variations annuelles de l'abondance des thons superficiels. Par contre, l'effort des senneurs varie d'une façon importante d'une année à l'autre, ces unités ayant tendance à se regrouper sur les concentrations les plus denses.

3.2. P.U.E. des grands senneurs

La valeur moyenne annuelle de la P.U.E. pour les grands senneurs n'a pas de signification car ce type de thonier ne fréquente la région qu'épisodiquement. Quelques valeurs mensuelles en 1972 montrent cependant leurs supériorité absolue.

GRANDS SENNEURS — 1972

Mois	P.U.E. (T/J.M.)
Septembre	5.10
Octobre	9.91
Novembre	6.72

4. Répartition des apports par secteur de pêche

4.1. Répartition des captures faites sur la côte ouest-africaine

L'origine des captures a été très différente en 1971 et en 1972. En 1971, la région de Dakar (du Cap des Palmes au Cap Blanc) a été la plus productive. En 1972, les prises ont été plus abondantes dans la région de Pointe Noire (du Gabon à l'Angola).

Tableau VII. Répartition des apports par secteur de pêche (en tonnes) en 1971 et 1972

Espèces	Dakar		Abidjan		Pointe Noire		Total	
	1971	1972	1971	1972	1971	1972	1971	1972
Albacore	11513	6687	364	1981	1003	3685	12880	12353
Listao	9949	6622	184	1005	592	2028	10725	9655
Patudo	404	183	0	34	44	0	448	217
Germon	0	0	0	0	0	49	0	49
TOTAL	21866	13492	548	3020	1639	5762	24053	22274

4.2. Répartition des captures dans la région guinéo-mauritanienne

Le secteur guinéo-mauritanien a été jusqu'à présent subdivisé en 3 zones de pêche:

- Nord-Bissagos (NB) de 10° à 20° lat. N de la côte, à 20° W.
- Iles du Cap Vert.
- Sud-Bissagos (SB) du Cap des Palmes à 10° N. L'exploitation y est épisodique.

La zone Iles du Cap Vert a été rattachée au secteur NB, dans le tableau qui suit.

Au cours des trois années passées, la répartition entre NB et SB s'est effectuée selon le tableau VIII:

Tableau VIII. Répartition des prises par zone (en tonnes)

<i>Année</i>	<i>NB</i>	<i>SB</i>	<i>Total</i>
1970	7,295	6,093	13,388
1971	12,366	9,500	21,866
1972	7,324	6,168	13,492

La diminution des prises en 1972 provient surtout de la zone NB. La classe recrutée en 1971 (Champagnat & Le Marrec, 1972) paraît avoir été soumise à un effort trop intense. Les senneurs qui recherchent de plus en plus le listao capturent de jeunes abacores en plus grand nombre qu'autrefois.

Tableau IX. Répartition en pourcentage (%) des prises par zone en 1971 et 1972

<i>Année</i>	<i>Espèces</i>	<i>Prises (%)</i>	
		<i>NB</i>	<i>SB</i>
1971	Albacore	56	44
	Listao	63	37
	Patudo	96	4
1972	Albacore	46	54
	Listao	60	40
	Patudo	78	22

5. Distribution des différentes espèces dans la région de Dakar

5.1. *Distribution de l'albacore*

Des observations antérieures ont conduit à distinguer deux stocks d'albacore indépendants au moins pour les individus de moins de 3 ans. La limite se situe entre 10° et 11° N à la latitude des Iles Bissagos et correspond environ à la position d'extension maximale des eaux d'upwelling.

La population Sud-Bissagos surtout exploitée de janvier à mars sur les côtes libériennes, paraît s'étendre du Cap des Palmes aux Bissagos d'avril à juin. De juillet à septembre, cette zone est assez peu prospectée. Durant cette période, la grande majorité de la flotte thonière pêche au nord de Dakar. Ce n'est qu'en octobre que l'effort s'accroît de nouveau sur cette région; la disponibilité de l'albacore au NB devenant faible (Champagnat, Giret, 1973).

5.2. *Distribution du listao et du patudo*

Les captures de listao sont faites essentiellement dans la zone NB pour les canneurs. Lorsque les senneurs sont présents, les apports en provenance de la zone SB deviennent importants.

Cette existence simultanée de fortes densités de listaos dans des zones bien distinctes, permet d'émettre l'hypothèse de l'existence de plusieurs populations relativement indépendantes.

Le patudo est souvent associé au stock sénégal-mauritanien d'albacores et ne se rencontre que rarement dans le stock guinéen. Cette espèce est en diminution dans les apports dakarois.

Conclusions

L'augmentation constante de l'effort de pêche et la recherche systématique de listao par les senneurs conduit à la dégradation du stock des albacores capturés de plus en plus jeunes. Le listao, considéré jusqu'à présent comme espèce secondaire, est appelé à combler en grande partie le déficit en albacore. Il est maintenant recherché systématiquement. Une réglementation appropriée paraît souhaitable pour éviter une destruction accélérée des stocks de thons intertropicaux.